

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

**EXODE RURAL ET URBANISATION
AU SÉNÉGAL
SOCIOLOGIE DE LA MIGRATION DES SERER
DE NIAKHAR VERS DAKAR EN 1970**

**B. LACOMBE
J. VAUGELADE
B. DIOUF
M. BAVIERE
A. BERTRAND
S. DAUCHY**





ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'ORSTOM
70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par chèque bancaire barre au nom de RÉGIE ORSTOM BONDY, ou par chèque postal (compte n° 9.152-54, Paris, RÉGIE ORSTOM BONDY).
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

I - CAHIERS ORSTOM

BIOLOGIE ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET PARASITOLOGIE HYDROBIOLOGIE HYDROLOGIE	Océanographie Éthnologie Sciences Humaines
<i>series trimestrielles</i>	Abonnement : <i>France</i> 120 F. <i>Etranger</i> 156 F. 36,30 US dollars
Géologie <i>série semestrielle</i>	Abonnement : <i>France</i> 96 F. <i>Etranger</i> 120 F. 28,00 US dollars

II - BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRAIRE

12 numéros par an (15 fascicules)	Abonnement : <i>France</i> 115 F. <i>Etranger</i> 130 F. 30,25 US dollars
--------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

de la section DÉMOGRAPHIE de l'ORSTOM

- Dans la collection INITIATION-DOCUMENTATIONS TECHNIQUES :
N° 27 – Bibliographie commentée des études de population à Madagascar de B. LACOMBE
- Dans la collection TRAVAUX et DOCUMENTS :
N° 7 – FAKAO (Sénégal) - Dépouillement de registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective - Méthodologie et résultats de B. LACOMBE
- Dans les cahiers ORSTOM, série SCIENCES HUMAINES, le volume XIII, n° 3, 1976 :
des articles de : M.R. PICOUËT - H. DOMENACH - P. CANTRELLE - F. SOOTER - P. DUBOZ - C. HERRY - D. BENOIT - B. LACOMBE.

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM N° 73

EXODE RURAL ET URBANISATION AU SÉNÉGAL

**SOCIOLOGIE DE LA MIGRATION DES SERER
DE NIAKHAR VERS DAKAR EN 1970**

**Bernard LACOMBE
Jacques VAUGELADE
Benjamin DIOUF**

**Martine BAVIERE
Alain BERTRAND
Simone DAUCHY**

ORSTOM - PARIS - 1977

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (alinéa 1^{er} de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© O.R.S.T.O.M. 1977

I.S.B.N. 2-7099-0451-9

SOMMAIRE

	page
Observations liminaires (transcription, numérotation, abréviations)	11
Avant-propos	13
PREMIERE PARTIE : SYNTHESE	17
I Généralités	17
II Le milieu et les hommes	22
1 Dakar	22
2 Les Sérèr	23
3 L'arrondissement de Niakhar	27
III L'enquête	31
1 Les échantillons	31
2 Le déroulement de l'enquête	33
IV Les Sérèr ruraux	34
1 Les conditions de vie	34
2 L'ouverture sur l'extérieur	35
3 Le départ vers la ville	37
V Les Sérèr à Dakar	39
1 Typologie des migrants	39
2 Les zones urbaines de Dakar	40
3 Mode de vie urbain	41
VI Conclusions	42
VII Tableaux de synthèse (voir liste infra)	44

	page
DEUXIEME PARTIE : RÉSULTATS DE L'ENQUETE	48
Chapitre I : MÉTHODOLOGIE	48
I L'enquête sociologique	48
II L'enquête habitat-hygiène	49
1 Hypothèses	49
2 Les questionnaires	51
III Remarques sur la méthode d'enquête	52
Chapitre II : RÉSULTATS DE LA ZONE RURALE	54
I Déroulement de l'enquête	54
II Constitution de l'échantillon	59
1 Position du problème	59
2 L'analyse factorielle	60
3 Échantillonnage des villages	65
4 Échantillonnage des individus	67
III Analyse du recensement démographique des concessions de l'échantillon de l'arrondissement de Niakhar	70
IV Résultats de l'enquête habitat-hygiène	86
1 Résultats des analyses de l'eau des puits	86
2 Habitat-hygiène : données collectives	92
3 Résultats pour les données individuelles	96
V Résultats de l'enquête sociologique	100
1 Questions communes aux hommes et aux femmes	101
2 Questions spécifiques aux hommes	113
3 Questions spécifiques aux femmes	121
Chapitre III : RÉSULTATS DE LA ZONE URBAINE	130
I Déroulement de l'enquête	130
1 Pénétration du milieu sérère de Dakar et dénombrement	130
2 Les journées médicales	136
3 L'enquête habitat-hygiène	140
4 L'enquête sociologique	141

	page
II L'échantillonnage	143
1 Le 1er échantillon de 50 individus	143
2 Le 2ème échantillon	145
III Analyse du dénombrement des migrants	146
IV Résultats de l'enquête habitat-hygiène	158
1 Données collectives	160
2 Données individuelles	160
3 Résultats par zones de Dakar	162
V Résultats de l'enquête sociologique	166
1 Questions communes aux hommes et aux femmes	166
2 Questions spécifiques aux hommes	192
3 Questions spécifiques aux femmes	196
Bibliographie	200
Index alphabétique	203

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux de synthèse

	page
I Description des échantillons	44
II Situation matrimoniale	45
III Religions (M + F)	45
IV Castes (M + F)	45
V Scolarisation (selon le sexe)	46
VI Scolarisation et Lecture	46
VII Lieux d'apprentissage de la langue française des Sérèr urbains	46
VIII Villes connues en dehors de Dakar	47
IX Soucis économiques : fréquence d'apparition en 1ère et 2ème positions réunies (%)	47

Tableaux de la zone rurale

	page
1 Nombre de villages et taille moyenne des villages selon la strate	66
2 Exemple de l'échantillonnage des concessions d'un village	68
3 Échantillon médical et sociologique par sexe	69
4 Résidents des concessions échantillons	73
5 Comparaison des résidents en 1970 des concessions échantillons avec les résidents de l'arrondissement en 1963	74
6 Langues parlées selon le groupe décennal d'âges	76
7 Population de l'échantillon par sexe et nombre de concessions-échantillons, par village	77
8 Proportion d'individus nés dans le village de résidence selon le groupe décennal d'âges	78
9 Décennie de l'arrivée au village de résidence quand celui-ci n'est pas village de naissance	78
10 Parenté par rapport au chef de la concession de résidence	80
11 Parenté des chefs de ménage par rapport au chef de concession quand le chef de ménage n'est pas le chef de concession	80
12 Malades le mois précédent selon le groupe décennal d'âges	81
13 Malades le mois précédent selon le village de résidence	82
14 Maladies selon le groupe décennal d'âges	83
15 Migrants vers Dakar : pyramide des âges	84
16 Zones de destination à Dakar	85
17 Taux de migrants vers Dakar par village	85
18 Nombre de puits et céannes analysés par village	88
19 Analyse de l'eau des céannes	89
20 Analyse de l'eau des puits	90

21	Répartition des puits selon les résultats de l'analyse chimique	91
22	Répartition des puits selon la salinité	91
23	Répartition de la population adulte enquêtée selon la dimension de la concession	92
24	Répartition de la population selon le nombre d'animaux dans la concession	92
25	Répartition de la population selon la distance pour s'approvisionner dans les diverses catégories d'eau	93
26	Résultats sur l'approvisionnement en eau par village	95
27	Structure par âge de l'échantillon observé	96
28	Dimensions de la pièce où dort l'individu	97
29	Nature des murs	97
30	Nombre de personnes dans le même lit	98
31	Nombre de personnes dans la même pièce	98
32	Nombre moyen de personnes dans la même pièce selon l'âge des adultes de l'échantillon	99
33	Toilette, quantité d'eau utilisée	99

Tableaux de la zone urbaine

1	Participation aux journées médicales de mai	136
2	Participation aux journées médicales de juin et juillet	136
3	Stratification du 1er échantillon urbain de 50 individus	145
4	Population de moins de 15 ans, originaire de l'arrondissement de Niakhar dénombrée à Dakar	147
5	Migrants Sérèr à Dakar, mars 1970	148
6	Comparaison des différentes pyramides d'âges disponibles pour les Sérèr de Niakhar au-delà de l'âge de 15 ans	150

7	Situation matrimoniale par sexe	151
8	Proportion de célibataires et de non-célibataires, selon le groupe d'âge	151
9	Situation matrimoniale des femmes de 15 à 19 ans par années d'âge	152
10	Année d'arrivée des migrants à Dakar	152
11	Migrants Sérèr selon le sexe par zone de résidence à Dakar	154
12	Dakar : zones urbaines : regroupements opérés	155
13	Migrants Sérèr à Dakar : proportion de moins de 25 ans	156
14	Proportion de la population arrivée à Dakar avant 1965 et avant 1968 selon la zone	156
15	Strates des villages de Niakhar : proportion (‰) des migrants à Dakar en 1970 par rapport à la population des villages de l'arrondissement de Niakhar en 1966	157
16	Strates des villages de Niakhar : Taux moyens (%) de migrants et dispersion des taux des strates selon le facteur et son intensité	158
17	Distance au robinet d'eau	160
18	Surface des pièces	161
19	Répartition de l'habitat selon la nature des murs	161
20	Nombre de personnes dans le lit du sujet	161
21	Nombre de personnes dans la pièce du sujet	162
22	Lieu de toilette	162
23	Enquête Habitat-Hygiène : Résultats par zone	163

LISTE DES FIGURES

	Page
Synthèse	
1 Carte de situation	21
2 Parenté entre chefs de concession d'un village sérère du Sine : exemple	27
3 Carte de l'arrondissement de Niakhar	28
4 Pyramide des âges des résidents	29
Zone rurale	
R 1 Questionnaire Habitat-Hygiène	58
R 2 Questionnaire du recensement	71
R 3 Questionnaire du repérage en zone rurale des émigrés à Dakar	72
R 4 Pyramide des âges de la population des concessions de l'échantillon	75
R 5 Décennie d'arrivée au village de résidence	79
Zone urbaine	
U 1 Questionnaire du recensement	133
U 2 Questionnaire du repérage des Sérère à Dakar	134
U 3 Pyramide des âges des migrants Sérère repérés à Dakar	149
U 4 Année d'arrivée (depuis 1940)	153
U 5 Progression des arrivées depuis 1960	153
U 6 Questionnaire Habitat-Hygiène	159

OBSERVATIONS LIMINAIRES

Note sur la transcription sérère utilisée

Quand cette enquête a débuté les textes officialisant une orthographe pour la langue sérère n'étaient pas encore parus. Nous avons donc bâti un système très simple pour aider notre travail.

La solution adoptée pour la parution de ce rapport est de conserver notre système non parce que nous le pensons meilleur, bien au contraire, mais pour conserver aux questionnaires leur spécificité.

La transcription utilisée pour écrire le sérère a visé à produire un support visuel à la prononciation de gens connaissant le sérère, ou au moins la prononciation, et non à reproduire les sons sérère.

Cette écriture devait être simple pour éviter un trop long apprentissage et des querelles d'écoles dans la manière de prononcer tel ou tel mot selon l'origine villageoise. Le sérère utilisé est celui de la région de Niakhar.

Voici les principaux signes utilisés qui diffèrent de la prononciation française (placée à droite du signe « égal ») :

è	=	è (long)	y	=	ill
e	=	é	ny	=	gn
u	=	ou (voyelle)	j	=	dj ou dy
w	=	ou (consonne)	c	=	th ou ty
q	=	k (claquant)	x	=	kh (jota espagnole)
g	=	gu (dur)	h	=	kh (doux)

Les lettres mp, mb, nd ont été utilisées non séparées puisqu'elles se prononcent dans une même émission de voix. Les voyelles longues ont été marquées par un redoublement quand ne pas le faire rendait la phrase imprécise.

Les noms de lieux et ceux d'usage courant ont conservé leur orthographe habituelle.

Numérotation des tableaux, des figures et des questions sociologiques

Les tableaux sont numérotés en chiffres romains et les figures en chiffres arabes.

Les tableaux et figures de la synthèse sont repérés par leurs seuls numéros. Ceux du texte sur la zone rurale sont précédés de la lettre R, et ceux du texte de la zone urbaine de la lettre U.

Les questions et réponses des questionnaires sociologiques sont présentées numérotées en arabe précédé de la lettre R pour la zone rurale et U pour l'urbaine. Chaque question est immédiatement suivie de sa réponse.

Le texte des questions est donné dans sa traduction en français suivie du texte original sérère. La traduction en wolof, peu utilisée lors de l'enquête n'est pas reproduite ; en effet elle n'a servi que pour deux sujets seulement ; d'autre part le seul enquêteur wolof de l'équipe énonçait les questions en sérère, le texte wolof ne lui servant que de point d'appui pour la compréhension. Cependant quand il s'agit de la synthèse de questions posées, seul l'énoncé du problème est donné. Les tableaux qui synthétisent les réponses aux questions sont présentés non numérotés car ils sont considérés comme déjà numérotés par la question à laquelle ils répondent.

Abréviations utilisées

M	: Masculin
F	: Féminin
R.M.	: Rapport de Masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
Ens.	: Ensemble
N.A.	: Nombres absolus
N.P.	: Nombres proportionnels
Tab.	: Tableaux
Fig.	: Figures
N.D.	: Non-déclaré
N.C.	: Non-concerné
N.S.P.	: Ne sait pas
U	: Urbain
R	: Rural

AVANT - PROPOS

L'enquête, dont il va être question dans cet ouvrage, est le résultat d'une conjonction de recherches diverses qui se trouvaient engagées au même lieu et au même moment par le CRP et l'ORSTOM. Travaillant l'un et l'autre dans une optique sociologique sur l'Arrondissement de Niakhar, le premier sur la santé mentale, le second sur la migration, ils ont mis en commun leurs moyens pour établir une base de sondage sur l'arrondissement (GUÉNA R. et RAVEL J-L., 1969 ; et LACOMBE B., 1969).

L'O.M.S.-R.E.C.S. recherchait un lieu pour une étude qui porterait sur la santé physique des urbains. Cette étude voulait se centrer sur des migrants. C'est ainsi que l'ORSTOM en relation d'une part avec le C.R.P. pour l'étude socio-démographique de Niakhar, et d'autre part avec l'OMS-RECS pour l'étude socio-démographique des migrants a proposé à l'équipe de l'OMS d'inclure la santé mentale dans ses variables de santé.

Un projet préparé à Dakar par le C.R.P. et l'ORSTOM donnait une place importante à une étude qualitative et approfondie des milieux ruraux et urbains, l'enquête quantitative ayant un rôle second. Cette étude qualitative ne pouvait se faire que par une observation étalée sur de longs mois (18 mois prévus).

L'OMS-RECS, dans le but de rassembler des données quantitatives comparables à celles obtenues dans d'autres pays, a fait retenir (Décembre 1969) un projet qui donne la prépondérance au quantitatif, la durée d'enquête étant restreinte (6 mois). Cette contrainte complètement extérieure à la logique de l'enquête a lourdement hypothéqué celle-ci. Force nous est d'ailleurs de remarquer que l'équipe de terrain n'eut jamais accès, malgré ses demandes, aux travaux des équipes avec lesquelles l'OMS collaborait dans d'autres pays.

Le raccourcissement du temps d'enquête sur le terrain a accru les problèmes humains qui ont constitué ce que l'on a appelé la phase de pénétration de l'enquête dont le coût financier et humain a entravé le travail sociologique en rendant impossible toute participation à la vie des sujets.

Cette enquête avait des **objectifs** multiples faisant intervenir différentes disciplines :

- Comparaison du milieu rural et du milieu urbain pour l'ensemble des variations quantitatives.
- Détermination du niveau sanitaire de la population.
- Étude de la santé mentale par la mesure du poids des différents symptômes de maladie mentale dans la population.

- Étude des conditions favorisant la maladie mentale.
- Étude de la consommation médicale.
- Étude des conditions d'hygiène et du mode de vie (alimentation, vêtement) comme variables de contrôle de la santé physique.
- Étude de l'adaptation aux conditions de vie urbaine :
 - modifications des normes sociales, des comportements individuels et collectifs ;
 - modifications dans la santé physique avec attention particulière portée aux maladies cardiovasculaires retenues par hypothèse comme spécifiquement urbaines.
- Étude de la migration : motivation, processus.

Calendrier de réalisation de l'enquête

- Mars à août 1969 : Travaux relatifs à la base de sondage
- Septembre à décembre 1969 : Analyse factorielle par l'Université de Harvard
- Septembre à novembre 1969 : Conception de l'enquête
- Décembre 1969 à janvier 1970 : Repérage des îlots sérèr à Dakar
- Février à avril 1970 : Dénombrement urbain
- Février à mars 1970 : Recensement rural
- Décembre 1969 à avril 1970 : Mise au point des questionnaires
- Mars à avril 1970 : Enquête médicale rurale
- Avril 1970 : Enquête habitat-hygiène rurale
- Mai 1970 : Enquête sociologique rurale
- Mai à juillet 1970 : Enquête sociologique et médicale urbaine
- Juillet 1970 : Codification des questionnaires
- Août 1970 : Exploitation
- Juin à août : Rédaction du rapport préliminaire

Deux documents internes ont été produits en 1970 :

- *Déroulement de l'enquête et résultats socio-démographiques de l'enquête collaborative sur la santé physique et mentale des Sérèr de l'arrondissement de Niakhar et des migrants sérèr de Niakhar à Dakar.*
 - ORSTOM, Section de Démographie, Centre de Dakar, Septembre 1970, multigr., 292 p.
- *Rapport préliminaire de la recherche collaborative des effets de l'urbanisation sur la santé physique et mentale d'une population de migrants – Résultats de l'enquête médicale.*
 - Centre de Recherches Psychopathologiques – Université de Dakar, Octobre 1970, multigr., pagination multiple (autour de 300 pages).

En 1974 est paru le **Rapport Final** de synthèse des approches médicales et sociologiques (dont existent également les versions anglaise et russe) :

- *Étude collaborative Sénégal :*
Santé et migration urbaine, Adaptation des migrants sérère à la vie urbaine de Dakar
2 rapports : texte et appendices
- OMS Genève, 1974 : 94 p.

Le texte que nous présentons ici reprend les publications de l'ORSTOM, en particulier le texte cité plus haut publié en multigraphie en 1970, et le texte de synthèse sur la sociologie (Lacombe B. et Bavière M., 1971).

Notre objectif est de fournir les résultats de l'enquête sociologique tels qu'ils ont été recueillis et analysés et de donner ainsi la possibilité à qui le désire d'y puiser les renseignements qui l'intéressent. Nous exposons également la méthodologie de cette enquête, et son déroulement, compte tenu de l'importance des enseignements que l'on en peut tirer.

Le texte présente trois ensembles : le premier est le texte de synthèse, le second est le compte rendu sur la zone rurale, le troisième le compte rendu sur la zone urbaine.

Composition de l'équipe de l'ORSTOM

L'équipe de l'ORSTOM se composait de :

- Martine BAVIERE, sociologue (enquête urbaine)
- Alain BERTRAND, sociologue (enquête rurale)
- Rosine BLOCHET, psychologue (échantillonnage)
- Pierre CANTRELLE, médecin et démographe (échantillonnage)
- Benjamin DIOUF, sociologue, responsable de l'enquête urbaine
- Bernard LACOMBE, socio-démographe, responsable de l'enquête sociologique
- Bernard LAMY, économiste (échantillonnage)
- Jacques VAUGELADE, démo-mathématicien (coordinateur, responsable de l'enquête « Habitat-Hygiène », responsable de l'exploitation)
- Bernadette VIGNAC-BUTTIN, sociologue (questionnaires)

auxquels se joignirent :

- Simone DAUCHY, docteur en pharmacie à l'Institut d'Hygiène Sociale de l'Université de Dakar qui a conçu l'enquête habitat-hygiène, a réalisé l'enquête qualitative sur Dakar et les analyses d'eaux en zone rurale.
- Rosette MIRGOT, psychologue au C.R.P. de Fann a participé à l'élaboration de l'instrument sociologique, à la pénétration de l'enquête médicale rurale et au déroulement des journées médicales.
- Seynabou N'DAO, sociologue au C.R.P. de Fann a participé à l'élaboration de l'instrument sociologique et à l'enquête urbaine.
- Jean-Louis RAVEL, psychologue et psycho-sociologue responsable de l'équipe du C.R.P. de Fann, a participé à l'élaboration de l'instrument sociologique, à la pénétration de l'enquête médicale rurale et au déroulement des journées médicales.

Une équipe de l'OMS, composée de :

Amor BENYOUSSEF
et John C. CUTLER

est passée à Dakar à plusieurs reprises pour collaborer et faire le point du déroulement des travaux avec les équipes de terrain

L'équipe de l'ORSTOM comprenait en outre :

O. DIALLO chiffrement des questionnaires
R. DIOUF interprète et propagandiste de l'enquête urbaine
C. ND. DIOUF enquêtes sociologiques et médicales rurale et urbaine
C. DIOUF interprète
M.B. FALL enquête sociologique et médicale urbaine
D. FAYE totalité de l'enquête urbaine
E. FAYE journées médicales rurales, enquête sociologique et médicale urbaine
M. FAYE (Mme) secrétaire
O. GUEYE chauffeur et diplomate
M. N'DIAYE enquête sociologique et médicale rurale
A. SARR (enquêteur du C.R.P.) enquête urbaine
NG. SARR enquête sociologique et médicale rurale
A.T. SENE chef d'équipe de l'enquête rurale
O. SOW enquête sociologique et médicale rurale

La version sérère des questionnaires a été établie par :

C. ND. DIOUF
E. FAYE

sous le contrôle de B. DIOUF, sociologue.

La direction générale de l'enquête a été assurée par B. DIOUF, B. LACOMBE, J-L. RAVEL et J. VAUGELADE.

Nous tenons à noter particulièrement que sans la présence de Mme M. FAYE et de MM. C. ND. DIOUF, D. FAYE, O. GUEYE et A.T. SENE, cette enquête n'aurait pu se dérouler dans des conditions satisfaisantes.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos collaborateurs pour leur dévouement à la réalisation de tâches variées, dans des conditions difficiles malgré de graves problèmes personnels de santé causés par une trop grande intensité de travail.

Nous remercions pour leur collaboration la population de l'Arrondissement de Niakhar et les responsables administratifs, politiques et religieux, les Sérère de Dakar et les responsables des associations sérère sans oublier les très nombreux informateurs et propagandistes bénévoles qui nous ont aidés dans notre tâche.

Par ailleurs, nous remercions particulièrement le Professeur H. COLLOMB, Directeur du C.R.P. et Monsieur R. FAUCK, Directeur du Centre ORSTOM de Dakar, pour la compréhension qu'ils ont manifestée pour les difficultés de tous ordres rencontrées durant la réalisation de ce travail.

PREMIERE PARTIE

SYNTHESE

I — GÉNÉRALITÉS

Dans le déroulement général de l'enquête collaborative, **la partie dite socio-démographique** a comporté un certain nombre d'investigations et de tâches dont les principales furent :

- étude sociologique, démographique et économique générale ;
- étude
 - des conditions de vie et de l'habitat ;
 - de l'adaptation à ces conditions de vie ;
 - de la migration, ses causes, ses procédures, ses mobiles ;
 - de la demande médicale, tant collective qu'individuelle ;
- obtention d'un ensemble de renseignements sur chaque sujet soumis à l'enquête médicale approfondie (examens médicaux et passation des questionnaires psychiatriques). Ceci avait pour but de cadrer le sujet dans son contexte social. Les investigations portaient sur : besoins de santé, événements importants de la vie du sujet, sa position sociale, son habitat, sa scolarisation, ses migrations et expériences urbaines, sa vie professionnelle et les périodes de chômage, ses revenus, et un certain éventail de ses opinions sur certains sujets ;
- enfin, l'équipe socio-démographique avait à sa charge de régler tous les problèmes humains rencontrés par l'enquête et posée par l'enquête médicale elle-même : acceptation par le groupe et le sujet de la visite et de ses contraintes (prise de sang en particulier). Enfin cette équipe assurait le suivi de l'opération et, par ses visites fréquentes avant et après la visite médicale, évitait ou amoindrissait ce que l'enquête elle-même pouvait avoir de traumatisant. D'une certaine manière elle assurait le maintien de la déontologie professionnelle au niveau de l'enquête prise dans sa totalité.

Cette dernière fonction de l'équipe affaiblissait l'investigation sociologique proprement dite en la soumettant à des contraintes qui n'auraient pas été les siennes si les conditions optimales avaient pu être réunies. Cependant les renseignements ainsi recueillis se sont révélés précieux. Ils éclairent et contrôlent par la connaissance empirique qu'ils impliquent les renseignements obtenus systématiquement par les questionnaires.

En lançant cette enquête nous avons pensé éviter au maximum l'usage du questionnaire et **privilégier l'enquête qualitative** de type ethnographique afin d'obtenir des données réelles et non un reflet de nos préoccupations propres et de nos catégories. Les outils de ce type de recherche sont alors le guide d'entretien, l'observation par la participation à la vie quotidienne des populations et la recherche systématique de renseignements précis de la part de l'équipe d'enquête sur certaines questions et sur certaines personnes.

Il y aurait donc eu pour chaque unité d'enquête, que celle-ci soit le village, la concession (enclos d'habitations familiales) ou le sujet lui-même, une fiche de renseignements à collecter mais le mode de collecte restait souple, quoique le mode d'obtention du renseignement soit lui-même l'objet d'une notation.

Prenons pour éclairer notre propos l'exemple suivant : le renseignement recherché est « nombre de bœufs possédés ». Plusieurs sources sont disponibles, chiffres des services de vulgarisation, de l'élevage, de l'animation rurale, des impôts, et dires des uns et des autres dont le propriétaire. Une analyse ultérieure de l'information aurait permis soit de corriger les renseignements soit d'en estimer certains par trop aberrants. Et ainsi aurions-nous su s'il fallait renoncer à les collecter dans une enquête plus rapide. D'autre part aurait pu être obtenue, avec la confiance des sujets et une longue pratique, **la biographie des sujets**, seul élément qui restitue une unité à cette masse d'informations.

Mais ce type d'investigation réclame du temps, nous avons estimé que 18 mois était la durée nécessaire et six mois nous ayant été accordés, il fallut précipiter les choses, sauter des étapes et dresser directement plusieurs questionnaires recouvrant l'ensemble de l'investigation sociologique.

Si ce travail a pu être réalisé sans que la qualité des instruments en souffre trop, cela est le résultat d'une connaissance relativement correcte des problèmes en cause. En effet les sociologues de l'équipe avaient travaillé au moins un an dans la zone rurale et ou à Dakar.

Disons aussi que l'un d'entre nous, Benjamin Diouf, était particulièrement qualifié étant lui-même Sérère.

Le problème restait entier cependant :

- éviter de forcer l'informateur à donner un reflet de nos préoccupations et au contraire obtenir de lui l'énoncé des vrais problèmes sociaux vécus par la population ;
- procéder à un relevé systématique de données scientifiquement valides.

Pour résoudre cette double difficulté la procédure suivie a consisté à analyser des interviews libres réalisées par l'équipe à partir d'un schéma d'entretien, à recenser les études précédentes, à examiner collectivement les expériences et enquêtes réalisées précédemment par les uns et les autres tout en tenant compte des demandes explicites et implicites des chercheurs des disciplines médicales.

Une fois bâtis et testés, les instruments réalisent un compromis entre une optique sociologique et une optique psychologique tout en permettant un relevé aussi objectif que possible des faits. Les points sur lesquels portait l'investigation étaient trop divers pour que nous ayons pu échapper à des instruments relativement lourds, sauf pour ce qui concerne les questionnaires démographiques, fruits d'une longue expérience antérieure, et les questionnaires sur l'hygiène et l'habitat qui purent être testés en étapes successives pour aboutir à un instrument véritablement statistique à savoir léger et adéquat. Pour ce dernier questionnaire l'élimination systématique de toutes les questions qui amenaient des réponses douteuses soit par leur mode de relevé (inadéquation de l'enquête par questionnaires) soit par l'imprécision des réponses, a pu être réalisée par l'inclusion de la pré-enquête dans les travaux pratiques d'hygiène sociale de la Faculté de Médecine (Pr R. Baylet et Dr S. Dauchy).

Un tel concours de circonstances et procédures favorables n'a pu être réuni pour les questionnaires sociologiques proprement dits pour trois raisons :

- obligation de satisfaire aux demandes diverses de l'équipe pluridisciplinaire ;
- nécessité de tester les questionnaires sur la population sérère ;
- faible masse de la population informée sur l'enquête et qui seule pouvait accepter de passer les questionnaires.

La conjonction de ces trois raisons fait que la pré-enquête sociologique se confondait avec l'enquête elle-même.

Il faut signaler que cette enquête était une enquête préliminaire à une investigation plus large et véritablement statistique qui devait suivre. Cependant l'objectif ne restait pas pour autant méthodologique : *les différentes équipes de l'enquête désiraient obtenir des renseignements et non seulement prouver qu'obtenir ces renseignements était possible.*

Pour mieux juger de cette recherche il est nécessaire de garder à l'esprit que la principale difficulté conceptuelle que rencontre cette investigation est l'interférence des plans synchronique (comparaison du Sérère rural au Sérère urbain) et diachronique (comparaison du Sérère urbain d'aujourd'hui avec le Sérère rural qu'il fut).

Une seconde difficulté relève d'un autre point de méthode : l'unité de l'investigation sociologique au niveau du sujet de l'enquête fait cruellement défaut. Des renseignements disparates sont obtenus sur des individus mais pour la plupart d'entre eux manque la biographie et celle-ci est la clé essentielle de la compréhension des phénomènes qui nous intéressaient. Ceci est d'autant plus gênant que l'échantillon reste faible et que les croisements multiples des données aboutissent à des catégories non statistiques. La recherche des corrélations est difficile et trop souvent statistiquement impossible.

Si la biographie de tous les sujets avait été disponible, il aurait été possible d'établir des biographies-types. Il semble bien que ces biographies-types auraient été en nombre restreint, surtout en zone urbaine où l'impression générale de l'équipe est que les gens y ont un petit nombre de stratégies possibles : la sélection du départ, le poids du milieu d'origine et les faibles possibilités du milieu urbain semblent devoir expliquer ce phénomène. En zone rurale les gens apparaissent par contre plus diversifiés.

Il nous apparaissait important de pouvoir relier histoire et structures sociales avec la biographie et de mesurer leurs interférences au cœur de la société. Nous avons implicitement dans notre démarche scientifique ces trois objectifs que C. Wright MILLS assigne à l'imagination sociologique :

- quelle est la structure d'ensemble de la société ?
- quelle est la mécanique de ses transformations, quelle est sa façon à elle de faire l'histoire ?
- quels hommes, quelles femmes trouve-t-on essentiellement dans la société et dans la période étudiée ?

Cette perspective, qui se trouvait en chacune des démarches particulières des chercheurs en cause, n'a pu malheureusement être la seule à servir de critère pour l'enquête sociologique.

L'objet de la recherche était de mesurer et de comprendre les mécanismes de l'adaptation à la vie urbaine tant sur le plan médical, psychiatrique que sociologique (terme pris dans une acception très large ainsi que nous l'avons déjà noté).

Il fallait donc au départ éliminer des hypothèses : pour isoler la variable milieu urbain—rural, il était nécessaire d'en contrôler d'autres.

L'hypothèse de base retenue a été d'écarter certaines variables que l'expérience a montrées comme importantes : le milieu socio-géographique d'origine a paru être la principale. Il a donc été décidé de prendre une population historiquement, socialement et géographiquement aussi homogène que possible.

Par ailleurs il était intéressant de prendre l'écart maximum entre les conditions connues par le milieu urbain et le milieu rural. Dakar était automatiquement la ville, restait à déterminer la zone rurale. Celle-ci pouvait être choisie à loisir au Sénégal. En effet de nombreuses zones pouvaient satisfaire à ce critère.

Cependant trois raisons ont poussé au choix des Sérèr de l'arrondissement de Niakhar :

- d'une part l'ethnie sérèr est considérée comme relativement assez peu déstructurée par l'impact colonial et moderniste ;
- d'autre part une abondante documentation existait sur l'arrondissement de Niakhar ;
- enfin, la proximité de cet arrondissement situé à 150 km de Dakar diminuait considérablement les coûts de l'enquête (figure 1).

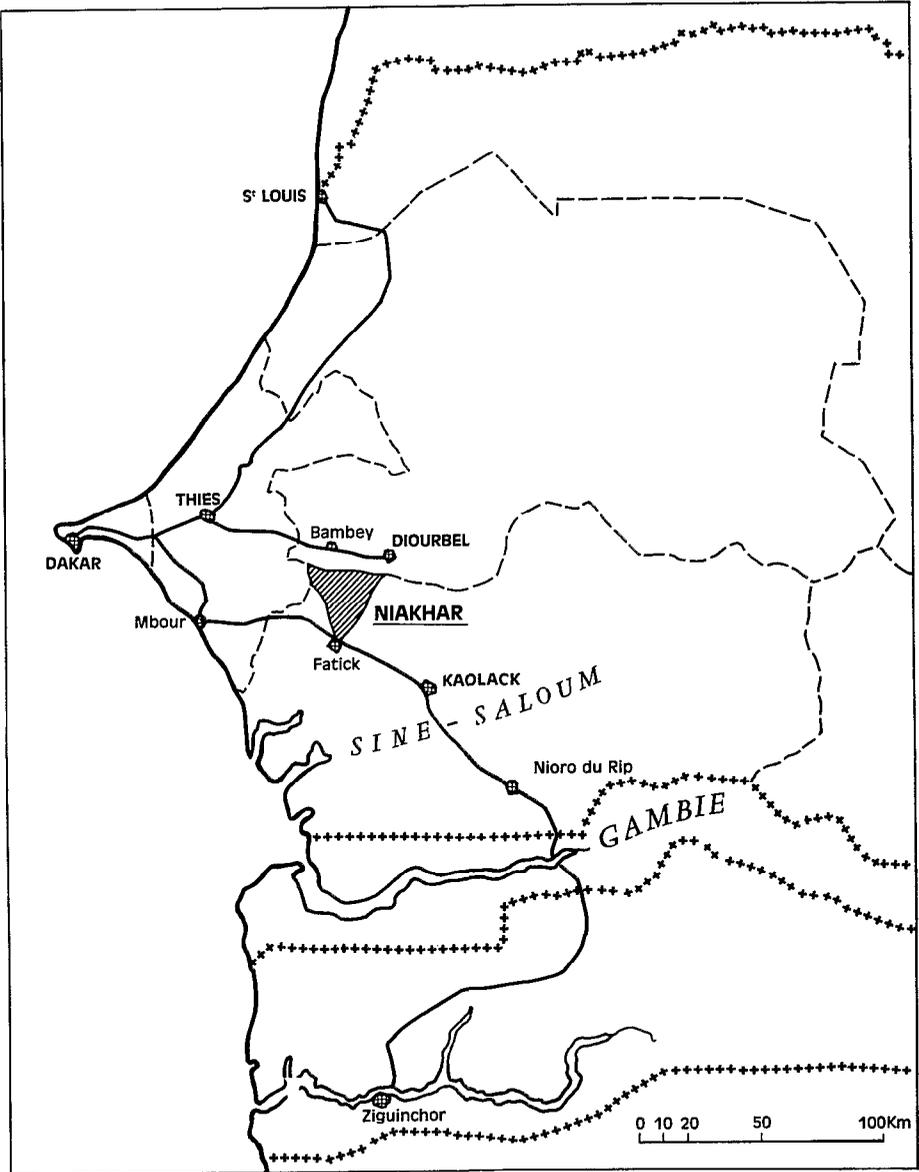


Fig. 1 Carte de situation

II – LE MILIEU ET LES HOMMES

1 DAKAR

Longtemps simple appendice continental de Gorée, pôle traditionnel du trop fameux commerce triangulaire, Dakar doit son développement à sa désignation comme **capitale de l'Afrique Occidentale Française** en 1902, rôle qu'il conservera jusqu'aux années 60. Le poids de cette ville, tant démographique qu'économique, s'accroît au fil des ans supplantant toutes les autres villes du pays comme Kaolack ou St Louis et phagocitant les villes limitrophes comme Rufisque. Dakar est donc une ville neuve, née des besoins stratégiques et administratifs de l'empire colonial français, mais à qui les changements successifs de la géographie économique et politique mondiale n'ont pas porté tort. Chaque époque non seulement n'a pas porté atteinte à l'acquis antérieur, mais l'a affirmé par une extension nouvelle.

Dans le contexte national sénégalais, Dakar présente une forte originalité :

- son site est une presque île formant contraste dans un ensemble côtier linéaire. Le relief est varié : volcanique à structure complexe relié au continent par une zone de remplissage sablonneux ;
- son arrière pays est favorable : relief dunaire coupé de Niayes qui sont des dépressions argileuses permettant des cultures de décrue en saison sèche (légumes, fruits) ;
- son climat, différent de celui de l'intérieur avec une mauvaise saison d'hivernage (saison des pluies) de juin à septembre désagréable par son humidité et sa chaleur, surtout vers septembre mais qui se caractérise par une saison sèche fraîche très longue balayée par les alizés du nord qui empêchent la pénétration de l'harmattan, vent desséchant de l'Est, et freinent la remontée de la mousson du Sud chargée de pluies. Cette saison qui dure de 6 à 8 mois selon les années, rend le climat de Dakar agréable. Ceci représente un attrait non négligeable pour les Sénégalais de l'intérieur soumis à une saison sèche très chaude dès mars et où l'hivernage, pour être plus clément que dans la presque île du Cap Vert, reste cependant difficile quoique relativement meilleur que les mois de mars à juin.

« Déterminé par l'interférence de trois facteurs essentiels : la latitude soudanienne, la mousson et les influences du Nord que constituent le courant froid et l'alizé marin ... Ce climat original par rapport au climat de l'intérieur est ... particulièrement favorable à l'activité humaine. »

Assane SECK, 1968.

- son économie fait de **Dakar une grande métropole nationale et internationale moderne**, où l'approvisionnement est régulier et le prix des denrées de base ne subit pas les fortes variations qu'il connaît dans les campagnes. Relativement, l'argent y abonde : en 1962, le revenu annuel du paysan sénégalais (actif) était estimé à 43.500 F CFA alors que celui du salarié du secteur privé à Dakar était de 332.500 F CFA et celui du salarié du secteur public était de 441.000 F CFA

(100 F CFA = 2 FF). Et aussi Dakar est un des lieux où l'on arrive souvent à se procurer du travail.

De plus, les services sanitaires, sociaux et culturels abondent, alors que l'intérieur du pays vit dans un grand dénuement.

- socialement Dakar est un lieu de brassage ethnique : la langue wolof qui règne sans partage aide à l'assimilation et gomme l'origine ethnique : une personne née à Dakar est dakaroise avant d'être toucouleur, wolof ou sérère. Sans risque de se tromper on peut affirmer que c'est véritablement dans cette ville que se forge la conscience nationale sénégalaise. L'indépendance individuelle y est relativement forte sans pour autant aboutir à la déliquescence des liens familiaux et à l'atomisation sociale des cités européennes.

Née depuis un demi-siècle **la ville de Dakar s'est peuplée par immigration**, cependant depuis 1960 le croît naturel l'emporte sur le croît par immigration : de 1955 à 1961 Dakar a eu 8% d'augmentation démographique dont la moitié par immigration, cependant depuis 1961 cette proportion diminue. Ceci explique que le rapport de masculinité s'établisse désormais à 100 (100 hommes pour 100 femmes). Il se peut que l'immigration se détourne momentanément de Dakar pour gonfler les autres villes, plus rurales. De toute façon, l'urbanisation du Sénégal croît à un rythme accéléré : 14% de la population est urbanisée en 1930, 27% en 1965, et 32% en 1970.

Tous ces éléments font de **Dakar la ville prestigieuse**, celle que chacun veut connaître et où la plupart voudraient rester quand, de passage, ils l'ont connue. Car pour un Sénégalais rural, pris dans des liens familiaux et ethniques ressentis souvent comme étroits et pesants par suite du développement de la pénétration de l'économie marchande, Dakar est une ville internationale car inter-ethnique. La prédominance de l'ethnie wolof ne doit pas masquer une réalité d'assimilation volontaire au wolof : d'ethnie à ethnie il y a des équivalences de noms et le Sérère qui s'appelle *Tiakañ* dans son village se fera appeler *Seck* (nom wolof), le Diola de *Diatta* se fera nommer *N'Diaye* ... Les enfants des migrants comprennent la langue de leurs parents mais ne parlent que le wolof... tous ces indices marquent une réalité d'intégration nationale doublée très souvent d'une volonté d'intégration à un monde qui se construit actuellement : le Sénégal moderne.

2 LES SÉRÈRES

Les Sérères sont un ensemble de populations que l'histoire a façonné en une ethnie (ou en plusieurs selon le niveau auquel on se place), de langues différentes quoique très proches et dont la conscience d'être Sérère est très forte. Nés de la fusion de populations différentes, unifiés par une dynastie mandingue vers le XIII^e siècle, les Sérères sont restés organisés jusqu'à la colonisation française en deux états principaux : celui du *Sine* et celui du *Saloum*. L'organisation politique a conservé très avant dans notre siècle le reflet de cette origine composite par la superposition d'un pouvoir issu des paysans avec un pouvoir royal.

Comparés à leurs voisins Wolof avec lesquels ils s'imbriquent géographiquement étroitement, les Sérèr ont toujours étonné les observateurs par la **permanence de leurs structures sociales**.

Cette permanence a été en général attribuée à différentes caractéristiques dont les principales sont les suivantes :

- solidité des structures sociales : intégration poussée des pouvoirs politique, religieux, agraire,
- manque de souplesse d'adaptation au phénomène colonial d'une structure sociale matrilineaire,
- rôle relativement neutre que les Sérèr ont joué lors de la pénétration coloniale : pour protéger leurs états et leur autonomie culturelle ils ont eu les mêmes adversaires que les Français. L'exemple le plus fameux est celui de MA BA DIAKHOU défait à Somb par le BUR SIN, le souverain du Sine en 1867. La conséquence de cette attitude aurait été une protection relative du colonisateur : cette vision des choses ne paraît pas correspondre à la morale politique qui a prévalu lors de la colonisation européenne.

Le fait essentiel nous paraît en fait être que les Sérèr ont adopté l'arachide sans que nulle autre contrainte que celle de l'impôt ne s'exerce. Cette culture a pu s'intégrer au système agricole sans le perturber brutalement. La corrosion fut lente quoique continue et le malaise actuel provient de l'effet à long terme de l'accélération des rotations par l'introduction de l'arachide, de la croissance de la population et de la déliquescence des liens sociaux (qui apparaît à l'examen de l'habitat en voie d'atomisation). Ceci a d'ailleurs été remarquablement vu par le colonisateur qui a volontairement freiné la pénétration du catholicisme au profit de l'Islam ainsi que le montrent certaines analyses de l'époque dont celle du Capitaine Mardin sur le pays sérèr en 1863 :

« Notre intérêt bien entendu nous porte à voir le mahométisme se propager chez les Sérèr pour détruire l'ivrognerie et tous les désordres qu'elle entraîne et voir le travail laborieux sous entendu de l'arachide lui succéder comme cela a lieu dans le Cayor. » Capitaine MARTIN 26.06.1863

En effet l'Église Catholique avait tendance à vouloir une politique de grandes unités agricoles de type plantation. La politique de laisser faire était la plus payante : C'est celle qu'a suivie l'administration coloniale.

Ceci étant précisé, nous pouvons examiner maintenant les caractéristiques de l'ethnie sérèr ou, plus précisément, de la paysannerie sérèr puisque les structures politiques unificatrices de cette ethnie sont actuellement tombées en désuétude.

Le pays sérèr, pris au sens large, est compris dans le quadrilatère Atlantique x Saloum x Kaolack-Diourbel x Diourbel-Thiès, soit 1750 à 1800 km² pour une population de 120 à 130.000 h (chiffres de Pélissier, 1966), ceci représente une très haute densité de population de 70 à 80 h/km² avec des maximums qui peuvent dépasser 100 ainsi que l'a prouvé P.Cantrelle (1969). C'est un pays pourtant assez pauvre : les sols sont

« apparemment médiocres puisque élaborés à partir des sables quaternaires et avec le concours d'une pluviométrie moyenne de l'ordre de 700 à 800 mm de pluie répartie sur

quatre mois et encore marquée par l'insécurité propre à l'ensemble du bassin de l'arachide. »

P. Péliissier, 1966, p.189

Ces **hautes densités** s'expliquent par une agriculture extrêmement élaborée fondée sur l'association de cultures avec jachère, de l'élevage de bovins (avec parquage systématique la nuit sur les champs à fumer) et de l'utilisation du SAS (Acacia albida) arbre qui semble enrichir le sol et qui surtout donne de l'alimentation au bétail par ses feuilles et ses gousses de fruits durant la saison sèche, époque à laquelle cet arbre est en feuilles, alors que durant l'hivernage il se dénude et permet donc que le sol qui environne le tronc soit cultivé.

La plus forte partie des Sérèr a son berceau dans la vallée du Sénégal. Lors de sa lente migration vers le sud cette masse paysanne a assimilé les populations antérieures socé dispersées en un réseau probablement assez lâche dans un habitat forestier.

En somme, les Sérèr occupaient sans doute dès le XIIIe siècle un territoire couvrant leur actuel habitat.

P. Péliissier, 1966, page 196

Cependant cette occupation aurait pu n'être que temporaire : refoulés depuis le fleuve Sénégal, franchissant déjà le Saloum, les Sérèr auraient probablement continué à migrer ou auraient été assimilés par les Wolof si un événement extérieur ne les avait unifiés. Vers le XIVE siècle les Gelwar mandingues, chassés de Gabu remontèrent vers le Nord et imposèrent leur hégémonie politique à cette société sérèr composée d'un ensemble de familles sans unité politique autre qu'historique, linguistique et idéologique (traditions religieuses, agraires et sociales). Avant l'arrivée des Gelwar, les Sérèr ne composaient qu'une *société égalitaire et acéphale* (P. Péliissier).

Sans violence une symbiose s'établit entre la dynastie mandingue et les Sérèr, celle-là fournissant à ceux-ci le cadre politique de leur autonomie qui durera jusqu'à la conquête coloniale. Cependant, et ceci est important pour comprendre la fierté extrêmement forte des Sérèr, jamais la paysannerie ne fût dépossédée totalement de son pouvoir politique, encore qu'il nous semble que celui-ci s'effritait rapidement avec les remaniements politiques de XIXe siècle ; mais ici comme ailleurs la dynamique interne fut figée par la pénétration européenne.

Le caractère des Sérèr reste très imprégné de cette fierté d'homme libre, un peu anarchique, soucieux de son prestige, de son autonomie économique et sociale (c'est-à-dire de l'autonomie du groupe familial). Cette qualité morale est aussi une des faiblesses des Sérèr qui n'ont pas su répondre à temps aux nouvelles conditions politiques et qui se trouvent ainsi défavorisés, en tant que groupe, dans la compétition sociale moderne en gênant leur intégration à la société sénégalaise moderne.

Les structures politiques de la société sérèr ayant été ainsi légèrement retracées nous allons aborder maintenant les deux points fondamentaux que sont la parenté et l'organisation territoriale.

La parenté sérèr est bilinéaire avec prédominance du lignage maternel. Chaque Sérèr a un patronyme et un matronyme. L'exogamie touche en principe toutes les personnes de même matronyme. Mais elle n'est effective que dans le lignage maternel (c'est-à-dire entre personnes pouvant concrètement déterminer leurs relations de parenté).

Le milieu familial le plus immédiat pour tout individu est la branche maternelle au sein de laquelle il vit mais c'est aux affaires de sa famille maternelle qu'il porte le plus d'intérêt, et c'est vers ses membres qu'il se tourne dès qu'il s'agit de régler tout problème dépassant les préoccupations matérielles quotidiennes.

P. Pélissier, 1966, p.211

En effet si l'habitat ainsi que les terres de culture sont, en règle quasi générale, fondés sur la famille paternelle, à la famille maternelle par contre appartiennent les grandes terres à droit d'éminence, les troupeaux et les autres biens importants comme les pirogues chez les Sérèr du Saloum.

Dans ce système, l'oncle maternel est donc le personnage principal, c'est de lui que viendra l'héritage (la femme ne fait qu'assurer la liaison entre les générations et n'hérite pas), et le mariage préférentiel s'effectue donc avec la cousine croisée matrilatérale (fille-classificatoire, du frère-classificatoire, de la mère d'un homme).

En somme, sur tous les plans aussi bien moraux et affectifs, que matériels, le lignage maternel représente pleinement, selon l'heureuse formule d'H. Gravrand « l'épine dorsale des relations familiales ».

P. Pélissier, 1966, p.211

La conséquence est que si la famille maternelle est large, la famille paternelle reste étroite : des individus apparentés en ligne paternelle peuvent totalement ignorer ce fait : c'est ainsi que c'est par la constitution de la généalogie complète d'un village que nous avons pu constater que tous les individus d'un même patronyme étaient apparentés, fait qui était inconnu des intéressés eux-mêmes.

Une autre conséquence de cet état de chose est que les villages et surtout les quartiers sont souvent composés de personnes de même patronyme (lequel redoublé donne le nom du quartier : *Ndiandiaye* = quartier des Ndiaye par exemple). Par contre, les lignages maternels se dispersent en plusieurs villages. La figure 2 montre la parenté entre les chefs de concession d'un quartier, d'un village de l'arrondissement de Niakhar, tous, sauf un (A) sont apparentés et ceux-là le sont en lignée paternelle sauf un seul (B).

L'organisation territoriale a pour unité la concession *Mbind*, qui est un lot de maisons encloses, les concessions se regroupent en quartiers, les quartiers en villages. Par quartier, quand ils sont importants, et plus souvent par village, une solidarité horizontale unit les classes d'âges. Celle des jeunes gens est la plus vivace, structurée, ayant un leader et une certaine autonomie économique (travaux effectués volontairement contre rétribution) elle marque d'un sceau indélébile les individus : la formation sociale qui est donnée au jeune Sérèr culminait avec le *Ndut*, retraite à l'écart des lieux habités à l'époque de la circoncision, étape la plus importante de l'intégration à la société villageoise.

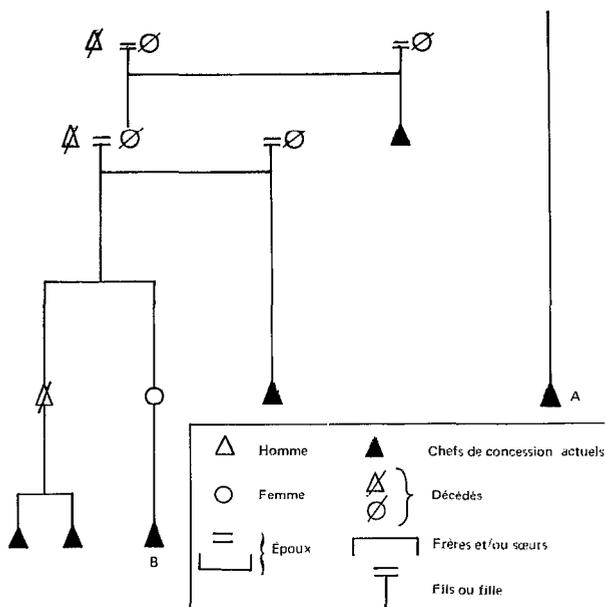


Fig. 2 Parenté entre chefs de concession d'un quartier de village Sérère du Sine (exemple)

La concession peut être maternelle, ou paternelle selon le cas le plus général. Les concessions maternelles, sauf dans certains villages du Nord du pays sérère, sont toujours des concessions où se concentre le pouvoir d'une famille maternelle importante. La concession est donc une famille élargie de plusieurs ménages dont les chefs sont soit des frères, soit des fils, soit des neveux du chef de concession.

3 L'ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR

L'arrondissement de Niakhar (Figure 3) affecte dans le pays du Sine la forme d'un triangle pointe en bas reposant sur la ville de Fatick, capitale économique du pays (aujourd'hui bien déchue). C'est le cœur du pays sérère, et le plus anciennement occupé ainsi que le remarque P. Péliissier en analysant les paysages.

Les deux **cultures principales** sont le mil et l'arachide. Le mil est autoconsommé, l'arachide seule est commercialisée.

Le troupeau bovin, que l'on peut évaluer à 25.000 têtes, fait l'objet d'un certain commerce. Capital de sécurité, approprié collectivement, il sert à compenser les aléas climatiques et sociaux : mauvaises récoltes, décès subits de personnes prestigieuses, fêtes importantes (funérailles, circoncisions ...).

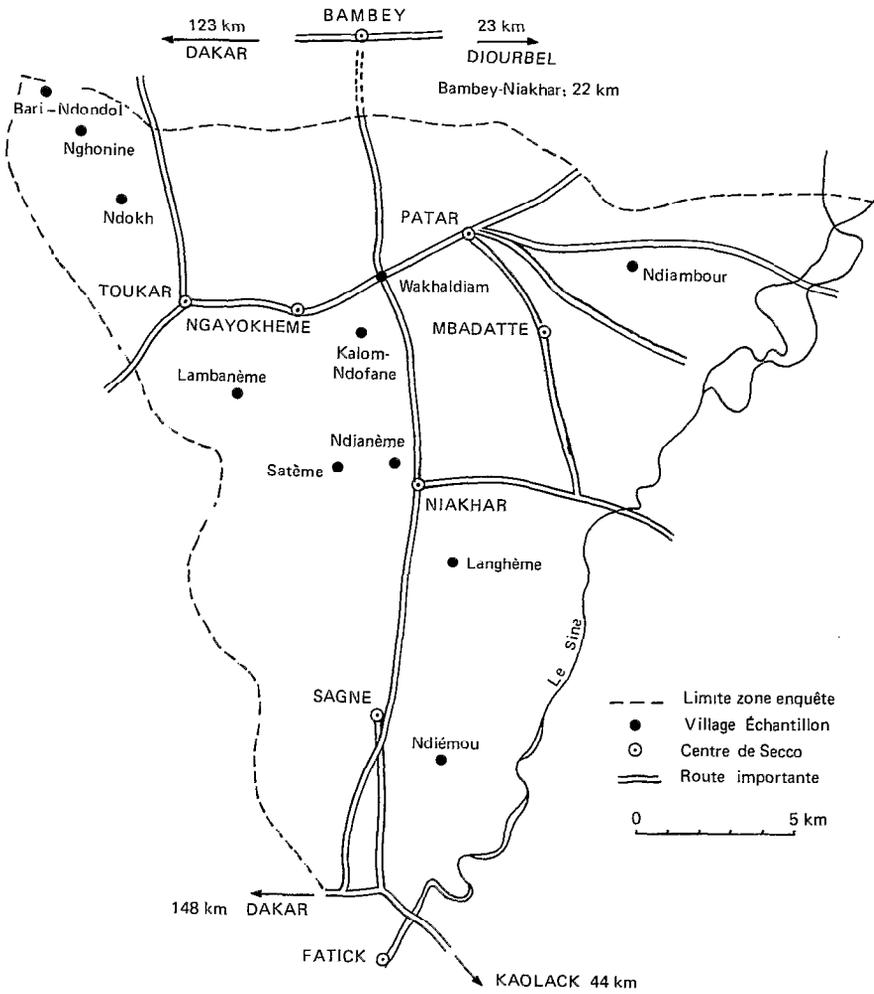


Fig. 3 Arrondissement de Niakhar

La démographie de l'arrondissement est parfaitement connue par une enquête menée de 1962 à 1966 par le Dr Pierre Cantrelle (1969). C'est d'ailleurs pour cette connaissance préalable assurée que cette zone a été choisie comme zone d'enquête.

Cette enquête consistait en un inventaire nominatif annuel de la population résidente, et observation du mouvement migratoire et du mouvement naturel entre les deux passages d'enquête. Cette méthode d'observation suivie par enquête à passages répétés était à l'époque très neuve (INED, INSEE, 1971 et P. Cantrelle 1973).

En 1966 la population était au 1er janvier de 35.219 hab., sérère à 95% (Figure 4). La densité moyenne de l'arrondissement est assez surprenante : 85 hab./km² dans un pays comme le Sénégal où elle s'établit à 20 hab./km² en moyenne (population urbaine comprise). Cependant dans le Sud de l'arrondissement cette densité est plus faible : la présence de *Tann*, étendues de terre salées qui longent le *Sine* (rivière) explique la densité de 50 qu'on y trouve, ce qui reste quand même important eu égard au pays et pour une population exclusivement rurale.

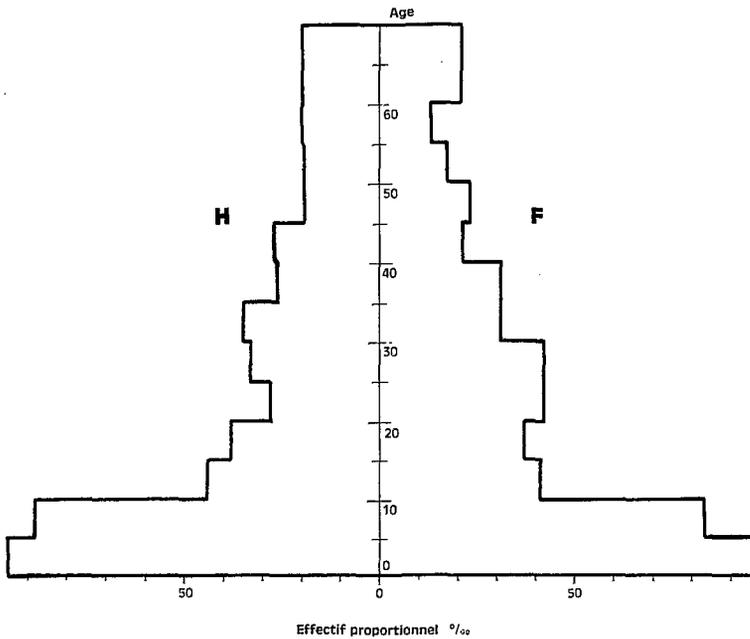


Fig. 4 Pyramide des âges des résidents

Les hommes sont moins nombreux que les femmes : le rapport de masculinité de la population s'établit à 94 hommes pour 100 femmes. La proportion des moins de 15 ans est de 45% et les plus de 60 ans sont 8%.

La taille moyenne des villages est de 540 hab. avec cependant de très fortes variations. Le village de Darou a 55 hab., celui de Niakhar en a 2.603.

Le taux d'accroissement naturel s'établit à 1,5 % par an.

La natalité est forte : 54‰ ainsi que la fécondité : 227‰ ce qui donne un peu moins de 7 enfants en moyenne par femme une fois sa vie féconde terminée.

La mortalité est également très forte et s'établit à 39 % . L'espérance de vie à la naissance est de 27 ans. Mais cette moyenne masque de fortes inégalités : en effet la mortalité dans l'enfance est telle que la moitié des enfants décèdent avant l'âge de 5 ans (49% exactement). Le mouvement saisonnier de la mortalité subit la marque des variations climatiques annuelles : maximum en octobre, minimum en juin.

Pour les **migrations** (B. Lacombe, 1969 et 1972) le solde est nul ; le nombre d'entrées dans l'arrondissement équivaut au nombre des sorties.

Au niveau des villages le solde est variable : certains se dépeuplent. Le village de Darou par exemple est en voie de disparition : de 37 concessions voilà 20-30 ans, il n'en reste que 7, chacune ne regroupant qu'une famille monogame (couple, enfants et quelques vieillards).

Les motifs et les lieux des migrations font nettement voir que nous observons plus une mobilité qu'une véritable migration. La population semble être agitée d'un mouvement brownien où les uns remplacent les autres, le résultat final étant le maintien d'un statu quo relatif.

Les migrations s'effectuent essentiellement durant la saison sèche : le mode est en mai juste avant les travaux culturels. Au début de la saison sèche en février, la plupart des changements de résidence sont le fait des épouses et des enfants qui peuvent les accompagner — que la cause de ces changements de résidence soit le mariage ou le divorce.

L'analyse des migrations montre que tant dans sa structure (âges, sexes) que dans sa composition la migration sérère apparaît comme motivée par un système économique-social qui ne répond pas aux normes du monde moderne.

La conséquence est que le volume des migrations vers Dakar est très faible : 6% des départs et 3% des entrées, mais cette proportion semble en voie d'accroissement rapide (*) compte tenu du caractère bloqué de la société sérère et de son économie.

La haute densité de population et l'extension de l'arachide ont amené une réduction des jachères et un appauvrissement général des terres. Cette situation s'aggrave avec l'introduction du matériel agricole léger. Elle pourrait être explosive si la société sérère n'était pas aussi solide dans ses structures. Cependant le malaise se décèle à l'observateur et se résoud partiellement pour ceux qui le vivent, par l'émigration vers les Terres Neuves et la migration vers la ville : saisonnière ou permanente.

Nécessité objective des pays sérère, la migration n'est cependant pas socialement reconnue et acceptée, malgré l'ancienneté de sa pratique. Il est vrai que l'échelle du phénomène est toute nouvelle : les Terres Neuves sont loin, et les conditions politiques sont fondamentalement différentes de celles qu'affrontait jadis l'ethnie. D'autre part le caractère agraire de la civilisation sérère accroît les difficultés de l'adaptation des migrants à la vie urbaine. L'un dans l'autre, les observateurs ont fini par noter un « complexe » des Sérère vis-à-vis des Wolof qui sont l'ethnie dominante au Sénégal.

(*) — D'ailleurs l'enquête a permis d'estimer l'effectif réel des originaires de Niakhar qui demeurent à Dakar au moment de l'enquête : ce nombre représente 8,1 % des résidents de Niakhar soit environ 2.700 personnes.

III – L'ENQUETE

1 LES ÉCHANTILLONS

L'enquête devant se dérouler tant en milieu urbain que rural, il fallait procéder à un échantillonnage dans chacune des zones.

La contrainte d'établir deux échantillons qui soient et représentatifs de leurs milieux et comparables entre eux s'est révélée, à l'essai, impraticable. En effet ne serait-ce qu'au point de vue répartition par âges ces deux populations diffèrent considérablement.

Notons que nous n'avons ici que les individus de 15 ans et plus. En effet les enfants ont bien été relevés mais seule l'enquête médicale les examinait et ils n'ont pas fait l'objet d'une exploitation particulière dans l'enquête socio-démographique.

Aucune ressemblance n'apparaît entre ces populations migrantes et résidentes, et l'on doit noter une inversion du rapport de masculinité au-delà de 20 ans entre les migrants de Dakar en 1970 et les migrants de Niakhar en 1963-65. La migration à Dakar est une migration de travailleurs et les jeunes hommes adultes sont majoritaires alors qu'à Niakhar la migration relève de la logique de la parenté sérère où les femmes vont et viennent quand les hommes sont relativement plus fixés.

Devant ces divergences apparues dans les enquêtes démographiques il a donc été décidé de ne réclamer de *chaque échantillon que la représentativité par rapport à sa zone*. Cependant pour la zone rurale le poids sociologique important revêtu par les chefs de concession est tel que nous avons systématiquement interrogé tous les chefs des concessions de l'échantillon.

Le tirage de l'échantillon urbain a été simple : une fois la population des Sérère de Dakar recensée nous avons tiré un échantillon au hasard. *Signalons que sur les 2.700 Sérère estimés répondant à nos critères, 616 seulement ont été recensés par nous soit donc les 2/9e.*

L'échantillon rural, lui, a été beaucoup plus élaboré. Partant des données démographiques de l'ORSTOM et des données agro-économiques de la SATEC (*), une analyse factorielle fut faite par l'université de Harvard (**)(LACOMBE B., RAVEL J.L., 1969).

De l'**analyse factorielle** trois facteurs importants et relativement bien délimités émergent. Ces facteurs sont ordonnés selon leur poids factoriel (ordre décroissant). Le résultat obtenu n'est cependant pas un arbre de possibilités impliquant une inclusion

(*) obtenues grâce à l'obligeance de Jean-Michel Yung, sociologue de cet organisme.

(**) grâce à l'obligeance de Morton Beiser de l'Université de Harvard.

entre les facteurs : ils sont indépendants entre eux. Ces *trois facteurs*, obtenus par regroupement des 29 variables, un seuil minimum de corrélation étant admis, sont :

- 1 Adhésion au progrès technique qui regroupe 10 variables et dont la somme des carrés des charges factorielles est de 3,77.
- 2 Ouverture au monde extérieur de 9 variables d'un poids total de 3,66.
- 3 Instabilité démographique de 6 variables d'un poids total de 2,75.

3 villages n'ont pu être analysés car trop atypiques.

Les 62 villages de l'arrondissement ont été classés par rapport à chacun des 3 facteurs : trois classes ont été constituées pour le facteur 1 et deux classes pour chacun des facteurs 2 et 3.

Le résultat de cet arrangement (3 x 2 x 2) a été l'établissement d'une stratification factorielle en 12 classes en vue de l'échantillonnage.

Chaque village prend place dans une et seulement une des 12 strates (voir tableau R 1). Ce tableau fournit également la taille moyenne des villages de chaque strate, on remarquera la corrélation positive et forte du facteur 2 avec la taille et également la corrélation négative de la taille avec le facteur 1.

L'effectif des strates est variable : de 1.103 à 5.418 personnes.

Pour obtenir un échantillon représentatif de la population adulte qui soit également représentatif des concessions (la seule variable retenue étant la taille) les concessions de chaque village ont été ordonnées selon leur taille et l'intervalle de sélection a été obtenu en divisant la population de chaque village tiré au sort par 25, en choisissant au hasard un nombre entre 0 et 9 comme point de départ. Les concessions échantillonnées ont été celles désignées par la position de la valeur de départ et les 24 premiers intervalles de valeur.

L'échantillonnage des individus adultes s'est fait par un tirage au hasard parmi les membres de la concession, et a donné 169 hommes et 142 femmes.

Malgré sa beauté intellectuelle, cette méthode prête à discussion :

1 Elle s'est révélée inadéquate pour la comparaison urbain-rural. En effet les migrations vers Dakar n'étaient pas une variable prise en compte dans l'analyse factorielle.

En particulier le village de Niakhar, chef-lieu de l'arrondissement, de par ses particularités aurait dû être étudié quoique sa spécificité et son rôle n'apparaissent pas dans l'analyse factorielle : il regroupe 28 % des migrants de plus de 15 ans repérés à Dakar pour 7 % de la population de l'arrondissement.

2 Si chaque village tiré est représentatif de la strate à laquelle il appartient, l'ensemble des individus de l'échantillon n'est cependant pas représentatif de la population de l'arrondissement pour les variables corrélées avec les facteurs de l'analyse factorielle. Toutefois pour les variables non corrélées, l'échantillon est alors représentatif de la population adulte de l'arrondissement aux biais d'échantillonnage près.

Pour obtenir un échantillon globalement représentatif, il eut fallu prendre dans chaque strate un échantillon de taille proportionnelle de l'effectif de la strate. Il n'y a toutefois pas lieu de penser que l'analyse de l'échantillon comme un tout conduise à des résultats aberrants. Le calcul utilisant la pondération par les effectifs des strates a donné un résultat identique au calcul sans pondération.

Ces quelques observations et la faiblesse des effectifs doivent inciter à une certaine prudence dans l'interprétation des résultats.

2 DÉROULEMENT DE L'ENQUETE

Il n'est pas coutume de raconter les enquêtes, pourtant une des leçons que l'on peut tirer de l'enquête collaborative est cette expérience du travail collectif et du travail d'enquête.

Sans tomber dans la petite histoire nous allons donc essayer de donner une image du déroulement de l'enquête. Nous prendrons chaque zone séparément car elles exigèrent un travail très différent. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de cette enquête, qui a voulu étudier la migration dans ses points de départ et d'arrivée, que d'avoir réclamé tant de souplesse d'adaptation à des réalités très différentes malgré une liaison qui paraissait au départ « évidente ».

Le milieu rural était connu de nous et nous connaissait à la suite d'enquêtes antérieures. Les 13 villages de l'échantillon furent visités. Aux assemblées de villageois nous expliquions les buts et procédures de l'enquête et insistions sur le contrat passé entre l'équipe de recherche prise dans son ensemble et les villageois. En effet nous nous sommes refusé d'imposer l'enquête. En échange de l'acceptation de l'enquête nous nous engageons à fournir toute l'aide médicale possible.

Après cette prise de contact (et un village de l'échantillon ayant refusé l'enquête) nous avons procédé à un recensement démographique des concessions tirées par échantillonnage et organisé avec les autorités villageoises la journée médicale. Durant la journée médicale, sommet et moment fort de l'enquête, l'équipe sociologique devait résoudre tous les problèmes de logistique et tous les problèmes humains. Ce qui faisait beaucoup de problèmes : les équipes médicales se préoccupant assez peu de la logique de l'enquête (la statistique n'étant guère familière à des praticiens de l'étude de cas) et de ses difficultés.

L'enquête médicale regroupait les spécialités suivantes : dermatologie, ophtalmologie, médecine générale, pédiatrie, stomatologie, radiologie, cardiologie, biologie.

La dernière étape fut la visite, par l'équipe sociologique, des concessions échantillonnées pour interroger les sujets de l'enquête sur le questionnaire sociologique et de réduire les difficultés postérieures à la journée médicale (demande des résultats des analyses et demande de soins).

Mobilisée dans sa presque totalité par le milieu rural, l'équipe sociologique n'avait pu mettre que deux sociologues sur la zone urbaine (contre quatre en zone rurale). Le déroulement de l'enquête en milieu urbain a de plus été perturbée par les difficultés de procédure pour trouver les migrants originaires de Niakhar ; et aussi pour trouver quels étaient les véritables rouages de cette micro-société : pour faire accepter l'enquête il fallait frapper à la bonne porte. Celle-ci déterminée et les accords obtenus à la suite de nombreuses réunions, nous avons organisé les journées médicales. Celles-ci sont plus faciles à réaliser en ville du point de vue logistique et elles n'ont pas réclamé cette mobilisation à laquelle nous avait obligés le milieu rural.

Il faut signaler comme autres différences : d'une part le caractère « bon enfant » des journées rurales n'existait pas, d'autre part les contraintes de temps étaient importantes pour les enquêtés (heures de travail), enfin des médecins, étant chez eux, sur leur territoire, avaient tendance à traiter les sujets de l'enquête comme des malades, ce qu'ils n'étaient pas et savaient ne pas être.

La confiance des sujets a été obtenue par des visites personnelles faites antérieurement à la journée médicale et par la passation du questionnaire sociologique avant. Ces longues discussions ont permis de mieux se faire comprendre, ce qui était bénéfique.

L'échantillon des sujets en milieu urbain a été étudié en deux fois pour des raisons financières.

L'enquête sociologique a montré que les sujets d'une enquête sont des collaborateurs et non des cobayes : une attitude respectueuse des usages et des contrats passés est le prix de la réussite d'une enquête de longue durée ainsi que la possibilité de sauvegarder une attitude bienveillante dans la population subissant l'enquête. (Subir est vraiment le mot qui convient).

IV – LES SERER RURAUX

1 LES CONDITIONS DE VIE

Les conditions de la vie matérielle des paysans sérère de l'arrondissement de Niakhar se révèlent précaires malgré la solidarité familiale et sociale qui unit les individus.

L'habitat est généralement en paille et en banco (pisé), rarement en dur (ciment) et les toits de tôle sont rares. Cependant si les meilleures pièces sont données aux femmes et aux enfants, l'habitat n'est pas dans l'arrondissement un souci prioritaire alors que dans d'autres sous-groupes sérère comme ceux du Bas-Saloum une enquête signalait au contraire la capitalisation prioritaire que représentait la construction de maisons en dur à toit de tôle.

Le paysan est sans cesse agressé par un milieu écologique défavorable. Le manque d'hygiène est pour beaucoup dans cette situation. Non que le Sérère n'accorde pas

un grand soin à la propreté corporelle : bien au contraire, mais l'état sanitaire ne peut que se ressentir de l'impossibilité économique d'acheter du savon en suffisance. Les maladies sont fréquentes et graves car insoignées une fois sur deux. Quand il se soigne le Sérèr ne le fait qu'imparfaitement. Malgré ses mérites, la médecine traditionnelle atteint vite ses limites, et la médecine occidentale est trop coûteuse pour être utilisée, quand elle l'est, jusqu'à guérison complète.

L'aisance matérielle est faible malgré l'abondance du troupeau de bovins, capitalisation essentiellement collective et l'effort d'investissement indéniable réalisé par l'achat de chevaux, d'ânes et d'instruments agricoles par les 3/4 des hommes.

Aussi la **nourriture** reste-t-elle la préoccupation la plus importante, vient ensuite l'habillement. Les repas sont monotones et ressentis tels : dans les 9/10e des cas ils ne diffèrent pas de la série :

- couscous de mil le matin
- bouillie de mil le midi
- couscous de mil le soir

et ceci sans poisson ni viande qui restent très rares, de même que l'huile ; quant au riz il reste un aliment de luxe dans l'arrondissement.

Notons que pour les **femmes** l'obtention d'un logement indépendant est un souci très fréquent, surtout avec l'âge : la femme voit alors sa situation personnelle se dégrader avec l'affaiblissement de son rôle d'épouse.

De même la forte mobilité de la population féminine, que la virilocalité (résidence de la femme chez le mari) ne dispense pas des obligations familiales personnelles, crée un souci économique chez elles. La séparation des budgets dans le ménage fait reposer sur elles seules la charge des voyages : ni le mari, ni les parents ne s'estiment obligés de les aider précisément pour cette charge qui leur incombe.

Cette fragilité de la condition paysanne et ses difficultés de vie sont bien perçues par le Sérèr de Niakhar. Il dépasse même cette perception et en vient à ne guère estimer son état. L'enquête posait la question suivante : « Pensez-vous que ce proverbe : *OKIJU SOM NADAMA NA KOK* (*seul celui qui est, ou ne sait rien, est resté cultivateur*) est vrai, faux, une plaisanterie ».

Le proverbe a été pris très au sérieux et jugé vrai par la majorité des sujets et surtout chez les femmes. La condition paysanne n'est donc pas placée très haut pour beaucoup de paysans. Cela peut étonner si l'on pense à la solidité des vertus paysannes sérèr, cependant les difficultés accumulées depuis quelques années avec les mauvaises récoltes, la chute des rendements, la baisse du cours de l'arachide et la montée des prix des objets manufacturés sont trop évidentes pour que la perception de cet état de chose ne finisse pas par être socialement reconnue en dépréciant le travail de la terre.

2 L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

L'ouverture sur le monde extérieur est faible. L'inclusion des Sérèr dans l'ensemble national marche cependant à grands pas : *la langue wolof* n'est pas parlée par les

jeunes Sérère mais dès 15 ans ils commencent à la connaître et l'utiliser et 90 % de la population adulte la connaît : les hommes en quasi totalité.

La religion est aussi un autre signe de cette assimilation : 79 % de la population se déclare musulmane, 11 % catholique, 10 % reconnaît n'avoir pas abandonné la religion traditionnelle. En fait le jugement doit être nuancé car la religion musulmane, surtout pour les musulmans sans secte (41 % des musulmans) et une partie des mourides qui représentent 22 % des musulmans, n'est qu'une religion de « carte de visite ». De toute façon l'adhésion à l'Islam ne compromet pas pour autant les cultes traditionnels, même chez les tidjanes (13 % des musulmans). Cependant les religions modernistes, pratiquées peut-on dire par le 1/3 de la population (tidjane, mouride, catholique), entament très fortement les cultes traditionnels : ceux-ci se ramifient et prennent un contenu nouveau et, avec les jeunes, perdront totalement leur fonction de représentation du monde car le monde actuel ne peut y être exprimé.

La langue française, véhicule de la culture internationale au Sénégal est peu connue des ruraux : aucun ne la lit, peu la parlent.

La radio, elle, tiendrait facilement une grande place dans la vie rurale mais, pour des raisons économiques, peu de Sérère de l'arrondissement en possèdent.

L'ouverture sur le monde extérieur se décèle aussi par les voyages hors du Sine, dans les villes surtout. On est étonné de voir que 40 % des hommes ne connaissent aucune ville, et 60 % n'ont jamais été à Dakar pourtant distante de 150 km. Mais ceci masque un fait récent à savoir que les jeunes, eux, y sont tous allés et pour travailler.

La longue saison sèche n'est plus occupée comme autrefois par les activités sociales prestigieuses dont les anciens ont gardé la nostalgie (fêtes, funérailles, mariages, luttes), ni par des travaux que l'économie moderne a rendus inutiles. *La saison sèche est devenue une saison morte* : aucune tâche rémunérée ne peut être effectuée localement et tout cela concourt au départ, momentané et saisonnier au début de la vie des jeunes adultes, pour la ville.

L'intégration dans la société rurale sérère ne peut être jugée du seul point de vue idéologique (participation aux modèles religieux et culturels de la société), elle est fonction d'un grand nombre de variables. L'enquête n'a pas pu aborder ce problème comme nous l'avions désiré. Il apparaît cependant que les structures sociales ne laissent que peu d'issues aux individus : l'indivision des biens et des terres est cependant un frein à l'accomplissement des volontés individuelles et incite au départ pour les hommes.

Pour les femmes la vie qu'elles ont est vécue comme pénible : leur position sociale reste inférieure à celle de la femme wolof, ce qu'elles ne sont pas sans savoir. Pour être matrilinéaire, la société sérère ne leur laisse qu'une faible autonomie sociale et économique. Tout ceci incite les femmes à échapper aux contraintes : traditionnellement l'issue était le divorce et le remariage, maintenant le départ définitif du village est la solution qui s'impose et s'imposera de plus en plus.

3 LE DÉPART VERS LA VILLE

Il y a quelques années le départ vers la ville s'effectuait pour des raisons purement individuelles comme le service militaire ou des raisons de santé. Le premier choc passé, le goût de la vie urbaine venait et le migrant occasionnel s'installait.

Aujourd'hui le processus est différent, et peut se décomposer en deux :

- Le premier est provoqué par la **scolarisation**. Calquée jusqu'à présent sur le modèle français, l'école est parfaitement inadéquate aux réalités sénégalaises. Cet enseignement produit des inadaptés aux conditions de vie rurales. D'autre part *l'écolage représente une lourde charge au budget* de ceux qui l'ont favorisé : débours financier de l'entretien et perte de main-d'œuvre sur plusieurs années. Or cette dépense doit être rentabilisée par le bénéficiaire direct de cette aide au profit de la famille toute entière. Comme nul travail rémunéré n'existe à la campagne, l'exode rural est réclamé pour ces jeunes disposant d'un vernis d'instruction par ceux-là mêmes qui ont investi — au sens propre — dans leur écolage.

L'école rurale suivie ne fournit qu'un maigre bagage au jeune paysan socialement obligé d'aller en ville « faire fortune », sinon la sienne du moins celle de sa parenté. Le réveil est dur avec les difficultés d'embauche en ville où le jeune lettré n'est nullement favorisé pour trouver un emploi. Cependant le retour en arrière est exclu, il est impossible à ces jeunes de revenir au village pour y vivre : ils en sont objectivement exilés.

- Le second mode de départ est la conséquence des difficultés économiques actuelles de la zone. Voilà quelques années le **travail salarié** ne manquait pas durant la traite à proximité de Niakhar : alors, les rendements d'arachide étaient ce qu'ils sont actuellement dans les Terres Neuves. Fatick est une de ces escales, aujourd'hui déchuës et quelque peu émouvantes quand on regarde leurs maisons de commerce en ruines. Toukar, et Niakhar même, étaient à ce moment là des bourgs importants situés dans l'arrondissement même.

De nos jours, la concentration de la traite en quelques points de collecte reliés directement à Dakar par des routes bitumées a effrité tout l'ancien réseau semi-urbain de bourgs et d'escales. A Dakar seulement et dans quelques autres villes existe du travail. Or il devient nécessaire d'obtenir de l'argent. L'arachide ne suffit plus aux besoins monétaires, le troupeau ne saurait répondre à ce besoin devenu banal. Et le mil, étant donné la pression démographique, est nécessaire à l'alimentation des maisons et ne saurait être vendu. Il ne reste donc que le travail salarié temporaire, et parfois définitif les circonstances et l'accoutumance aux conditions de vie urbaines aidant.

On parle beaucoup d'appel de la ville dans l'exode rural, l'enquête montre que le poids de l'**attraction urbaine** est la composante la plus faible, les valeurs urbaines ne sont pas en grande estime chez les sérèr urbains eux-mêmes. *Essentiellement l'exode rural est provoqué par la dégradation du mode de vie rural*. Pour un Sérèr de Niakhar la baisse du cours des matières premières et l'augmentation du prix des produits manufacturés n'est pas de la littérature mais un fait d'expérience. Les efforts déployés

par les paysans pour y répondre sont bien la marque d'une prise de conscience du phénomène. Il y a alors deux solutions possibles, l'une intérieure, sur place, et l'autre extérieure : le départ.

De la première solution relèvent **les efforts de mutation agricole**, dont la réalisation se heurte à de trop nombreuses difficultés : augmentation trop importante du temps de travail, des dépenses monétaires, inadaptation des structures socio-politiques, poids de la « tradition » (conçue comme ensemble culturel et idéologique complet et non passif : le repli sur la tradition dans la lettre ou dans son esprit est une des réponses possibles à l'agression du monde moderne).

Le **départ en campagne**, seconde solution, est une habitude sociale qui se prend vite : il y a toujours des parents ou des pays ailleurs, ceci n'est pas important tant qu'une autre cause que l'imitation ne joue pas, mais dès que le besoin s'en fait sentir cette diaspora, pour minime qu'elle soit, sert de structure d'accueil aux premiers vrais migrants, tous temporaires dans les intentions et qui élargiront les potentialités d'accueil. Tant que l'incitation au départ se manifeste le mouvement ne saurait que s'accélérer. Si les conditions de vie urbaines se dégradent par manque de travail le mouvement ne cessera pas pour autant : la pénurie sera plus forte et les nouveaux arrivants plus défavorisés et plus exploités que leurs prédécesseurs. Mais la différence de genre de vie joue toujours en faveur de la ville.

Une chose est bien nette : pour les Sérèr, urbains ou ruraux, **Dakar est la ville où l'on gagne de l'argent** pour les 3/4 des sujets.

Les Sérèr de Niakhar contrairement à leurs dires favorisent le départ des jeunes : en freinant leur autonomie économique (ils n'auront pas de champs à eux), en favorisant la scolarisation, en incitant concrètement au départ en payant le billet du car pour Dakar, en faisant quelques dépenses de protection : la moitié des Sérèr urbains ont reçu des amulettes protectrices.

En conclusion, on peut affirmer que ce n'est pas l'image prestigieuse de la ville qui incite à la migration — celle-là justifie idéologiquement celle-ci —, ce n'est pas non plus une force d'attraction abstraite de la ville, c'est la différence de niveau de vie entre villes et campagnes qui est déterminante compte tenu du fait que la campagne devient, pour des raisons objectives, répulsive par la détérioration des termes de l'échange, les besoins monétaires insatisfaits, le niveau de vie en voie de dégradation... Ne partent en ville que ceux qui déjà disposent d'expérience antérieure en matière de migration, d'une connaissance de la langue wolof, d'une certaine scolarisation. D'autre part les partants sont socialement déterminés par une position familiale défavorisante (rangs élevés dans l'héritage, appartenance à des concessions de faible cohésion sociale).

Donc l'appel ne vient pas de la ville : celle-ci ne joue pas le rôle positif qu'on lui accorde généralement, c'est plutôt le déversoir d'une campagne saturée.

LES SÉRER A DAKAR

1 TYPOLOGIE DES MIGRANTS

Les Sérèr de l'arrondissement de Niakhar à Dakar peuvent se décomposer en cinq catégories :

- les migrants saisonniers masculins
- les migrants saisonniers féminins qui sont des bonnes
- les migrants permanents (plus d'un an de présence)
- les urbanisés (plusieurs années de présence)
- les épouses.

La principale caractéristique des **migrants saisonniers** est de venir dans un but extrêmement précis : *gagner de l'argent*. Ils viennent par groupe, en général aidé par leurs familles toujours avec leur assentiment et fréquemment par incitation. Sans qualification, ne connaissant, au mieux, que le wolof, ils n'ont que leur force de travail à vendre. A leur arrivéc à Dakar ils sont pris en charge par des collectifs de jeunes qui les conseillent, les aident, les nourrissent et les logent en attendant qu'eux-mêmes puissent cotiser pour aider les nouveaux arrivants. Les regroupements s'effectuent par groupes originaires d'un même village.

Les hommes seront manœuvres, les femmes, qui sont en fait des jeunes filles, seront des bonnes.

Les bonnes vivent en groupes plus larges, de 5 à 10, elles se louent dans les familles urbaines où elles déjeunent et emportent leur repas du soir, leurs conditions de vie sont meilleures que celles connues par les hommes.

Les migrants de longue durée sont ceux qui ne retournent plus cultiver dans leur village plusieurs années de suite. On peut distinguer :

- 1 les scolarisés qui ne peuvent plus retourner en zone rurale quel qu'en soit leur désir. Leur condition est parfois précaire car ils sont placés en porte-à-faux quand l'éducation qu'ils ont reçue est superficielle. Ils sont fréquemment chômeurs, mais l'ajustement au marché du travail se réalise pour eux aussi.
- 2 les autres manœuvres temporaires arrivent parfois à rester plusieurs années en ville, mais la précarité de leurs conditions de vie les incite à un retour à la campagne dès que les conditions y changent.
- 3 les artisans modernes et les ouvriers qui ont trouvé un métier en ville et qui pour l'apprendre ont dépensé des sommes d'ingéniosité et consenti tous les sacrifices. Les biographies les plus instructives de ce point de vue sont celles des tailleurs qui ont accepté d'être lourdement exploités durant leur apprentissage et qui achètent leurs machines à coudre et leur établi pour des sommes très élevées.

Les urbanisés sont nombreux mais la méthode d'enquête les sous-estime fortement. Ce sont soit des scolarisés ayant pu prendre pied comme employés dans les circuits commerciaux et industriels de type moderne soit des immigrants de longue date, ouvriers ou employés divers, ayant pu avec le temps bâtir leur vie en ville et il leur est inconcevable d'en partir.

On doit remarquer que si le migrant de 2 ou 3 ans est quelque peu gêné de se dire sérère, l'urbanisé, lui, a tendance à en rajouter. Il parle bien le wolof, fréquemment le français, mais affirme vigoureusement son identité sérère. L'un d'eux, marié à une Wolof, condamnait sans ambages les mariages mixtes inter-ethniques. Le village d'origine et la vie de brousse prennent dans leur discours une allure mythique. Ils parlent volontiers, et avec nostalgie, de la « vie champêtre » mais se garderaient bien d'y retourner.

Appelées en ville par leurs maris il arrive que ce soient **les épouses** qui fassent vivre le ménage en étant bonnes. Elles sont, sauf pour les ménages de permanents et d'urbanisés, en général déchargées de maternités ou d'enfants en bas âges. Il nous semble qu'elles inciteraient au maintien en ville.

Le village est plus étouffant pour elles que la ville et le travail y est aussi plus dur : corvées de bois, d'eau et des champs s'ajoutent à la cuisine et aux enfants. En ville, pour peu qu'elles travaillent de temps en temps, elles disposent d'une certaine autonomie économique (étant donné que les budgets des mari et femme sont traditionnellement strictement séparés, ce que la femme gagne lui revient) et des jeunes parentes d'une dizaine d'années venues de la brousse les aident au ménage ou même les en déchargent complètement.

2 LES ZONES URBAINES DE DAKAR

Les Sérère originaires de Niakhar se regroupent principalement dans les trois zones dites ici de *Baye-laye*, *Usine* et *Pikine*. Dans une grande ville en rapide expansion comme Dakar, les conditions d'hygiène et d'habitat varient beaucoup selon les quartiers.

En allant du meilleur au moins bon on peut distinguer cinq types d'habitat et d'environnement correspondant à des zones d'habitation retenues par l'enquête

- Zone entièrement construite en dur, **les S.I.Cap** (zone lotie par la Société Immobilière du Cap Vert) sont une zone d'habitat moderne où chaque maison individuelle dispose d'une cour. La population de ce quartier appartient aux classes à plus forts revenus, on y trouve donc des urbanisés de longue date. Un problème, cependant, existe pour certaines familles : la traditionnelle hospitalité peut amener un certain surpeuplement qui est vécu d'autant plus fortement que la population se distancie de ses origines paysannes.
- Ville satellite de Dakar, située à la périphérie, **Pikine** est une banlieue hétérogène en rapide expansion. Un réseau d'égout fait cruellement défaut, cependant la faiblesse relative de la densité de population permet de résoudre ces problèmes

de façon plus ou moins satisfaisante selon les familles. L'habitat est en dur dans la moitié des cas. Ainsi les familles de Pikine qui sont souvent urbanisées et stables ont-elles un milieu de vie relativement correct.

- Le quartier Usine n'est que très partiellement urbanisé selon l'axe des voies principales. La population de ce quartier comprend une forte proportion de groupes de célibataires. Il existe un réseau d'égouts, mais de nombreux lieux sont souillés et offrent ainsi des conditions d'hygiène moyennes.

Les maisons sont le plus souvent en bois ; le taux d'occupation est important : plus de quatre personnes par pièce en moyenne.

- Le quartier Medina est le plus ancien quartier africain de Dakar ; les conditions y sont malgré tout médiocres. L'habitat est hétérogène et le surpeuplement est la règle.
- La zone de Baye-laye est la zone des quartiers dits « flottants ». Elle est habitée par la fraction la plus pauvre de la population, les pièces sont plus petites qu'ailleurs et aussi plus peuplées. On trouve très peu de maisons en dur. C'est une zone d'arrivée où vont de nombreux célibataires qui y vivent en groupe. Même si certains habitants arrivent à faire régner à l'intérieur de leur concession l'ordre et la propreté, les conditions d'hygiène, d'habitat et d'environnement sont déplorables dans tous ces quartiers.

3 MODE DE VIE URBAIN

Formant une **population jeune**, les **migrants urbains** sont fréquemment des célibataires : la moitié des hommes et le quart des femmes. Ils adhèrent aussi plus résolument à la modernité, ce qui se décèle par la religion : les pratiques religieuses traditionnelles tombent en quasi désuétude (1 % s'en réclame) et surtout la catégorie « musulmans sans secte » disparaît totalement : tous les musulmans se déclarent affiliés à une confrérie.

Il y a aussi un refus de conserver les **classifications traditionnelles** ; les personnes de caste essayent de donner d'eux une autre image. En zone rurale l'on préférerait refuser de répondre alors qu'en ville on change délibérément sa caste en se déclarant libre ou noble. Le fait le plus notable est qu'en ville où la caste de chacun est cependant connue des autres, aucune réflexion n'est jamais faite devant l'intéressé ; à la campagne on se gêne moins pour remettre les choses en place, ce fait apparaissait nettement dans la pratique des interviews durant l'enquête. De même les hommes s'évitent plus en milieu rural qu'en ville : 44 % contre 58 %. Les femmes ont une attitude inverse, 56 % contre 45 %, mais il y a parmi elles tellement de jeunes filles que ceci est plutôt le reflet des mises en garde de la famille : celle-ci craint toujours qu'elles ne se fassent « enceinter » comme on le dit à Dakar. Elles craignent l'entraînement à une mauvaise vie : la moralité douteuse entre pour 50 % dans les motifs avancés par les femmes en ville.

La modernité peut aussi être décelée par la **thérapeutique** suivie en cas de maladie

grave. Mais comme il est plus aisé d'être soigné à l'occidentale en ville le renseignement ne peut être utilisé sauf en ce qui concerne la différence entre sexes : les femmes ont plus fréquemment recours à la médecine traditionnelle que les hommes.

En cela comme dans leurs autres comportements et attitudes **les femmes sont moins touchées par la modernité qu'apporte la ville que les hommes**. Et de toute façon elles sont moins gênées d'avouer leur adhésion à la morale et aux pratiques traditionnelles. De même elles perdent plus vite le vernis scolaire que les hommes qui, au contraire, améliorent leur capacité. Ceci apparaît en comparant la scolarisation et la lecture.

En effet, en ville un homme sur deux est scolarisé, mais deux sur trois savent lire, alors qu'à la campagne 1 sur 4 est scolarisé et moins d'1 sur 5 lit. Pour les femmes ces rapports sont en ville de 1 sur 8 et 1 sur 15, et à la campagne de 1 sur 30. En zone rurale les hommes perdent l'usage de leurs connaissances, alors qu'en ville ils les améliorent.

Une conclusion identique s'impose pour la connaissance du français acquise en ville pour la moitié des hommes.

Le port du vêtement européen est exceptionnel chez les femmes mais fréquent chez les hommes surtout chez les moins de 30 ans (les 3/4). Le vêtement est soigneusement choisi pour les retours au village : les 2/3 des sujets le déclarent, mais ceux qui s'habillent à l'européenne estiment s'habiller identiquement ce qui montre que ce type de vêtement est en soi prestigieux.

Une analyse intéressante peut être faite des **soucis économiques** déclarés par les sujets de l'enquête :

- *la nourriture*, souci principal en brousse, ne l'est en ville que chez les hommes et chez les femmes mariés.
- *le vêtement* en ville est un souci primordial : il s'agit d'être toujours correctement vêtu, en brousse ceci n'est qu'un souci secondaire.
- *le logement*, qui représente le cinquième des dépenses chez les hommes et le dixième chez les femmes (qui vivent en collectivités plus nombreuses) n'est un véritable souci qu'en ville.
- *l'alimentation*, meilleure et plus variée chez les femmes (car elles sont bonnes-à-tout-faire dans des familles aisées) est ressentie comme monotone par les hommes chez qui elle représente un certain souci. Par ailleurs le rôle de pique-assiette que les chômeurs masculins ont par la force des choses, les humilie profondément, les femmes étant socialement dépendantes ne ressentent pas cette gêne ; il faut dire aussi que la solidarité entre les femmes paraît plus forte que celle qui unit les hommes, la gêne de dépendre d'autrui y est donc plus faible.

VI – CONCLUSIONS

Un important résultat de cette enquête est de bien montrer l'**ambiguïté de la situation des Sérèr** tant dans la zone rurale que dans la zone urbaine. Manifestement aucun équilibre n'est atteint. Prisonnier des faits modernes et d'une idéologie de type

familial, le Sérère se débat difficilement dans le lacs des fidélités et des contraintes. L'impression que l'on retire des observations est que, à proprement parler, le Sérère ne sait plus à quel saint se vouer. Un certain désespoir social se dessine, né des impossibilités et du manque d'issues. Sans qualification, inférieur de par ses modèles sociaux de paysan, chassé de la campagne par la crise économique et semi-chômeur en ville, le Sérère ne peut pas être insensible à ce qui lézarde son monde ni au fait que son monde se lézarde.

Malgré tout l'attrait que revêt la ville pour les paysans sérère, rien ne permet de dire que ce soit l'attraction de la ville qui puisse expliquer l'exode rural. Le fait essentiel est le **déséquilibre** des niveaux de vie **entre la ville et la campagne**. Et ceci joue avec d'autant plus de force qu'il y a une crise économique et sociale dans les campagnes arachidières du Sénégal (successions de mauvaises récoltes, régime foncier inadapté, faible autonomie des jeunes, introduction accélérée du progrès technique) qui est aggravée par des causes spécifiques dues à la société sérère (densité de population maximum pour un système socio-économique donné, lequel se dégrade actuellement, structures familiales pesantes, faiblesse actuelle d'une idéologie novatrice puisant dans le vieux fond culturel sérère ...).

La situation de la femme appelle aussi quelques remarques. Pour matrilinéaire qu'il soit le système social sérère ne favorise guère la femme. Celle-ci peut comparer son statut à celui plus favorisé de la femme wolof, même rurale.

Les réticences des femmes sérère à suivre aveuglément les instructions de leur parenté dans les choix matrimoniaux deviennent évidentes: dans le choix du conjoint pèse lourd la qualité du genre de vie du village : en particulier le portage de l'eau est un critère et certains jeunes ruraux n'espèrent plus trouver d'épouse qu'en changeant de village pour un autre où les puits soient plus proches des habitations que là où ils demeurent.

Les jeunes filles que l'on envoie comme bonnes à Dakar, (malgré les réticences à l'avouer, la famille non seulement est favorable au départ mais y incite), reviennent un peu dégrossies de ce séjour urbain, certaines mêmes saisiront l'occasion de se libérer. Ces faits réduisent le champ des épouses possibles surtout que le système de parenté n'a guère de souplesse de ce point de vue — certains jeunes sont déjà dans une réelle difficulté, mais les autres aussi en ressentent le malaise.

Tout ceci ne doit pas masquer qu' **actuellement s'élabore** sous nos yeux **une construction nationale** : la dégradation du genre de vie sérère en est un signe parmi tant d'autres dont l'extension se l'islam et de la langue wolof. Aujourd'hui défavorisés les Sérères ne le seront peut-être pas demain — ce qui rend douloureux leur cas est qu'il est actuel. Fondre en un seul peuple des ethnies différentes exige que des barrières soient levées. Au Sénégal actuellement ces barrières sont moins des clivages ethniques que des disparités entre les milieux économiques urbain et rural et entre les campagnes ayant un avenir possible et les autres dont l'avenir reste douteux. De ces deux points de vue le Sine apparaît défavorisé : Dakar est là qui, avec son arrière pays, dévorera probablement ses hommes, main-d'œuvre bon marché car entre

ces deux points de vue le Sine apparaît défavorisé : Dakar est là qui, avec son arrière pays, dévorera probablement ses hommes, main-d'œuvre bon marché car entretenue en partie par la campagne. D'autre part face à des régions rurales comme la Casamance et le Sénégal Oriental ses potentialités apparaissent faibles et économiquement peu rentables.

Ces deux causes cumulées font penser que l'exode rural n'en est qu'à ses débuts dans le Sine à moins qu'une politique de migrations rurales puisse aboutir : mais la concurrence de Dakar restera très vive.

VII – TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Note : M = sexe masculin
 F = sexe féminin
 U = urbain
 R = rural

I – DESCRIPTION DES ÉCHANTILLONS

Groupes d'âges	M		F	
	U	R	U	R
15 – 19 ans	15	9	33	9
20 – 29 ans	48	15	28	20
30 – 39 ans	24	18	21	21
40 – 49 ans	9	19	6	26
50 – 59 ans	2	18	1	11
60 +	2	21	1	13
Ensemble	100	100	100	100

II – SITUATION MATRIMONIALE

Situation matrimoniale	M		F	
	U	R	U	R
Célibataires	51	22	23	3
Mariés	46	74	63	97
Veufs et Divorcés	3	4	14	-
Ensemble	100	100	100	100

III – RELIGIONS (M + F)

Religion	U	R
Musulmans		
Mouride	39	36
Tidjane	42	22
Khadir	2	7
Sans secte	-	11
Catholiques	16	12
Traditionnelle	1	12
Ensemble	100	100

IV – CASTES (M + F)

Caste	U	R
de métier	9	5
libre	50	21
noble	39	14
non déclarée	3	60
Ensemble	100	100

V – SCOLARISATION (selon le sexe)

Scolarisation	M		F	
	U	R	U	R
Primaire	70	98	82	75
CEP et au-delà	301	2	8	25
Ensemble	100	100	100	100
% de non scolarisés	48 %	75 %	88 %	97 %

VI – SCOLARISATION ET LECTURE

Proportion de	M		F	
	U	R	U	R
Scolarisés	52	25	12	3
Lettrés	62	15	6	3

VII – LIEUX D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE
DES SÉRER URBAINS

Lieux	M	F
Arrondissement de Niakhar	70	50
Dakar	30	50
Ensemble	100	100
% ignorant le français	26	83

VIII – VILLES CONNUES EN DEHORS DE DAKAR (*)

Villes connues	M		F
	U	R	U
Néant	30	41	44
Ville de la région de Niakhar	37	36	46
Autre ville	33	23	10
Ensemble	100	100	100

* question sans objet pour les femmes en milieu rural.

IX – SOUCIS ÉCONOMIQUES : FRÉQUENCE D'APPARITION EN
1ère ET 2ème POSITION RÉUNIES (%)

Soucis économiques	M		F	
	U	R	U	R
Nourriture	60	46	26	44
Logement	35	2	12	18
Envois d'argent à la famille	33	4	38	7
Distractions	5	21	2	41
Voyages	4	1	3	19
Habillement	40	19	68	2

DEUXIEME PARTIE

RÉSULTATS DE L'ENQUETE

CHAPITRE I

MÉTHODOLOGIE

I – CONCEPTION DE L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

La **sociologie** a eu dans cette enquête un statut particulier

Il lui était réclamé :

- 1 une étude sur
 - l'adaptation,
 - la migration,
 - la demande médicale.
- 2 un ensemble de renseignements sur chaque sujet afin de le « cadrer » pour les autres recherches (besoin de santé, consommation médicale, situation psychosociale du sujet).
- 3 de régler tous les problèmes humains posés par l'enquête médicale (acceptation par le sujet du principe de la visite, et de ses contraintes, en particulier la prise de sang).

L'investigation sociologique devait permettre :

- d'une part d'appréhender certaines composantes sociologiques (mobilité, autonomie individuelle, degré de déstructuration, niveau des production et consommation ...) de la population rurale prise comme milieu de référence ;
- d'autre part d'appréhender chez les migrants sérèr à Dakar ces mêmes composantes afin d'amener la recherche à mesurer la distance qui les séparait de leurs conditions originelles.

La principale difficulté de cette investigation est l'interférence des plans synchroniques (comparaison du Sérèr rural au Sérèr urbain) et diachronique (comparaison du Sérèr urbain d'aujourd'hui au Sérèr rural qu'il était).

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour ce qui est la partie proprement sociologique :

- le questionnaire rural est centré sur la situation de la concession, sur la position du sujet dans cette concession, sur la situation économique personnelle ;
- le questionnaire urbain est centré sur le phénomène d'adaptation en ville, sur la position (personnelle et familiale) du sujet au départ, sur ses expériences professionnelles et son mode de vie urbain.
- pour les femmes, le questionnaire est centré sur leur vie matrimoniale et leur position d'indépendance vis-à-vis des maris.
- pour tous on tentait de saisir la scolarisation, les expériences urbaines et la représentation de leur insertion sociale.

Les questionnaires sociologiques réalisent un compromis entre une optique sociologique et une optique psychologique tout en permettant un relevé des faits. Dans ces conditions les questionnaires sociologiques finissent par ressembler à un train. Cette hétérogénéité apparaîtrait encore mieux si l'échantillon avait été plus large car les possibilités de croisement entre les différentes questions resteraient quand même rares. L'unité qui relie entre elles les questions pour un sujet donné est sa biographie or celle-ci fait défaut. Cette optique conduit à un questionnaire lourd, ceci étant renforcé par la méthode même du questionnaire qui obligeait à prévoir une batterie de questions pour répondre à une interrogation simple (par exemple : combien gagne le sujet, que fait-il ? ...).

En outre la méthode du questionnaire reste d'un maniement délicat dans une société comme celle des sérèr, quoique le questionnaire ait été bâti directement en langue sérèr.

II – CONCEPTION DE L'ENQUETE HABITAT-HYGIENE

1 HYPOTHESES

La difficulté rencontrée par cette investigation est la divergence de conception quant à l'hygiène entre la population enquêtée – dont il faut souligner le goût pour la propreté – et une enquête dont les critères doivent dépasser la propreté telle que la définit le sens commun pour mettre en évidence les facteurs potentiellement pathogènes du milieu.

Le choix des principaux facteurs s'est inspiré d'un certain nombre d'enquêtes déjà réalisées dans différents quartiers de Dakar :

- **pour l'habitat : le surpeuplement**, en particulier la nuit, est élevé : nombre de personnes dormant dans la même pièce, favorise la transmission des maladies aérogènes ; **l'état et la nature des sols** des cases et des cours peut être un facteur favorable aux maladies transmises par les crachats, aux affections bactériennes et parasitaires intestinales (en particulier chez les jeunes enfants). **La nature des murs** est un facteur à prendre en compte car un mur en paille, bois ou banco offre un bien meilleur asile aux insectes nuisibles qu'un mur en dur.
- **pour l'hygiène corporelle** : celle des mains est capitale dans la transmission des différentes maladies entérogènes. Un point particulièrement important concerne la bilharziose et les bains dans les marigots.
- **pour l'assainissement** : l'élimination incorrecte des matières fécales favorise les maladies entérogènes, différentes parasitoses intestinales et entraîne la pullulation des mouches ; l'eau peut transmettre des maladies entérogènes et en milieu rural le ver de Guinée. L'insuffisance de la quantité d'eau disponible retentit évidemment sur l'hygiène corporelle, mais aussi sur la qualité de l'eau bue.

L'eau est généralement conservée dans des « canaris », récipients de terre poreuse où elle se rafraîchit. Si l'entretien des canaris ne suit pas des règles strictes (pose d'un couvercle, rinçage quotidien et brossage hebdomadaire) l'eau y subit une « pollution secondaire ». Un point particulièrement important est celui des canaris fixes ou enterrés ; ils ne peuvent jamais être lavés, l'eau qu'ils contiennent est donc toujours polluée, de plus ils représentent souvent un gîte larvaire important les ordures ménagères attirant rats, mouches ..., et favorisent indirectement la transmission des maladies entérogènes, du trachome..., leur élimination est un problème important en hygiène ; de même, la présence d'animaux en liberté dans la concession dont les excréments peuvent souiller le sol ; la présence habituelle ou saisonnière de différents insectes vecteurs de maladies doit être également prise en compte.

On a donc retenu uniquement pour cette enquête les facteurs qui peuvent aider à la propagation des maladies transmissibles. Les facteurs correspondant à des besoins physiologiques insatisfaits (protection contre la chaleur ou le froid, pureté de l'air, etc ...) et ceux qui sont à l'origine de traumatismes ou d'accidents ont été volontairement négligés car, dans le contexte de cette enquête, ils ne présentaient qu'un intérêt secondaire.

Une pré-enquête sans questionnaire a été réalisée par les étudiants en médecine de 5e année dans le cadre de leurs travaux pratiques d'Hygiène et de Médecine Préventive (1 sujet adulte enquêté par étudiant, soit 19 pré-enquêtes réalisées) ; pour des raisons de commodité, elle n'a eu lieu qu'en milieu urbain.

La pré-enquête a été précédée d'une réunion d'information, non seulement pour préciser aux étudiants les différents points à observer mais également pour initier les étudiants aux méthodes d'enquête.

Le but de cette pré-enquête était double :

- recueillir le plus de données possibles afin de voir si l'on pouvait élargir l'éventail des facteurs choisis par raisonnement ;
- pour chaque facteur, déterminer les renseignements que l'enquêteur pourra recueillir par l'observation (en tenant compte qu'il s'agit d'une enquête ne comportant qu'un seul passage de l'enquêteur) et ceux pour lesquels il devra poser des questions.

La préparation du questionnaire a été réalisée avec le concours de ces étudiants. On a d'abord éliminé, malgré leur intérêt, certains facteurs pour lesquels la pré-enquête montre qu'on ne peut espérer, du moins en un seul passage, une réponse valable :

- l'hygiène des mains, car la réponse obtenue est toujours positive ;
- les insectes, car seule une enquête entomologique aurait pu fournir une réponse objective.

Pour tous les autres facteurs, on a préparé un questionnaire et une fiche de consignes en ne retenant que des critères objectifs et en restreignant au maximum les catégories de réponses possibles (par exemple pour le toit : tuile, tôle, fibrociment, ... sont réunis dans une seule catégorie : dur).

2 LES QUESTIONNAIRES

Pour les différents problèmes étudiés les critères finalement retenus sont donc les suivants :

Pour l'habitat, compte tenu du mode de vie, on n'étudiera que la pièce où le sujet enquêté dort. La surface de cette pièce sera précisée ; le surpeuplement sera appréhendé par le nombre de personnes dormant avec le sujet dans le même lit et dans la même pièce.

L'état des sols et des murs sera déduit de leur nature.

Pour l'hygiène corporelle : on précisera le lieu utilisé. Comme il peut varier selon la saison, on posera donc la question et pour la saison sèche, et pour la saison des pluies. On précisera donc le mode de lavage, la quantité d'eau utilisée et la fréquence des douches.

Pour l'assainissement : on notera pour l'élimination des matières fécales, le lieu habituellement utilisé, de plus, lors de l'utilisation de latrines, l'état des lieux selon trois critères :

- la souillure par des matières fécales du sol ou du plateau des latrines (problèmes des ankylostomes en particulier) ;
- les risques de débordement (danger fréquent dans les W.C. publics) ;
- la présence de mouches.

La **qualité de l'eau** est variable selon sa provenance. Le lieu d'approvisionnement peut varier selon la saison, cela n'a été perçu qu'en cours d'enquête. La quantité d'eau disponible dépend avant tout de la distance à parcourir pour s'approvisionner ; de plus on demandera aux personnes si elles estiment avoir assez d'eau.

Pour la **conservation de l'eau** : le problème des gîtes larvaires amène deux questions: nombre de canaris fixes et pour les canaris mobiles, nombre de canaris non brossés. Le problème de la « pollution secondaire » ne concerne que l'eau de boisson, il peut s'évaluer par l'entretien des canaris conservant l'eau destinée à cet usage ; d'où la question pour cette catégorie seulement : nombre de canaris couverts, lavés, vidés.

Pour les **ordures ménagères** liées surtout au problème des mouches, on précisera le mode de stockage.

Quant aux **animaux** en liberté dans la concession (on rejoint là la question de la nature et de l'entretien des sols), on notera leur nombre et leur espèce.

Après essai du questionnaire certaines variables non discriminantes, trop difficiles à observer ou à exploiter ont été abandonnées.

Deux questionnaires ont dû être élaborés, l'un pour la zone rurale, l'autre pour la zone urbaine (voir figure R 1 et U 6).

III – REMARQUES SUR LA MÉTHODE D'ENQUETE

L'enquête faite nous pouvons émettre quelques remarques sur l'adéquation de la méthode à certains objectifs de l'enquête.

Aucune opération n'a pu être critiquée en elle-même, n'ayant pas été disjointe de la suivante dans le processus d'enquête. La conséquence la plus importante a été l'absence de contrôle possible de l'**échantillonnage** qui a posteriori se révèle donner un poids inégal à chaque sexe selon la zone : plus important aux femmes en zone rurale et aux hommes en zone urbaine.

En ce qui concerne l'enquête sociologique, l'hétérogénéité de la population vis-à-vis du questionnaire limite les possibilités d'analyse. Dès le départ nous avons séparé hommes et femmes mais d'autres clivages existent : pour un sujet qui déclare n'avoir jamais été malade, toute la partie santé-consommation médicale est sans objet ; pour celui qui ne sait lire, l'instruction ; pour celui qui n'a jamais migré, la migration ; pour la jeune fille, la vie matrimoniale ... Qui trop embrasse mal étreint.

Pour l'étude sociologique des migrations il eut mieux valu ne s'adresser qu'à des sujets adultes de sexe masculin. Ceci n'a pas été possible étant donné la multiplicité des objectifs : pour la santé mentale, il fallait des sujets des deux sexes de plus de 15 ans ; pour les biologistes et hygiénistes, des enfants...

Le délai insuffisant pour la réalisation de l'enquête de terrain, en télescopant les opérations, n'a pas permis :

- d'observer, avec des questionnaires condensés un plus grand nombre d'individus possédant certaines caractéristiques (situation matrimoniale, antécédents de migration ...);
- de tester suffisamment l'ensemble des instruments dont certains ont été mis au point au fur et à mesure du déroulement de l'enquête ;
- de réviser la méthodologie initiale pour l'étude des migrations qui était inadéquate en certains points. En l'absence de délai pour la réflexion et la réorientation de l'enquête, ces adaptations nécessaires n'ont pu être réalisées.

Il a fait défaut d'une équipe chargée uniquement de la **gestion**, ce travail a été réalisé en plus et au détriment des tâches scientifiques.

L'enquête n'a pas bénéficié de suffisamment de chercheurs à temps plein, en particulier aucun médecin, même temporairement, n'a été détaché pour l'enquête. Ceci explique que l'enquête n'ait été intégrée qu'en ce qui concerne l'habitat-hygiène et la sociologie (questions situant le sujet pour la santé mentale et pour la santé physique). La multidisciplinarité aurait exigé que chaque discipline définisse d'abord ses objectifs propres pour permettre ensuite une confrontation des besoins et des apports de chaque discipline.

Les différentes critiques formulées ne nous masquent pas l'intérêt de l'enquête qui par son existence même nous prouve qu'elle était possible. Outre l'importance de son apport méthodologique, elle fournit, pour les faits médicaux essentiels, des données majeures.

Cette enquête nous a apporté des enseignements quant à la **méthodologie d'une étude sociologique des migrations rurales vers la ville.** L'hypothèse de travail essentielle reste le contrôle de la variable « milieu d'origine ».

La réalisation d'une telle étude devrait commencer par un recensement démographique exhaustif rural et urbain relevant quelques variables sociologiques factuelles. En milieu urbain, les difficultés du repérage nécessitent un informateur par quartier.

En second lieu viendrait l'enquête sociologique qui pourrait ne s'adresser qu'à tel ou tel type de migrants selon les données du recensement. Le recensement exhaustif rural et urbain devrait permettre d'étudier la concession d'origine de chaque migrant. Par ailleurs, il serait possible d'étudier un échantillon de concessions sans migrants.

La mobilité des migrants saisonniers rend difficile leur étude à partir du milieu urbain. Une étude longitudinale du seul milieu rural suffit. Trois passages : avant la migration pour repérer les migrants potentiels, ensuite, pour identifier les migrants réels et après le retour, pour interroger ces migrants réels.

CHAPITRE II

RÉSULTATS DE LA ZONE RURALE

I – DÉROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête en milieu rural faisait la suite des enquêtes menées par P. Cantrelle depuis 1962 et celles de J.L. Ravel. **La pénétration du milieu** était donc toute faite. Cependant la perspective des examens médicaux a amené à expliquer dans les 13 villages de l'échantillon les objectifs et les modalités de l'enquête. Certains villages dès lors, ont marqué leur réticence : une précédente enquête de nutrition, réalisée sans égards, avait prévenu la population contre la prise de sang. La phase de pénétration fut donc relativement brève : après que l'explication ait été fournie au chef de village, une réunion des chefs de concession avait lieu au cours de laquelle était reprise l'argumentation déjà développée auprès des notables. Les objectifs de l'enquête et leur importance pour la connaissance des problèmes de santé dans l'arrondissement ; la méthode : choix des villages, tirage au sort des concessions et des sujets (l'assimilation à la Loterie Nationale nous a été fournie par la population elle-même) ; les questionnaires et leur intégration dans la stratégie de l'enquête ; l'organisation des journées médicales, l'explication détaillée de chaque examen médical ont été abondamment exposées. L'acceptation du village était demandée. Si nous insistions sur l'absence de conséquences administratives à tout refus, nous insistions également sur la conséquence de l'acceptation qui était la **participation individuelle et collective** à l'organisation de la journée médicale du village.

Incidemment nous rappelions le coût de ce travail, son intérêt et la chance que cela pouvait représenter pour le village et ses habitants. Nous faisons beaucoup appel au sens des responsabilités des chefs de concessions, aux différents niveaux de leur responsabilité : individuelle, familiale, villageoise, régionale et nationale.

Mené par l'équipe des enquêteurs de l'ORSTOM, le recensement n'a pas posé de problèmes particuliers. A partir des fiches de l'enquête de P. Cantrelle les enquêteurs procédaient à une réactualisation de cette fiche et recensaient les émigrants vers Dakar (voir figures R 2 et R 3).

Les enquêteurs étaient Wolof et Sérèr et un biais s'est manifesté : les enquêteurs Sérèr recensaient des familles plus larges que les enquêteurs Wolof. Cela tient à la conception plus large de la famille chez les Sérèr que chez les Wolof.

L'observation médicale recouvrait une grande étendue de variables et regroupait les spécialistes de :

- dermatologie
- ophtalmologie
- médecine générale
- pédiatrie
- stomatologie
- radiologie
- cardiologie
- biologie

Certains examens n'étaient subis que par les adultes. Certaines spécialités purent constituer deux équipes. D'autres, comme la dermatologie, l'ophtalmologie, la radiologie durent assumer l'examen de l'intégralité des sujets.

Deux villages étaient vus lors de chaque journée médicale, chacun pris en charge par une équipe médicale — Les médecins isolés se répartissaient en deux groupes : le premier effectuait d'abord le village 1, ensuite le village 2 et le second groupe effectuait d'abord le village 2 puis le village 1.

Le déplacement d'un aussi grand nombre de personnes dans les villages n'a pas été sans poser de délicats problèmes de logistique. Ceux-ci ont été heureusement résolus avec l'aide en matériel de l'Université de Dakar.

Chaque village préparait pour la journée médicale qui devait se dérouler chez lui une aire ombragée où était utilisé le paysage (bosquet d'arbres) et que l'on entourait de tapades (cloisons de tiges de mil). Dans l'enclos ainsi délimité étaient installés différents cabinets de consultation. Les sujets subissaient les examens, si possible dans un même ordre. L'arrivée perlée des sujets, l'existence de goulots d'étranglement (différentes durées des examens) et les nombreux aléas inhérents à ce genre de situations n'ont jamais permis d'éviter, à certains sujets, de longues attentes.

Ces visites mobilisaient l'ensemble du personnel disponible et de nombreux villageois se joignaient à lui pour guider les sujets lors de la visite, aller chercher les retardataires, servir d'interprètes.

Un repas de midi était servi sur le lieu d'examen pour l'équipe d'enquête, il était suffisamment abondant pour que les sujets puissent également être nourris.

Un poste de soins a systématiquement été prévu par les villageois ; l'absence de médecin délégué spécialement à ce poste a provoqué un fort mécontentement dans certains villages. Ce n'est qu'à la dernière séance qu'il y eut un médecin, ce qui était

trop tard et ne put enrayer la défiance née dans certains villages et qui se répercutait dans d'autres déjà prévenus contre les enquêtes médicales. Ce manque de médecin a hypothéqué le travail médical mais aussi sociologique puisque nous avons dû procéder nous-mêmes à de longues séances de soins.

La propagande s'en est trouvée allongée et gênée : la plus simple déontologie nous obligeait à ne pas faire de promesses dont nous n'avions plus la certitude qu'elles soient tenues.

Selon nous c'est ce facteur qui est responsable de la méfiance grandissante rencontrée en milieu rural avec l'avance des travaux, il est normal que ceci ait été perçu par la population comme une rupture de contrat de la part de l'équipe d'enquête.

Pour l'habitat-hygiène, les questionnaires (Fig. R 1) furent remplis entre le 15 avril 1970 et le 10 mai 1970. Dans certains villages l'enquête fut réalisée en une journée quand quatre enquêteurs y participaient. Il est impossible de préciser le rendement d'un enquêteur dans la mesure où cela dépend du temps nécessaire pour contacter les sujets.

De l'avis des enquêteurs, le questionnaire était facile à remplir et ce relativement rapidement. Reste que des remarques sont à faire sur la façon dont certaines questions ont dû être abordées pour obtenir des réponses valables.

Pour « les animaux en liberté dans la cour » de la concession, il a fallu préciser à l'individu qu'on ne lui demandait pas les animaux qui lui appartenaient à lui seul, mais à la concession toute entière. Cette question a suscité un peu de méfiance dans la mesure où les questions de bétail sont souvent reliées aux impôts. Cela nécessite une explication sur le plan de l'hygiène. D'une manière générale les enquêteurs commençaient par les petits animaux (chiens, chats, poules ...) pour terminer par le gros bétail. Ce dernier a été noté à partir du moment où il traverse au moins une fois par jour la cour. Les chevaux et les moutons y passent deux ou trois fois par jour pour aller paître et pour s'abreuver.

Pour ce qui est de la pièce où dort le sujet, l'enquêteur s'y faisait conduire, et notait les dimensions en se référant à la fois à l'appréciation de la personne et à son estimation (estimation de la longueur et de la largeur pour les cases carrées — estimations du rayon pour les cases rondes). La standardisation des pièces donne une grande de validité aux estimations.

L'enquêteur observait le matériau des murs et du toit et interrogeait le sujet sur l'état du toit, en se référant à son étanchéité durant l'hivernage dernier.

Pour le lieu utilisé lors de la toilette, la connaissance de l'utilisation des marigots nécessita une question directe.

Pour la quantité d'eau utilisée par douche, l'enquêteur demandait à voir le récipient utilisé (bassines, seaux ...) et il se faisait préciser jusqu'où le récipient était rempli et estimait ainsi le nombre de litres d'eau employée. Ici aussi il n'était pas malaisé d'estimer correctement les quantités.

Les lieux de provenance de l'eau en saison sèche diffèrent selon les quatre catégories (boisson, toilette, cuisine, lessive). C'était la partie la plus difficile à remplir.

Pour évaluer la distance, l'enquêteur a demandé qu'on lui désigne les différents lieux de provenance ; il a alors estimé la distance à vue d'œil. On ne pourra toutefois accorder à ces estimations qu'une valeur indicative puisque l'enquêteur n'a pas effectué lui-même les différents trajets.

En ce qui concerne le besoin, satisfait ou non des individus, on peut dire que l'on a obtenu une réponse relativement sincère dans la mesure où les concessions proches entre elles s'approvisionnent aux mêmes endroits et ont donné généralement la même réponse.

L'enquête sociologique en milieu rural s'insérait dans l'ensemble de l'enquête collaborative, elle suivait les pré-enquêtes, les examens médicaux et l'enquête habitat-hygiène. Elle a précédé l'enquête de santé mentale.

Elle a eu lieu au mois de mai 1970. Les gros travaux agricoles de défrichement débutant dès avril, il fallait revenir plusieurs fois dans chaque village pour pouvoir interviewer les sujets pour la passation du questionnaire sociologique.

Quoique les enquêteurs fussent connus de la population par les 3 mois de travail précédents, celle-ci n'en a pas moins manifesté une grande méfiance. En particulier pour les questions d'ordre économique, pour lesquelles elle craignait une incidence fiscale.

La présentation du questionnaire par l'enquêteur au sujet insistait sur la nécessité de connaître à ses différents niveaux, la vie du sujet pour comprendre ses problèmes de santé. Les enquêtés comprenaient difficilement que la même importance soit accordée aux sujets sains et malades.

Les sujets de l'enquête ont fréquemment réclamé en contre-partie des soins qui ne pouvaient leur être fournis. Ils réclamaient d'autre part les résultats des analyses médicales, lesquelles demandaient un certain temps.

De fortes différences ont été notées selon le village, par exemple au contraire de Sagne où l'enquête s'est déroulée dans un climat de confiance, dans un autre village l'enquête a piétiné, par suite d'un refus, pour ensuite se réaliser sans grande coopération.

L'enquête portait sur un plus large échantillon que l'enquête médicale, c'est-à-dire :

- 1 sur l'échantillon de l'enquête médicale,
- 2 sur un autre échantillon qui était composé : des époux, frères, ou pères des femmes de l'échantillon, et de chefs de famille. Cet échantillon complémentaire avait pour objectif d'obtenir des données valables statistiquement.

S'il n'a porté que sur la partie masculine de la population, c'est afin de recueillir :

- des renseignements sur les concessions elles-mêmes (cas des sujets féminins qui peuvent ne pas être originaires de la concession où ils sont recensés) ;
- des données sur la migration, qui touche essentiellement les hommes

Le questionnaire, établi en français, wolof et sérère, était passé dans la langue du sujet

Figure R1 : questionnaire habitat - hygiène rural

- (1) *Identification* Village :
 Date :
 Concession :
 Enquêteur :
 Sujet :
- (2) *Cour* : sable, terre battue, ciment, autre.
- (3) *Animaux en liberté* : chevaux : chien : âne :
Animaux dans la cour : mouton : chèvre : poule : autre :
- (4) *Pièce où dort l'individu* : dimensions :
 Murs, nature : Revêtement :
 Toit, nature : État :
 Sol : sable, terre battue, ciment, autre.
 Nombre de personnes dans le même lit :
 Nombre de personnes dans la même pièce :
- (5) *Toilette* :
 Saison pluies : lieu :
 Saison sèche : lieu : mode :
 quantité : fréquence :

(6) *En saison sèche*

Eau	Approvisionnement			Conservation si OUI			
	Utilisation	Prove-nance	Distance aller	Besoin	Oui Non	Nbre canaris fixes	Petits canaris
Boisson							couverts, vidés lavés
Cuisine							non brossés nbre :
Toilette							non brossés nbre :
Lessive							non brossés nbre :

(7) *Matières fécales*

Lieu habituel	Si latrines, W.C. publics, etc . . .		
	Souillures	Déborde	Mouches

- (8) *Eaux usées* : égout cour, égout dehors, sol cour, sol dehors, canal, autres . . .
- (9) *Ordures ménagères* : tas dans cour, récipient ouvert, récipient fermé, autres . . .

au cours d'une entrevue personnelle où l'enquêteur tentait autant que possible d'isoler la personne. Ce qui a été réussi pour 48 % des sujets (non réussi pour 33 %, non déclaré pour 19 %).

Ce questionnaire comportait 2 versions différenciées : une pour les femmes, l'autre pour les hommes.

L'interview durait en moyenne une demi - heure pour les hommes et trois quarts d'heure pour les femmes (il leur était demandé plus de dates d'événements).

L'enquête a enregistré des refus de sujets ayant subi les examens médicaux. (Ne sont pas comptés, les deux villages qui ont refusé la totalité de l'enquête et les sujets des autres villages qui ont personnellement refusé l'enquête).

Le *bilan des pertes* s'établit ainsi par cause :

- 15 pour cause de départ sans adresse
- 6 refus ou impossibilité d'obtenir une entrevue
- 2 décès
- 2 malades (saisis d'une attaque de maladie mentale)
- 2 interviews ont dû être interrompues.

Pratiquement ces individus n'ont pu subir également le questionnaire psychiatrique, dont la passation avait lieu dans la même période.

II – CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON DE LA ZONE RURALE (*)

1 POSITION DU PROBLEME

La zone rurale comprenant 65 villages, un sondage à deux degrés : village puis concession, s'imposait pour éviter une trop grande dispersion géographique de l'échantillon. Par ailleurs l'arrondissement ne pouvait être considéré comme homogène malgré certaines apparences : la taille, la richesse et la dynamique démographique des villages étaient autant d'indices indiquant que de fortes variations existaient. Il fut donc décidé de faire un choix raisonné de villages.

Deux types de documents étaient utilisables :

(a) Les documents démographiques

De 1962 à 1966 P. Cantrelle avait réalisé dans cet arrondissement une enquête démographique.

La procédure suivie était la mise à jour annuelle d'un fichier nominatif de la population de droit.

(*) Ce point a été rédigé d'après la note de Morton BEISER « Psychiatric epidemiology in Senegal Drawing a sample », et les notes internes que l'équipe de Dakar a rédigées sur cette question.

(b) Les documents économiques

La S.A.T.E.C. effectuait annuellement pour l'ensemble des villages de la zone arachidière un recensement agricole. L'état de l'année 1966 a seul été utilisé. Cependant nous ne pûmes nous servir dans ces documents des indications sur la population agricole car celle-ci n'était pas ventilée par village.

Les objectifs de l'enquête qui ont conditionné le choix de l'échantillon ont été :

- (a) L'échantillon devait permettre l'étude des adultes de l'arrondissement ;
- (b) La typologie des villages devait permettre d'analyser en profondeur les interactions entre l'environnement socio-économique et le comportement humain ;
- (c) La taille de l'échantillon devait être de 300 personnes environ étant donné les crédits de recherche disponibles. Ceci devant entraîner l'étude d'environ 300 concessions soit un taux de sondage de 1/10e pour les concessions.

Un premier travail, manuel, a tenté de débrouiller l'écheveau des informations. Après une sélection des données, il s'avéra impossible de déterminer une quelconque stratification des villages. Si pour chaque indice pris isolément cela était aisé, le croisement des indices défait toute classification.

Il ne restait comme solution soit :

- (a) de n'utiliser qu'un seul indice ou deux au plus ; mais pourquoi tel indice plutôt que tel autre ?
- (b) avoir recours à une méthode intuitive, si tant est que l'on pouvait trouver des informateurs capables de connaître l'ensemble des villages. Les essais antérieurs rendaient les chercheurs sceptiques quant à la pertinence du résultat.
- (c) de procéder à une analyse mathématique des données. Ce fut cette dernière solution qui put être choisie sur les conseils de notre collègue le Dr Morton Beiser de passage à Dakar et grâce à l'obligeance de la Harvard School of Public Health qui mettait à notre disposition son équipe et son programme d'analyse factorielle.

2 L'ANALYSE FACTORIELLE

Les informations brutes par village codées et mises sur cartes mécanographiques étaient les suivantes :

- (a) **données démographiques**
 - Population totale
 - Nombre de concessions
 - Nombre d'enfants masculins (0 - 14 ans)
 - Nombre d'enfants féminins (0 - 14 ans)
 - Nombre d'adultes masculins (15 - 59 ans)
 - Nombre d'adultes féminins (15 - 59 ans)
 - Nombre d'hommes âgés (60 ans et plus)
 - Nombre de femmes âgées (60 ans et plus)

- Nombre d'hommes célibataires
- Nombre de femmes célibataires
- Nombre d'hommes mariés
- Nombre de femmes mariées
- Nombre de veufs
- Nombre de veuves
- Nombre de divorcés
- Nombre de divorcées
- Nombre de concessions de différentes tailles (0-4, 5-9, 10-14, 15-24, 25 habitants et plus)
- Religion déclarée des chefs de famille
- Immigration et émigration par sexe
- Nombre de naissances
- Nombre de décès
- Appartenance ethnique des chefs de concessions

(b) données économiques

- Nombre des membres de la coopérative
- Semences d'arachide distribuées
- Semences personnelles en arachide
- Engrais pour l'arachide
- Engrais pour le mil
- Valeur de l'outillage
- Valeur du cheptel
- Présence d'une coopérative
- Présence d'un silo

(c) appréciation des caractéristiques physiques

- Nombre de marchés
- Nombre d'écoles
- Nombre de boutiques
- Concentration de population
- Distance entre les concessions
- Proximité de la grande voie de communication
- Possibilité de transport
- Nombre de puits
- Age du village
- Présence d'une mosquée dans le village
- Présence d'implantation administrative
- Structure géographique du village (groupé ou dispersé, un ou plusieurs noyaux)

Là où ce fut possible, tous les nombres absolus furent transformés en proportion, par exemple : le nombre des adultes hommes d'un village a été transformé en rapport des adultes hommes à la population du village.

Une partie de l'information concernant particulièrement les facteurs population/économie, était redondante et obscurcissait parfois les corrélations entre les variables. Ceci est devenu apparent dès les premières analyses de facteurs et certaines de ces variables n'ont pas été conservées pour les dernières analyses. D'autres données qui n'intervenaient pas comme variables, ont été également abandonnées.

Les informations sur les castes données au niveau concession, ont été élevées au

niveau village puis converties en proportion afin qu'elles puissent faire partie de la procédure de sélection.

La taille de la population pesait sur chacun des facteurs I et II décrits plus loin. Il a été décidé que cela pourrait créer un biais trop important et donner trop de difficultés pour tirer des échantillons corrects : cette variable n'apparaît pas sur la liste définitive des variables retenues.

Trois parmi les 65 villages étaient si atypiques qu'il n'en a pas été tenu compte dans l'analyse. Il s'agit des plus petits villages présentant des taux très élevés d'émigration et de mortalité. Bien qu'ils aient été écartés de l'analyse, l'un d'entre eux a été choisi pour faire partie de l'échantillon.

Les variables (*) retenues pour l'analyse factorielle ont été :

(a) Variables rapportées à la population du village :

- n° 1 Taille moyenne des concessions (III)
- n° 2 Semences d'arachides distribuées par personne
- n° 3 Semences personnelles par personne (I)
- n° 4 Engrais pour l'arachide par personne (I)
- n° 5 Engrais pour le mil par personne (I)
- n° 6 Valeur du matériel agricole par personne
- n° 7 Valeur du cheptel par personne (I)
- n° 8 Proportion des vieillards (60 ans et plus) (I)
- n° 9 Proportion des enfants (0 à 14 ans) (II, III)
- n° 10 Taux de natalité (1963-1965)
- n° 11 Taux de mortalité (1963-1965) (III)
- n° 12 Taux d'immigration masculine (II)
- n° 13 Taux d'émigration masculine (II, III)

(b) Variables rapportées à l'ensemble des chefs de famille (ou chef de concession)

- n° 14 Proportion des chefs de famille mourides (I)
- n° 15 Proportion des chefs de famille tidjanes (I)
- n° 16 Proportion des chefs de famille khadir (I)
- n° 17 Proportion des chefs de famille catholiques (II)
- n° 18 Proportion des chefs de famille de religion traditionnelle (II)
- n° 19 Proportion des chefs de famille sérèr (II)
- n° 20 Proportion des chefs de famille wolof (II)
- n° 21 Proportion des chefs de famille griots (musiciens – artisans)
- n° 22 Proportion des chefs de famille forgerons
- n° 23 Proportion des chefs de famille non castés

(c) Autres variables :

- n° 24 Proximité d'une route importante (II)
- n° 25 Possibilité de transport (II)
- n° 26 Proportion d'hommes membres de la coopérative (I)
- n° 27 Proportion des hommes adultes mariés (I, III)
- n° 28 Proportion des femmes adultes mariées
- n° 29 Rapport de l'immigration à l'émigration (III).

(*) Les chiffres romains I, II, III se réfèrent aux facteurs décrits plus loin dans lesquels les variables apparaissent.

Ces 29 variables furent soumises à une analyse de facteurs par la méthode de « rotation varimax ».

De l'analyse factorielle émergent trois facteurs importants et relativement bien délimités, ces facteurs sont ordonnés selon leur poids factoriel décroissant. Le résultat obtenu n'est pas un arbre de possibilités impliquant une inclusion entre les facteurs car ces facteurs sont indépendants entre eux.

Facteur I: adhésion au progrès technique

	Charge factorielle
1 Proportion d'hommes membres de la coopérative (n° 26)	0,79
2 Proportion des vieillards (n° 8)	- 0,71
3 Engrais pour l'arachide par personne (n° 4)	0,69
4 Proportion d'hommes mariés (n° 27)	- 0,65
5 Proportion de chefs de familles tidjanes (n° 15)	0,60
6 Proportion de chefs de familles mourides (n° 14)	- 0,60
7 Proportion de chefs de familles khadir (n° 16)	0,49
8 Valeur du cheptel par personne (n° 7)	0,46
9 Semences personnelles par personne (n° 3)	0,45
10 Engrais pour le mil par personne (n° 5)	0,32

Somme des carrés du facteur I = 3,77

Ce facteur économique indique les positions des villages par rapport à leur adhésion au progrès technique.

- (a) En particulier une proportion élevée d'hommes adhérant à la coopérative va de pair avec une certaine richesse personnelle en biens de production (engrais, semences personnelles et bétail). Les variables « valeur du matériel » (n° 6) et « semences d'arachide distribuées » (n° 2) n'apparaissent pas. En effet les semences font l'objet d'une distribution répartie par personne active, la répartition est donc assez uniforme. Quant à l'équipement en matériel, il a été calculé globalement (houe, charrette, souleveuse, semoir) et à cette époque sa répartition dans l'arrondissement était uniforme ; la prise en considération du type de matériel aurait pu introduire une discrimination entre les villages.
- (b) Les variables « hommes mariés » (n° 27) et « proportion des vieillards » (n° 8) sont redondantes car les hommes se marient relativement tard dans cette zone. L'interprétation est à faire en fonction de l'âge : l'adhésion au progrès technique est inversement proportionnelle à l'âge.
- (c) L'ensemble des travaux sur l'Islam sénégalais tend à prouver que la religion musulmane joue la carte de la « modernité ».

Nous ne savons pas si les différences entre les sectes à ce sujet sont importantes. Toutefois la contradiction repérée par l'analyse entre les variables n° 15 et 16 ne rend pas compte de la réalité sociale. Nous croyons plutôt qu'elle est l'expression d'un biais d'enquête.

L'Islam est de pénétration récente dans cette zone. La plupart des habitants,

tout en adhérant plus ou moins à l'une ou l'autre des sectes représentées au Sénégal, ne renient pas pour autant les valeurs religieuses traditionnelles.

Le mouridisme, plus tolérant à cet égard que la tidjania ou la khadrya, emporte les suffrages des moins islamisés.

Par ailleurs, « le culte des ancêtres » et la cosmogonie traditionnelle dépréciés par « les étrangers », le deviennent aussi par les autochtones. La conséquence est que les Sérèr hésitent à se déclarer animistes à l'enquêteur « anonyme et instruit » qui vient les interroger. Ils préfèrent se dire d'appartenance mouride que de risquer les moqueries d'un étranger.

A notre avis le fort poids négatif de la variable « proportion de mourides » signifie plus l'appartenance au milieu traditionnel et à ses valeurs que l'attitude du mouridisme devant le progrès technique.

Facteur II : Ouverture au monde extérieur

	Charge factorielle
1 proportion de chefs de famille Sérèr (n° 19)	- 0,80
2 proportion de chefs de famille Wolof (n° 20)	0,74
3 transports (n° 25)	0,70
4 route importante (n° 24)	0,55
5 proportion de chefs de famille catholiques (n° 17)	- 0,55
6 taux d'immigration masculine (n° 12)	0,51
7 taux d'émigration masculine (n° 13)	0,49
8 proportion de chefs de famille de religion traditionnelle (n° 18)	- 0,41
9 proportion d'enfants (n° 9)	- 0,40

Somme des carrés du facteur II = 3,66

La taille de la population est fortement associée à ce facteur (corrélation positive : voir plus bas Tableau R 1). Il existe également une tendance de l'émigration féminine à être parallèle à l'émigration masculine, bien qu'elle ne soit pas aussi prononcée.

Ainsi la taille et la situation géographique semblent être en relation étroite avec le mouvement général de population. Les sectes musulmanes corrélées positivement avec ce facteur donnent un poids supplémentaire à la configuration de l'hétérogénéité et de l'exposition.

Les variables n° 19, 20 et 12, 13, sont, d'une certaine manière, redondantes. Une étude portant sur l'enquête démographique de P. Cantrelle (1969) a montré en effet que la mobilité des populations wolof est plus forte que celle des populations sérèr. (B. Lacombe, 1969, 1973) :

- 38 % de mobilité annuelle chez les wolof
- 17 % de mobilité annuelle chez les sérèr

Il s'agit peut-être là d'un biais de l'enquête démographique. C'est la population de droit qui était observée et non la population de fait car les ruraux au Sénégal ont plus la notion de famille que celle de résidence. Cependant cette notion de famille est hétérogène selon l'ethnie considérée : elle est plus restreinte chez les Wolof que chez les Sérèr.

Chez les premiers un départ est plus souvent compté comme émigration que chez les seconds ; c'est ce qui explique que lors des études sur le terrain, les enquêteurs sérère relèvent plus d'individus en moyenne par concession enquêtée que les enquêteurs wolof : le fait que cette mobilité soit également perceptible dans la mobilité de la population féminine relève également du même biais.

La mobilité est bien évidemment renforcée par l'existence de transports et d'une route importante (ces deux dernières variables étaient bien évidemment liées).

Facteur III : Instabilité

	Charge factorielle
1 Rapport de l'immigration à l'émigration (n° 29)	- 0,84
2 Taux d'émigration masculine (n° 13)	0,63
3 Taux de mortalité (n° 11)	0,62
4 Proportion d'enfants (n° 9)	0,61
5 Taille moyenne des concessions (n° 1)	- 0,56
6 Proportion d'hommes adultes mariés (n° 27)	- 0,31

Somme des carrés du facteur III = 2,75

La variable n° 29 indique que l'immigration est moins importante que l'émigration, ce facteur indique donc les villages qui tendent à se dépeupler — On trouve ainsi un fort taux d'émigration masculine associé à de petites concessions qui sont moins stables que celles qui sont plus grandes. Le taux de mortalité est en relation avec la proportion d'enfants car 45 % d'entre eux meurent avant 5 ans.

On ne peut dire cependant si le facteur instabilité reflète un modèle culturel ou un processus de changement social.

3 ÉCHANTILLONNAGE DES VILLAGES

Les 62 villages ont été classés par rapport à chacun des 3 facteurs, trois classes ont été constituées pour le facteur I et deux classes pour chacun des facteurs II et III.

Le résultat de cet arrangement ($3 \times 2 \times 2$) a été l'établissement d'une stratification factorielle en 12 classes en vue de l'échantillonnage. Chaque village prend place dans une et seulement une des 12 strates (voir tableau R 1).

Ce tableau fournit également la taille moyenne des villages de chaque strate, on remarque la corrélation positive et forte du facteur II avec la taille et également la corrélation négative de la taille avec le facteur I.

L'effectif par strate varie de 1103 à 5418 personnes, les effectifs sont indiqués au tableau U 15.

4 ÉCHANTILLONNAGE DES INDIVIDUS

L'analyse factorielle des concessions, préparée selon les mêmes modalités que celle des villages, n'a pas été réalisée car une stratification complexe des concessions compliquait à l'excès les procédures d'enquête.

Échantillon de concessions

Pour obtenir un échantillon représentatif de la population adulte qui soit également représentatif des concessions (la seule variable retenue étant la taille) la méthode suivante a été employée :

- (a) Ordonner les concessions selon la taille de la population adulte.
- (b) Faire le total cumulé de la population adulte totale du village dans cet ordre.
- (c) Diviser le total de la population par 25, afin d'obtenir un intervalle de sélection.
- (d) Choisir au hasard un nombre entre 0 et 9 comme point de départ.
- (e) Identifier les concessions désignées par la position de la valeur de départ et les 24 premiers intervalles de valeurs.

Un exemple portant sur un village est fourni au tableau R 2. L'échantillon est donc composé d'une liste de concessions. Au total 325 individus devaient être sujets de l'enquête dans 286 concessions.

C'est donc dans chacune de ces 286 concessions nommément citées et déterminables aisément sur le terrain que l'échantillonnage devait se faire.

Réactualisation de l'information

L'information datait de 1966 et l'enquête a eu lieu en 1970, il a donc fallu réactualiser les documents.

Un recensement des 286 concessions échantillonnées a donc eu lieu. Certaines concessions avaient disparu par émigration, par fusion avec une autre ou par éclatement ; la méthode de remplacement utilisée a donc été de prendre une concession du village ayant une taille aussi voisine que possible de celle de la concession à remplacer: Soit donc une concession de N adultes à remplacer. On en cherche une autre de N adultes : si on n'en obtient pas, on en cherche une autre ± 1 puis, en cas d'insuccès, de $N \pm 2$, jusqu'à trouver une concession répondant aux besoins.

A partir des fiches de recensement réactualisées un **échantillon d'individus adultes et enfants** était tiré. Le tirage était hiérarchisé, d'abord les adultes, ensuite un enfant dans la descendance de chaque adulte ; si l'adulte n'a pas de descendance, l'enfant

TABLEAU R2

EXEMPLE DE L'ÉCHANTILLONNAGE DES CONCESSIONS D'UN VILLAGE

N° d'identification de la concession	Population adulte de la concession	Effectif cumulé	Intervalle de classe
08	4	4	0
31	4	8	
05	5	13	
18	5	18	
27	5	23	19
36	5	28	
09	6	34	
24	6	40	38
06	7	47	
12	8	55	
38	8	63	56
07	9	72	
14	9	81	75
34	9	90	
13	10	100	94
33	10	110	
04	11	121	113
16	11	133	131
35	11	144	
26	12	156	150
30	12	168	
10	13	181	169
37	15	196	188
17	16	212	206
25	16	228	225
01	18	246	244
02	20	266	263
29	20	286	281
28	21	307	300
11	24	331	319
32	24	355	338
15	28	373	356
03	30	403	375 394
20	30	433	413 431
19	36	469	450

Calcul de l'intervalle : $\frac{469}{25} = 18,75$

Valeur de départ au hasard = 0

Un individu doit être sujet de l'enquête dans les concessions :

08, 27, 24, 38, 14, 13, 04, 16, 26, 10, 37, 17, 25, 01, 02, 29, 28, 11, 32, 15, 19.

Deux individus doivent être sujets de l'enquête dans les concessions 03 et 20.

est tiré parmi l'ensemble des enfants de la concession. Au cas où il y a moins d'enfants que d'adultes tirés dans la concession, l'échantillon d'enfants reste incomplet.

Pour le cas où des individus tirés seraient absents le jour de l'enquête médicale, des individus remplaçant ont également été tirés. L'échantillon final est constitué des individus ayant subi l'examen médical quel que soit leur mode de tirage.

Un biais s'est introduit par le jeu des remplaçants, en effet il n'a pas été tenu compte du sexe or la mobilité des femmes est moindre que celle des hommes. Et les hommes, plus souvent absents que les femmes, ont été indifféremment remplacés par des hommes ou des femmes. Ainsi le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) a baissé : au lieu d'être de 86 (adultes de plus de 15 ans en 1963), il s'établit à 75. Pour les 7 villages pour lesquels ce calcul a été possible, le rapport de masculinité est passé de 88 à 82 par l'introduction des remplaçants.

Ce biais a été renforcé dans l'enquête sociologique, car elle s'est déroulée après l'enquête médicale, d'autres hommes étaient alors en voyage.

TABLEAU R 3 : ÉCHANTILLON MÉDICAL ET SOCIOLOGIQUE PAR SEXE

Échantillon	M	F	Ensemble
Médical	112	150	262
Perte sociologique (médical)	16	8	24
Médical et sociologique	96	142	238
Échantillon sociologique complémentaire	73	0	73
Sociologique (ensemble)	169	142	311

A ce point de l'étude, il est possible de faire **un bilan de l'apport de l'analyse factorielle** :

- 1 Cette stratification a été faite pour l'enquête en milieu rural, elle n'était pas adéquate pour l'extension de l'étude au milieu urbain dakarais car les migrations vers Dakar n'étaient pas une variable prise en compte dans l'analyse factorielle.

En particulier le village de Niakhar, chef-lieu de l'arrondissement, de par ses particularités, aurait dû être étudié quoique sa spécificité et son rôle n'apparaissent pas dans l'analyse factorielle : il regroupe 28 % des migrants de plus de 15 ans repérés à Dakar pour 7 % de la population de l'arrondissement.

- 2 Si chaque village tiré est représentatif de la strate à laquelle il appartient, l'ensemble des individus de l'échantillon n'est cependant pas représentatif de la population de l'arrondissement pour les variables corrélées avec les facteurs de l'analyse factorielle.

Pour obtenir un échantillon globalement représentatif, il eût fallu prendre dans chaque strate un échantillon de taille proportionnelle à l'effectif de la strate. Il n'y a toutefois pas lieu de penser que l'analyse de l'échantillon comme un tout, conduite à des résultats aberrants. Le seul calcul utilisant la pondération par les effectifs des strates (le taux de migration vers Dakar – voir plus bas : « Migrants de Niakhar vers Dakar, originaires des concessions-échantillon ») a donné un résultat identique au calcul sans pondération. Le biais ne peut être sensible que pour les variables corrélées avec le facteur II qui est lui-même corrélé avec la taille des villages.

Toutefois pour les variables non corrélées, l'échantillon est alors représentatif de la population adulte de l'arrondissement aux biais d'échantillonnage près.

Ces quelques observations et la faiblesse des effectifs doivent inciter à la vigilance dans l'interprétation des résultats.

III – ANALYSE DU RECENSEMENT DÉMOGRAPHIQUE DES CONCESSIONS DE L'ÉCHANTILLON DE L'ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR

Les 286 concessions des 13 villages de l'échantillon ont été recensées afin de pouvoir procéder à un échantillonnage des individus résidents.

Dans un premier temps les fiches de l'enquête du Sine-Saloum (P. Cantrelle, 1969) ont été recopiées y compris les individus rayés (décédés et émigrés en 1963, 64 et 65) sur les fiches dont le modèle est en Figure R 2.

Ensuite, les enquêteurs ont refait un recensement en partant de ces documents. Ils réclamaient de plus les individus partis à Dakar et recueillaient si possible leur adresse (Figure R 3). Les émigrés inscrits sur la fiche et rayés étaient également passés en revue.

L'objet de ce sous-chapitre est de tirer de ce recensement quelques renseignements d'ordre démographique, et non de réaliser une étude démographique.

REPÉRAGE DES MIGRANTS

Village

Concession

C.F.

Demander quelles sont les personnes de la concession (qui sont nées ou ont vécu dans la concession) qui vivent au Cap Vert (Dakar, Rufisque, Yoff, Yeumbeul, Cambéréne, Thiaroye, Bargny, Ouakam, N'Gor).

Nom	Prénom	Tim	S	Age	Lieu de naissance	Date de départ	Adresse au Cap Vert

Figure R3 Questionnaire du repérage en zone rurale des émigrés à Dakar

Cependant aucune analyse n'a été effectuée des naissances et des décès car la lourdeur de la tâche imposée aux enquêteurs ne leur permettait pas de recenser les événements qui s'étaient produits depuis les débuts 1966, époque du dernier passage de l'enquête du Sine-Saloum.

La pyramide des âges est donnée par le tableau R 4 qui présente la population par sexe et groupe quinquennal d'âges.

Un fait dès l'abord attire l'attention : le groupe d'âge le plus important n'est pas le groupe 0-4 ans comme on devrait s'attendre, mais le groupe des 10-14 ans. Ceci est la marque de la moindre attention apportée pour les enquêteurs aux enfants. Cette moindre attention est uniforme chez tous les enquêteurs de l'équipe.

TABLEAU R 4 : RÉSIDENTS DES CONCESSIONS ÉCHANTILLON

Age	M	F
0 - 4 ans	198	209
5 - 9	269	237
10 - 14	320	273
15 - 19	208	178
20 - 24	102	117
25 - 29	85	120
30 - 34	106	139
35 - 39	75	108
40 - 44	81	108
45 - 49	84	107
50 - 54	52	72
55 - 59	76	68
60 - 64	31	38
65 - 69	37	38
70 ans et +	63	81
Ensemble	1.787	1.893

**TABLEAU R 5 : COMPARAISON DES RÉSIDENTS EN 1970 DES
CONCESSIONS ÉCHANTILLON AVEC LES RÉSIDENTS
DE L'ARRONDISSEMENT EN 1963
(effectifs proportionnels).**

Groupe d'âges	Résidents Échantillon 1970		Résidents Arrondissements 1963 (1)	
	M	F	M	F
0 – 9 ans	13	12	18	18
10 – 19	14	12	7	8
20 – 29	5	6	7	8
30 – 39	5	7	5	6
40 – 49	5	6	4	4
50 – 59	3	4	3	3
60 – 69	2	2	2	2
70 ans et +	2	2	2	2
Ensemble	49	51	48	52

(1) Tiré de P. Cantrelle, 1969.

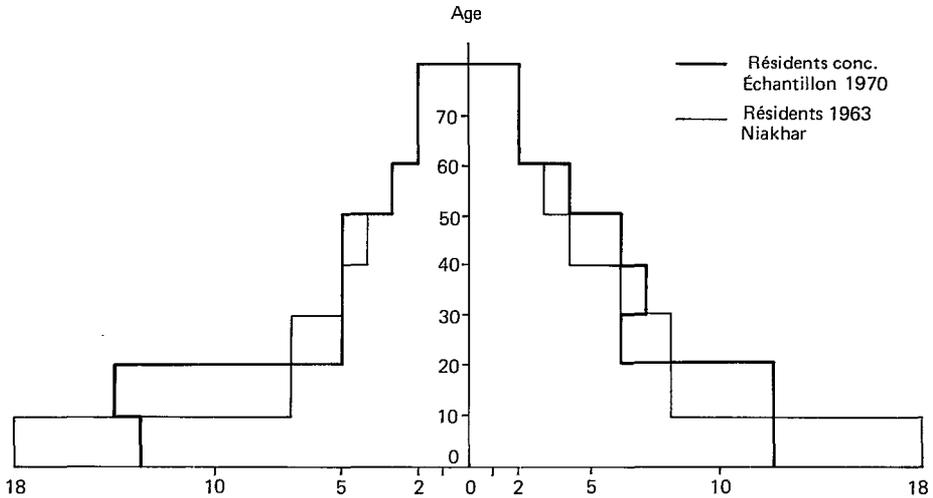


Fig. R4 Pyramide des âges de la population des concessions de l'échantillon.

La trop grande importance du groupe 10–14 ans masque probablement un vieillissement de certains enfants d'âge 5–9 ans. La méthode de réactualisation est peut-être en cause : en fournissant des points de référence de 4–7 ans avant (entre 1962 et 1966) il y a eu un vieillissement systématique.

Le tableau R 5 et la figure R 4 comparent cette population avec la population-mère des résidents de l'Arrondissement en 1963. Les tranches d'âge sont décennales. Deux faits sont à noter :

- 1 La sous-estimation des enfants 0–9 ans et la surestimation des jeunes de 10–19 ans.
- 2 Le creux des 20–29 ans probablement dû à l'émigration récente causée par les dernières mauvaises années agricoles.

Sur le plan de l'ethnie l'arrondissement est très homogène : 94 % de la population de l'échantillon est Sérère, 4 % est Wolof et 2 % autres (Peul, Socé, Toucouleur).

Les Castes montrent une certaine variété : 57 % de la population se déclarent libres ou nobles, 37 % (caste aristocratique des guerriers) et 6 % seulement appartiennent

à des castes de métiers dont pratiquement les 2/3 sont forgerons et le 1/3 griots (musiciens ou tisserands).

La validité de ces proportions est contestable étant donné que les castes sont avouées avec une grande difficulté par certaines personnes.

Pour la religion, 79 % de la population se déclarent musulmans (13 % tidjanes, 22 % mourides, 3 % khadirs, 41 % sans secte déclarée), 11 % se disent catholiques et 10 % s'affirment de religion traditionnelle.

La religion musulmane surtout pour les musulmans sans secte et une partie des mourides n'est qu'une religion déclarée. Même pratiquée elle ne compromet pas pour autant les cultes traditionnels.

Pour les langues parlées, la proportion des personnes parlant sérère est forte : 98 %. La proportion de celles qui parlent une autre langue que le wolof ou le sérère est faible : 3 %. Selon l'âge on remarque que la proportion de sérérophones est peu variable, celle des personnes parlant une autre langue croît légèrement, mais ceci exige des proportions établies en %, ce qui est peut-être trop de précision pour ce recensement.

TABLEAU R 6 : LANGUES PARLÉES SELON LE GROUPE DÉCENNAL D'ÂGES (en % de la classe d'âge considérée)

Ages	Sérère	Wolof	Autres
10 – 19ans	97	74	2
20 – 29	97	89	3
30 – 39	99	91	3
40 – 49	97	90	3
50 – 59	97	81	4
60 et +	98	74	4

73 % de la population est née dans son **village** de résidence, 81 % dans l'arrondissement, 95 % dans le Sine qui est le pays sérère dont l'arrondissement fait partie, 1 % est née dans une ville.

Le tableau R 7 fournit la population de l'échantillon par village et par sexe.

Le tableau R 8 montre que jusqu'à 20 ans, 90 % de la population vit dans son village de naissance et qu'au delà de 20 ans cette proportion n'est plus que de 60 %.

TABLEAU R 7 : POPULATION DE L'ÉCHANTILLON PAR SEXE ET NOMBRE DE CONCESSIONS-ÉCHANTILLON, PAR VILLAGE

Villages	Nombre de concessions	M	F	Ensemble
Barry N'Dondol	17	160	161	321
Kalome N'Dofane	24	148	163	311
Lambanème	25	156	156	312
Languème	24	155	132	287
M'Badatte	24	200	194	394
N'Diambour	25	137	141	278
N'Dianème	24	149	175	324
N'Diémou	16	76	98	174
N'Dokh	24	115	154	269
N'Ghonine	23	150	124	274
Sagne	23	160	196	356
Satème	12	29	28	57
Wakhaldiam	25	154	169	323
Ensemble	286	1.789	1.811	3.680

TABLEAU R 8 : PROPORTION D'INDIVIDUS NÉS DANS LE VILLAGE DE RÉSIDENCE SELON LE GROUPE DÉCENNAL D'ÂGES

Groupe d'âges	Individus nés au village de résidence : %
0 – 9 ans	88
10 – 19	86
20 – 29	61
30 – 39	59
40 – 49	59
50 – 59	61
60 et +	62

La figure R 5 et le tableau R 9 montrent que pour les individus dont le village de résidence n'est pas le même que le village de naissance la moitié est venue durant les dix dernières années. Il y a d'ailleurs presque une progression géométrique de raison 2 : chaque décennie amène le double de l'ensemble des décennies qui la précèdent.

TABLEAU R 9 : DÉCENNIES DE L'ARRIVÉE AU VILLAGE DE RÉSIDENCE QUAND CELUI-CI N'EST PAS LE VILLAGE DE NAISSANCE

Décennies de l'arrivée		1900 1909	1910 1919	1920 1929	1930 1939	1940 1949	1950 1959	1960 1969	Ens.
Effectifs		15	21	46	83	122	183	450	920
Effectifs cumulés	NA	15	36	82	165	287	470	920	
	NP	2	4	9	18	31	51	100	

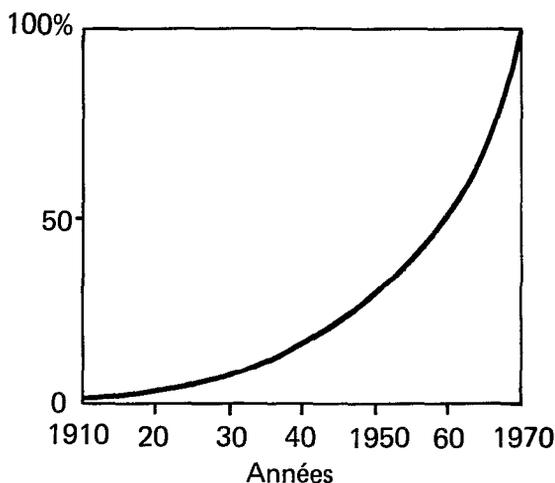


Fig. R.5 Décennie d'arrivée au village de résidence.

Au tableau R 10 est portée **la parenté des individus par rapport au chef de leur concession** de résidence. On remarque l'étroitesse des liens : 15 % de la population n'est qu'alliée ou étrangère. 10 % sont des épouses.

L'importance des neveux est remarquable : 17 %, comparée à celle des enfants : 26 %.

Signalons cependant que la parenté sérère étant classificatoire, les cousins croisés et parallèles appartiennent à des classes différentes et donc le fils du frère pour un homme, de la sœur pour une femme sont considérés comme ses fils ; alors que le fils de la sœur, pour un homme, du frère pour une femme sont considérés comme ses neveux. Ceci a pour conséquence de grossir la classe « Fils » par rapport à la classe « Neveux », compte tenu des règles, ou de l'usage, de résidence.

Le tableau R 11 donne la **parenté des chefs de ménages par rapport au chef de concession**.

TABLEAU R 10 : PARENTÉ PAR RAPPORT AU CHEF DE LA CONCESSION DE RÉSIDENCE

Parenté	NA	NP
Est chef de concession	286	8
Père / mère	82	2
Oncle / tante	28	1
Frère / sœur	265	7
Épouses	384	10
Cousins	60	2
Fils / filles	970	26
Neveu / nièce	620	17
Petits-enfants	458	12
Alliés	431	12
Autres	96	3
Ensemble	3.680	100

TABLEAU R 11 : PARENTÉ DES CHEFS DE MÉNAGE PAR RAPPORT AU CHEF DE CONCESSION QUAND LE CHEF DE MÉNAGE N'EST PAS LE CHEF DE CONCESSION

Parenté	NA	NP
Père et oncle	10	3
Frère	114	39
Cousin	14	5
Fils	71	25
Neveu	56	20
Autres	24	8
Ensemble	289	100

Le lien de frère est le plus fréquent : 39 %, viennent ensuite celui de fils 25 % et de neveu 20 % (voir la remarque précédente toujours valable ici).

La génération supérieure à celle du chef de concession est faiblement représentée ce qui est normal dans une société où la charge éminente est toujours dévolue au plus vieux de la génération la plus ancienne. Il s'agit-là en fait de vieillards qui soit ont laissé la succession, soit ont été recueillis. Les chefs de ménage sont toujours apparentés au chef de concession.

Les chefs de concession sont plus fréquemment polygames que les chefs de ménage. 1,4 femme par chef de concession, contre 1,1 femme par chef de ménage qui n'est pas chef de concession.

En réponse à la question sur les **maladies**, les personnes enquêtées ont moins déclaré leurs maladies du mois précédent qu'un besoin ressenti de soins.

Au tableau R 12, selon le groupe décennal d'âge, on remarque que la demande médicale croît avec l'âge et se stabilise à 30 % à 40 ans.

Au tableau R 13, on remarque que les villages ont une demande très différente. Les plus faibles demandes ne se corrélaient en rien avec la stratification.

Au tableau R 14, on constate que ce sont les maux de ventre (30 %), de tête (18 %), de peau (16 %), de reins (12 %), qui sont les plus importants ; ils forment 76 % de l'ensemble des affections déclarées

TABLEAU R 12 : PROPORTION D'INDIVIDUS AYANT DÉCLARÉ UNE AFFECTION LE MOIS PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE, SELON LE GROUPE DÉCENNAL D'ÂGE

Groupe d'âge	Proportion %
0 – 9 ans	10
10 – 19	14
20 – 29	19
30 – 39	25
40 – 49	30
50 – 59	29
60 et +	31
Ensemble	19

TABLEAU R 13 : PROPORTION D'INDIVIDUS AYANT DÉCLARÉ UNE AFFECTION LE MOIS PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE, SELON LE VILLAGE DE RÉSIDENCE

Village de résidence	Proportion %
Barry N'Dondol	19
Kalome N'Dofane	21
Lambanème	4
Languème	23
M'Badatte	22
N'Diambour	20
N'Dianème	18
N'Dièmou	22
N'Dokh	20
N'Ghonine	4
Sagne	2
Satème	31
Wakhaldiam	24
Ensemble	19

TABLEAU R14

MALADIES SELON LE GROUPE DÉCENNAL D'AGE

Maladie	Groupe d'âges									
	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70 +	Ensemble	
									NA	NP
Epilepsies Troubles mentaux	1	6	1	3	-	-	-	1	12	2
Diarrhées Dysenteries Maux de ventre	28	49	28	31	26	20	16	13	211	30
Vertiges Maux de tête	25	32	17	15	15	13	4	2	123	18
Pneumonie Toux, Maux de poitrine	4	5	5	5	11	6	7	3	46	7
Maux de reins Paralysie	3	5	6	19	23	14	8	9	87	12
Lèpre, Syphilis, Maux de peau	10	28	14	23	16	9	9	3	112	16
Rougeole, Paludisme, Fièvre	8	4	1	2	3	2	-	1	21	3
Plaies, Abscess	5	5	4	6	9	6	2	1	38	5
Maux d'yeux	4	3	1	3	7	7	4	6	35	5
Blessures	3	4	4	-	1	1	-	-	13	2
Ensemble	91	141	81	107	111	78	50	39	698	100

Migrants de Niakhar vers Dakar originaires des concessions échantillon

Parmi les 286 concessions de l'échantillon, dans 129 d'entre elles (4,5 %). 264 personnes (en moyenne 2 par concession) ont été indiquées lors du passage des enquêteurs comme étant originaires de la concession et habitant Dakar au moment de l'enquête. Le terme « originaire » est flou, il s'agit parfois d'individus nés dans la concession, d'autres fois ce sont des individus nés dans une autre concession, mais ayant vécu une partie de leur vie dans cette concession — Il n'en a jamais été fait la distinction.

TABLEAU R 15 : MIGRANTS VERS DAKAR : PYRAMIDE DES AGES

Groupes d'âges	M	F
0 – 9 ans	4	21
10 – 14	14	49
15 – 19	24	36
20 – 24	17	22
25 – 29	24	11
30 – 39	16	11
40 – 49	6	3
50 et +	4	2
Ensemble	109	155

On trouve 33 % de moins de 15 ans avec une majorité de filles qui sont bonnes à Dakar. Il faut noter que ces bonnes ont un âge déclaré en zone rurale à partir de 6 ans, alors qu'en zone urbaine, la grande majorité a un âge déclaré supérieur à 10 ans. Les âges sont identiques à un an près à Niakhar et Dakar pour la moitié des sujets seulement. Il y a là un biais compréhensible : il est difficile à Dakar d'avouer son âge quand il est trop jeune et que l'on travaille.

La pyramide des plus de 15 ans est comparée aux autres pyramides disponibles au tableau U 6, chapitre III.

TABLEAU R 16 : ZONES DE DESTINATION A DAKAR

Zone	Effectif
Pikine	17
Bay-Laye	24
Usine	52
Dakar-Banlieue	40 (*)
Autres	25
N.S.P.	104
Ensemble	262

(*) dont 30 personnes originaires de N'Dokh et habitant Rufisque. Une partie a été comprise dans le 2ème échantillon urbain mais non dans l'analyse démographique faite au chapitre III.

Les zones indiquées dans Dakar le sont généralement sans adresse précise, quand une adresse précise est indiquée, c'est souvent une adresse de travail ou d'une autre personne qui sert d'intermédiaire.

Pour les plus de 15 ans, pour 40% des hommes et 25% des femmes, une adresse est donnée. Le plus fort pourcentage pour les hommes s'explique par les adresses de travail, celles des femmes, souvent des bonnes, sont ignorées. Cela représente un effectif de 118 personnes.

TABLEAU R 17 : TAUX DE MIGRANTS VERS DAKAR PAR VILLAGE

Village	Migrants	Résidents	Taux ‰
Bari N'Dondol	11	321	34
Kalom N'Dofane	26	311	84
Lambanème	12	312	32
Languème	15	287	52
M'Badatte	32	394	81
N'Diambour	7	278	25
N'Dianème	7	324	22
N'Diémou	31	174	178
N'Dokh	35	269	130
N'Ghonine	25	274	91
Sagne	41	356	115
Satème	2	57	35
Wakhaldiam	20	323	62
Ensemble	264	3.680	72

Nous avons ici un indice sur le taux de migration de l'arrondissement de Niakhar vers Dakar. Le taux moyen trouvé est de 72‰, (la moyenne pondérée par l'effectif des strates donne le même résultat). Le taux global est un taux moyen entre le taux de migration des moins de 15 ans (58‰) et des plus de 15 ans (81‰). Comparé aux taux de 18‰ obtenu à partir du dénombrement urbain de plus de 15 ans, le taux de 81‰ permet d'estimer que seulement 2 Sérèr de Niakhar sur 9 ont été dénombrés à Dakar.

Le nombre de migrants de Niakhar décelés en zone rurale et retrouvés à Dakar par le dénombrement urbain est un peu moins de 1 sur 5. Ceci, aux erreurs d'identification près, renforce la validité de la proportion 2/9, trouvée plus haut page 31. Les taux de migrations vers Dakar indiqués ci-dessus doivent donc être de bonnes approximations.

La question de la date de départ a été mal posée, au lieu du premier départ à Dakar, c'est le dernier qui a été indiqué. Pour les plus de 15 ans, 75 % sont revenus depuis moins de 5 ans au village. Il est possible que quelques premiers départs aient été indiqués, sinon cela signifie que 25 % des urbains ont coupé les liens avec Niakhar.

Cette note a présenté ce qui pouvait être utilisé dans le recensement des concessions échantillonnées. Pour de plus amples renseignements d'ordre démographique sur l'arrondissement, voir Cantrelle P. 1969 et Lacombe B. 1969 et 1973.

L'objectif ici était d'examiner la différence entre notre échantillon et la population mère recensée en 1963. En fait seul l'âge pouvait servir de comparaison, mais les biais d'estimation de l'âge et la méthode de recensement ne permettent pas d'affirmer une similitude profonde ou une divergence patente.

IV – RÉSULTATS DE L'ENQUETE HABITAT-HYGIENE EN ZONE RURALE

Avertissement : L'enquête habitat-hygiène a été faite en collaboration avec S. DAUCHY. Pour ne pas briser l'unité de ce secteur de l'enquête, le rapport sur l'analyse des eaux de puits, rédigé par S. DAUCHY, est inclus dans ce chapitre.

1 RÉSULTATS DES ANALYSES DE L'EAU DES PUITES

Chaque village possède un certain nombre de puits (le plus souvent cimentés) fournissant une eau trop saumâtre pour la consommation humaine ; ces puits sont donc utilisés uniquement pour abreuver les animaux et pour les besoins ménagers.

Pour l'eau douce destinée à la consommation humaine certains villages (ou plutôt certains quartiers des villages) possèdent des puits d'eau douce, soit réservés en principe aux hommes, soit aussi utilisés par les animaux. D'autres villages utilisent

des céannes (*) situées à plus ou moins grande distance des habitations. Enfin, quelques villages doivent aller chercher l'eau douce dans un village voisin.

Le premier problème qui se pose est donc celui de la quantité d'eau douce disponible et de la distance à parcourir pour se procurer cette eau.

Aperçu sur l'état des puits et céannes utilisés

En majorité, les puits sont assez correctement construits (puits cimenté à l'intérieur – margelle) ; cependant, sauf une exception, il n'y a pas de couvercle et les abords immédiats des puits ne sont pas cimentés. Mais surtout la notion de périmètre de protection n'existe absolument pas. Les puits, qui servent à la fois aux hommes et aux animaux, sont particulièrement mal entretenus et souvent entourés d'un véritable bourbier.

Les céannes ne sont que de simples trous ; certains relativement bien aménagés (on note quelques couvercles en bois), leur entourage est propre et sec, mais elles sont inutilisables pendant l'hivernage.

Qu'il s'agisse de puits et de céannes, le mode d'utilisation en est défectueux (seau et corde souillés de terre).

Dans chaque village une prise de contact préalable avec le chef de village avait permis de reconnaître les puits servant à l'alimentation humaine. Lorsque le nombre de ces puits était trop élevé dans un village, on a choisi pour les soumettre à l'analyse bactériologique et chimique, les puits les plus fréquentés.

L'analyse bactériologique a été effectuée selon des techniques classiques E. coli : test présomptif sur bouillon lactosé, suivi d'un test confirmatif sur bouillon au vert brillant pour E.coli.

Streptocoques fécaux : test présomptif sur milieu de Roth, suivi d'un test confirmatif sur milieu de litsky pour strept. fecalis. Les résultats ont été calculés d'après la table d'indice M.P.N.

Les résultats figurent aux tableaux 19 et 20.

Toutes les eaux analysées ici (sauf une) contiennent à la fois E. coli et des streptocoques. Il y a donc contamination quotidienne des eaux analysées ; ceci s'explique aisément par le mode d'utilisation des puits et céannes.

Il est à noter que les eaux les plus polluées proviennent en général de puits servant à la fois aux hommes et aux animaux ; là aussi explication facile, puisqu'il n'existe autour des puits aucun périmètre de protection.

(*) Terme antérieur à la colonisation et qui désignerait des points d'eau creusés dans certains endroits où la nappe phréatique est à une très faible profondeur ; en fait dans la région de Niakhar les céannes atteignent toutes une assez grande profondeur et sont de deux types très différents : large trou où l'eau assez abondante constitue une sorte de petite mare ou au contraire sorte de puits étroit presque à sec et ne fournissant qu'une eau excessivement boueuse. Avec les pluies, elles peuvent être inondées et inutilisables.

TABLEAU R 18 : NOMBRE DE PUIITS ET CÉANNES ANALYSÉS PAR VILLAGE

Village	Céannes	Puits
Barry N'Dondol	—	1
Kalome N'Dofane	—	1
Languème	2	—
M'Badatte	1	3
N'Diambour	—	4
N'Dianème	—	1
N'Diémou	—	1
N'Dokh	2	1 (*)
N'Ghonine	1	1
Sagne	2	
Wakhaldiam	—	2
Ensemble	8	15

(*) Seulement pour l'analyse chimique

Les analyses chimiques ont été effectuées selon les techniques suivantes :

- Chlorures : dosage par la méthode de Mohr. Les résultats sont exprimés en mg de chlore par litre d'eau.
- Degré hydrotimétrique total : détermination par le savon en solution hydro-alcoolique.
- Azote ammoniacal : dosage par la méthode directe au rectif de Nessler. Les résultats sont exprimés en mg d'ions NH_4 par litre d'eau.
- Nitrites : recherche à l'aide du réactif de Zuambolli.
- Matières organiques : dosage par action du permanganate de potassium à chaud en milieu acide. Les résultats sont exprimés en mg d'oxygène par litre d'eau.
- Fluor : dosage sans distillation après élimination du chlore en excès. Les résultats sont exprimés en mg de fluor par litre d'eau. Une seule eau analysée contient 0,1 mg de Fluor — pour toutes les autres la teneur en Fluor est inférieure à ce chiffre.

Nous remercions M. DENIEL, Professeur de physique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar d'avoir effectué ces analyses dans son laboratoire.

Les résultats concernant les signes cliniques de pollution sont portés aux tableaux R 19 et R 20.

TABLEAU R 19 : ANALYSE DE L'EAU DES CÉANNES

Description						Analyses bactériologiques		Analyses chimiques					
Village	Usage	Nombre de trous	Particularité	Boue	Profondeur	Ecoli/ 100 ml	Strepto/ 100 ml	Chlore	Degré hydro-timétrique	pH	Azote ammoniacal	Nitrite	Matières organiques
M'Badat	H	10	couvercle	0	4 m	0	5.500	160,80	16	7,8	traces	+	0,6
Languem	H	5	—	0	4 m	1.700	5.500	106,50	3	7,6	0	traces	3,7
"	H	7	clayette en bois	0	4 m	45	1.800	46,15	4	8	0	traces	1,3
Sagne	H	1	—	0	3 m	350	16.000	71	2	8	0	traces	3,8
"	H	1	éboulée	+	3 m	1.800	1.600	1.597,50	3	7,8	0	traces	0,8
N'Dokh	H	1	encadré de bois	0	3 m	450	9.000	368,95	10	8,6	traces	traces	6,1
"	H	1	eau abondante	0	3 m	90	1.600	56,80	15	8,4	traces	traces	1,3
N'Ghonine	H	1	encadré de bois	0	3 m	350	16.000	24,85	12	8,9	traces	0	4,1

Note : H = ne semble pas utilisé pour abreuver les troupeaux.
H A = utilisé pour les hommes et les animaux.

TABLEAU R 20 : ANALYSE DE L'EAU DES PUIITS

Description						Analyses bactériologiques		Analyses chimiques					
Village	Usage	Ciment	Margelle	Boue	Profondeur	Ecoli/ 100 ml	Strepto/ 100 ml	Chlore	Degré hydro- timétrique	pH	Azote ammoniacal	Nitrite	Matières organiques
N'Ghonine	HA	X	X	+	8 m 50	400	18.000	24,85	12	8,5	traces	0	4,0
Bari N'dondol	HA	X	X	+	15 m	250	1.100	497,95	17	8,7	traces	0	9,2
N'Dianem	HA	X	X	++	8 m	550	350	653,20	18	8,1	0	+	9,3
N'Diambour	HA	X	écroulée	+++	20 m	1.700	1.600	2.240,05	15	8,3	0	+	12,8
"	HA	X	X	+	20 m	9.000	55.000	1.001,10	15	8,1	0	+	11,9
"	HA	X	X	++	20 m	16.000	3.500	241,40	15	8,2	0	+	4,2
Wakhaldiam	HA	X	X	++	15 m	1.600	3.500	1.427	14	8,3	0	++	10,4
"	HA	X	X	+	12 m	275	16.000	871	12	9,4	traces	++	9,4
M'Badat	HA	0	-	0	6 m	200	9.000	1.206	13	8,2	traces	++	12,7
"	HA	0	-	0	5 m	200	18.000	1.333	10	8,1	traces	++	10,5
N'Dokh	HA	-	-	-	-	-	-	788,10	11	8,5	traces	traces	12,5
N'Diemou	H	X	X	0	7 m	9	25	600,60	2	8,2	traces	0	0,5
M' Badat	H	X	X	0	?	20	1.600	1.122,25	13	8,4	traces	++	9,4
N'Diambour	H	X	X	+	8 m	550	1.600	369,20	15	8,4	0	+	9,0
Kalom N'Dofane	HA	X	X	++	?	130	1.800	809,40	15	8,3	0	+	9,1

Note : voir note A.4. Tableau 2.

TABLEAU R 21 : RÉPARTITION DES PUITTS SELON LES RÉSULTATS DE L'ANALYSE CHIMIQUE

Résultats	Puits servant aux hommes et aux animaux	Puits réservés aux hommes	Céannes réservées aux hommes	Total
Eau potable chimiquement	1	1	7	9
Eau potable chimiquement sauf en ce qui concerne les matières organiques	6	1	1	8
Eau suspecte	5	1	0	6
Total	12	3	8	23

Ces résultats corroborent ceux tirés de l'analyse bactériologique : les eaux les plus polluées proviennent en général de puits servant à la fois aux hommes et aux animaux. Les eaux potables chimiquement proviennent essentiellement des céannes.

Un point capital est celui de la teneur en chlorures : d'après l'O.M.S., 20 mg de chlore par litre représente la concentration maximale, généralement acceptable par les consommateurs, 600 mg/l les limites admissibles au-delà desquelles la potabilité est sérieusement compromise.

Le tableau R22 montre que, en ce qui concerne ce problème de l'eau douce, la situation est très mauvaise dans la zone étudiée.

TABLEAU R 22 : RÉPARTITION DES PUITTS SELON LA SALINITÉ

Résultats	Puits servant aux hommes et aux animaux	Puits réservés aux hommes	Céannes réservées aux hommes	Total
Cl < 200 mg/l	0	0	6	6
Cl compris entre 200 et 600 mg/l	3	1	1	5
Cl > 600 mg/l	9	2	1	12
Nombre total de puits et céannes examinés	12	3	8	23

Les résultats du tableau R 23 expliquent la réservation de l'eau des céannes aux hommes, la quantité d'eau des céannes étant de toute façon insuffisante pour les hommes et le bétail.

2 HABITAT–HYGIENE : DONNÉES COLLECTIVES

Les effectifs donnés ci-après ne concernent pas l'échantillon de concessions, mais l'échantillon d'adultes de façon à donner une idée des effectifs soumis aux divers périls.

Dimensions des concessions

TABLEAU R 23 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ADULTE ENQUETÉE SELON LA TAILLE DE LA CONCESSION

Tailles	1-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	N.D.	Ens.
Effectifs	5	37	48	52	31	25	18	15	9	15	3	258

La moitié des individus vit dans des concessions de plus de 20 personnes.

Animaux dans les concessions

Le troupeau bovin est gardé par les enfants et les adolescents dans les champs et vient boire au puits, il n'entre pas dans les concessions.

Par contre on trouve divers animaux soit en liberté, soit traversant les concessions. On trouve toujours des poules, assez souvent des chiens généralement en mauvais état (60% des concessions), quelquefois des chats (17%), souvent des chevaux ou ânes (72%) qui sont dans une écurie à l'intérieur de la concession, des moutons ou chèvres dans 81% des cas. Les résultats sont portés au tableau R 24.

TABLEAU R 24 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NOMBRE D'ANIMAUX DANS LA CONCESSION

Animaux	Présence		Nombre d'animaux		
	non	oui	1 ou 2	3 à 6	7 et +
Chiens	101	157	128	29	0
Chats	213	45	37	8	0
Moutons et chèvres	48	210	64	100	46
Chevaux et ânes	60	198	165	33	0

Élimination des déchets

- Pour l'élimination des matières fécales humaines : chaque quartier dispose d'une zone où la population dépose ses excréments à l'air libre ; en général, cette zone est cernée d'épineux et n'est pas cultivée.

En saison sèche, cette situation est acceptable ; en saison des pluies il y a certainement plus de risques.

Les eaux usées sont généralement déversées dans la cour qui est toujours en sable — on trouve 26 cas où l'eau est jetée en dehors de la concession et 11 cas dans l'abreuvoir pour les animaux. Ceci ne concerne pas les eaux usées de lessive quand elle est faite au puits (60% des cas).

- Les ordures ménagères : leur faible volume fait qu'elles constituent un problème mineur, elles servent comme engrais dans les champs où elles sont en général jetées chaque jour. On ne trouve que 28 cas où un gros tas est amassé près de la maison et laissé fermenter avant de l'utiliser.

Les excréments animaux stockés dans l'enclos écurie, qui fait partie de chaque concession, ou dispersés à travers tout le village constituent un problème important, en particulier aux abords des puits utilisés pour abreuver les troupeaux. Ce problème n'a pas été étudié dans cette enquête.

L'approvisionnement en eau est un problème important, les eaux étant souvent saumâtres, et toujours polluées (voir supra). L'eau est conservée dans de petits canaris pour la boisson, ces petits canaris sont lavés tous les jours. Pour les besoins plus importants l'eau est conservée dans de grands canaris enterrés (1 à 4 par concession) qui ne sont pas lavés. L'eau stockée a fait l'objet d'une analyse entomologique.

Les questionnaires ont été soumis aux femmes et aux hommes de l'échantillon, la distance moyenne portée sur les questionnaires des hommes est inférieure à celle portée sur les questionnaires des femmes : 400 et 520 mètres, ceci se retrouve pour chaque catégorie d'eau prise isolément. Est-ce la conséquence du fait que ce sont les femmes qui vont chercher l'eau ?

TABLEAU R 25 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA DISTANCE POUR S'APPROVISIONNER DANS LES DIVERSES CATÉGORIES D'EAU (en mètres)

Catégorie d'eau	0 à 99 m	100 à 199 m	200 à 499 m	500 à 999 m	1.000 et +	N.D
Cuisine	62	60	71	37	16	12
Toilette	67	62	71	37	15	6
Boisson	53	49	64	43	45	4
Lessive	45	41	58	27	68	19

Les distances moyennes calculées à partir du tableau R 25 sont :

- eau de cuisine : 360 m
- eau de toilette : 350 m
- eau de boisson : 570 m
- eau de lessive : 600 m

Les eaux de cuisine et de toilette doivent obligatoirement être transportées et l'on va aux plus proches, la distance est sensiblement la même, elles proviennent en général du même puits. Pour l'eau de boisson qui représente un plus faible poids, on préfère aller la chercher plus loin pour qu'elle soit meilleure. Pour la lessive on choisit un puits où l'eau est abondante, et la distance importe peu.

La satisfaction quant à l'approvisionnement en eau est différente selon le sexe, les hommes sont moins satisfaits que les femmes : 38% et 48% et cela pour chaque catégorie d'eau. Les non-réponses restent insignifiantes sauf pour l'eau de lessive (17%) : en fait la lessive se fait au puits et la question a été mal comprise.

On ne trouve aucun lien entre la satisfaction exprimée et la distance déclarée.

Pour l'eau de lessive la satisfaction est liée au lieu, 55% de satisfaction pour la lessive au puits et 28% pour ceux qui font la lessive à la maison.

Pour les autres eaux la satisfaction est liée au nombre de lieux où la famille se sert : 30% de satisfaction pour un seul lieu et 62% pour plusieurs. Il est possible qu'alors les risques de tarissement étant répartis sur plusieurs puits, le risque de ne pas avoir assez d'eau est moindre et la satisfaction plus grande.

Le tableau R 26 donne l'ensemble des **résultats par village**. Les résultats sont, par village, arrondis au dixième le plus proche sans forcer pour obtenir un total égal à 1. Les résultats totaux sont donnés en % arrondis. Les non-réponses ont été éliminées.

On voit que la situation est très diverse selon les villages. Les villages 4, 8 et 11, qui ont un seul lieu d'approvisionnement par individu, sont mécontents (il peut y avoir plusieurs lieux pour l'ensemble du village mais chaque famille se sert à un seul lieu). D'autre part la satisfaction est en général la même pour toutes les catégories d'eau.

TABLEAU R 26 : RÉSULTATS DE L'ENQUETE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR VILLAGE
(résultats en dixièmes)

Village	Provenance des eaux (1)					Part de l'approvisionnement provenant des puits				Part de l'approvisionnement fait à une distance inférieure à				% de lessive au puits	% de personnes satisfaites			
	1 lieu CTBL	2 lieux CTB/L	2 lieux CT/BL	3 lieux CT/B/L	Autres cas	C	T	B	L	200 m		500 m			C	T	B	L
										C	T	B	L					
Barry N'Dondol	-	-	8	1	-	6	6	5	5	1	1	0	0	9	5	5	4	4
Kalome N'Dofane	2	3	-	5	-	9	9	9	2	6	6	0	1	0	8	9	7	1
Languème	9	-	-	-	-	-	-	-	1	2	3	9	9	7	-	-	-	2
M'Badatte	8	2	-	-	-	8	8	8	6	3	3	6	7	5	5	6	6	7
N'Diambour	5	4	-	1	-	10	10	10	6	6	6	9	5	4	4	4	3	2
N'Diomène	6	3	-	-	1	10	10	10	10	5	5	5	3	6	10	10	9	9
N'Diémou	10	-	-	-	-	10	10	10	10	10	10	10	10	4	-	-	-	-
N'Dokh	2	5	4	-	-	3	3	2	0	8	8	10	9	10	8	8	7	6
N'Ghonine	6	-	3	1	-	3	3	1	2	7	7	9	9	9	4	4	4	4
Sagne	10	-	-	-	-	2	2	1	1	2	3	7	7	3	1	1	1	2
Wakhaldiam	5	4	-	-	1	10	10	10	7	4	4	7	6	8	4	4	4	8
Ensemble	5,6	2,0	1,3	0,8	0,3	6,2	6,3	6,3	4,6	5,0	5,1	6,5	6,0	6,2	4,6	4,7	4,1	4,1

(1) B = boisson C = cuisine L = lessive T = toilette. La barre de fraction sépare les différents lieux de provenance

3 RÉSULTATS POUR LES DONNÉES INDIVIDUELLES

L'échantillon est celui défini plus haut : « l'échantillon des individus ». Il se compose de 258 adultes (117 hommes et 141 femmes) 244 enfants (130 du sexe masculin et 114 du sexe féminin).

TABLEAU R 27 : STRUCTURE PAR AGE DE L'ÉCHANTILLON OBSERVÉ

Age	Effectif
0 – 4 ans	71
5 – 9	98
10 – 14	70
Enfants	239
15 – 19	29
20 – 24	44
30 – 39	50
40 – 49	57
50 – 59	35
60 et plus	41
N.D.	7
Adultes	263
Ensemble	502

L'habitat est assez clairsemé dans une savane broussailleuse. Chaque concession est vaste, entourée de tapades ou de haies d'épineux. Le type général d'habitat est la case ronde en banco avec sol en terre battue et toit de paille. Par concession, il y a en moyenne 6 cases et le plus souvent de 4 à 8 cases.

Chaque adulte dispose en principe d'une case, qu'en général (pour les hommes) il a construite lui-même (voir la question R-M-38).

70% des enfants et des femmes dorment dans des maisons en banco ou en dur, et seulement 57% des hommes. L'habitat le meilleur est donc réservé aux enfants (et aux femmes), ce sont aussi les pièces les plus grandes. Le toit est en paille dans 90% des cas.

TABLEAU R 28 : DIMENSIONS DE LA PIECE OU DORT L'INDIVIDU

Surface	M	F	Enfants
moins de 9 m ²	27	26	29
10 à 14	29	21	39
15 m ² et +	54	92	150
N.D.	7	2	26
Ensemble	117	141	244

Quand le toit est en dur, les murs le sont aussi dans 3/4 des cas. Le toit est étanche dans 61% des cas pour les toits en paille et dans 78% des cas pour les toits en dur. Le sol est en sable dans 15% des cas, le plus généralement en terre battue (80%) et quelquefois en ciment (5% des cas).

TABLEAU R 29 : NATURE DES MURS

Nature	M	F	Enfants
Paille	48	42	67
Banco nu	39	67	112
Banco badigeonné	21	31	39
Dur	4	1	3
N.D.	5	—	23
Ensemble	117	141	244

Les enfants de moins de 5 ans ne dorment jamais seuls dans un lit. Entre 5 et 10 ans avec 1 ou 2 autres personnes ou seuls, et, au-dessus de 10 ans avec au plus 1 personne. De toutes façons ils ne sont pas seuls dans la pièce.

TABLEAU R 30 : NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MEME LIT

Nombre	M	F	Enfants
1	61	37	40
2	37	84	131
3	12	19	45
4	2	—	6
N.D.	5	1	22
Ensemble	117	141	244

Les hommes dorment plus souvent seuls alors que les femmes gardent près d'elles leurs plus jeunes enfants.

TABLEAU R 31 : NOMBRE DE PERSONNES DANS LA MEME PIECE

Nombre de personnes	M	F	Enfants
1	42	17	2
2	27	57	61
3	27	38	81
4	12	17	52
5 et +	4	11	26
N.D.	5	1	22
Ensemble	117	141	244

Les hommes de 30 à 49 ans (âge où ils sont mariés et ont des enfants) cohabitent souvent avec plusieurs personnes dans la même pièce.

TABLEAU R 32 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES DANS LA MEME PIECE SELON L'AGE DES ADULTES DE L'ÉCHANTILLON

Groupes d'âges	M	F
15 – 29 ans	2,0	3,2
30 – 49	2,7	2,8
50 et +	1,6	2,2
Ensemble	2,2	2,7

Pour la **toilette**, en général, chaque famille a sommairement aménagé deux coins toilette dans la cour de la concession. (1 coin pour les hommes, 1 coin pour les femmes). En saison sèche les « douches » sont utilisées par les adultes et les grands enfants. Les jeunes enfants sont lavés régulièrement par leurs mères.

En saison des pluies, 28% des adultes déclarent se laver dans les marigots (mares qui se créent dans les dépressions) ainsi que 25% des filles et 50% des garçons. Les enfants ne vont dans les marigots qu'à partir de 5 ans.

Pour la toilette, c'est l'eau seule qui est généralement utilisée sauf pour 4 hommes, 26 femmes et 18 enfants qui utilisent du savon.

TABLEAU R 33 : TOILETTE, QUANTITÉ D'EAU UTILISÉE (en litres)

Quantité en litres	Adultes	Enfants
3 et –	3	65
4 - 5	136	110
6 - 7	96	37
8 et +	13	7
N.D.	10	25
Ensemble	258	244

Environ 9 adultes sur 10 utilisent 4 à 7 litres d'eau par douche contre 3 à 6 litres pour les enfants.

Les personnes se douchent en général une fois par jour, sauf pour 2/10e des hommes : deux douches ; pour 2/10e des femmes : deux à quatre douches.

Pour les enfants une douche par jour est la règle. Avant 5 ans : la moitié ont deux douches ; de 5 à 10 ans : la moitié moins d'une douche et la moitié une douche ; au dessus de 10 ans le plus souvent une douche.

A l'enquête démographique, 43 adultes sur 258 se sont déclarés **malades**, et 26 enfants sur 244. La faiblesse des effectifs ne permet aucune analyse.

V – RÉSULTATS DE L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE RURALE

Avertissement

L'échantillon rural a été augmenté afin de posséder des données sur les concessions des sujets féminins et d'élargir l'échantillon masculin.

53 sujets masculins sont hors échantillon : frères, mari ou père des femmes de l'échantillon. D'eux l'on peut dire que :

- a) D'une manière générale, ces sujets hors-échantillon se caractérisent par un âge moyen plus élevé avec pour conséquences :
 - une plus forte proportion de mariés et de polygames,
 - des rangs dans l'héritage moins élevés,
 - une plus grande fréquence de maladies,
 - une plus grande richesse,
 - une moins grande mobilité urbaine,
 - une moindre fréquentation des marchés,
 - un plus grand attachement aux normes traditionnelles,
 - une très haute participation aux associations (mbotay, coopératives).
- b) N'étant pas sujets des examens médicaux, ils ont été plus critiques sur ce sujet :
 - moins grande satisfaction,
 - moins favorables à la visite,
 - les enquêteurs les ont jugés plus fréquemment mécontents que les sujets de l'échantillon.

Ces différentes remarques portent sur des nuances dans les réponses et il n'y a pas lieu de penser qu'un biais se soit introduit par cet élargissement de l'échantillon.

Les résultats sont présentés pas questions. Ces questions se différencient selon qu'elles ont été posées aux deux sexes ou à un seul.

Nous numérotons les questions dans une seule série (de 1 à 88). Cependant nous distinguons les questions posées aux deux sexes (MF) de celles posées aux seuls hommes (M) ou aux seules femmes (F). Nous faisons précéder cette distinction de la lettre R (rural).

Les questions et leurs réponses sont donc données ensemble et numérotées ainsi :

R – MF – 1 à 30

R – M – 31 à 58

R – F – 59 à 85

Parfois, les réponses sont présentées sous forme de tableaux.

Les questions sont en français, suivies de l'original en sérère.

1 RÉSULTATS COMMUNS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

R – MF – 1

Sujets selon le sexe, par village

Villages	M	F	Ens.
Bary N'Dondol	14	16	30
Kalome N'Dofane	19	15	34
Lambanème	non enquêté		
Languème	20	10	30
M'Badatte	15	14	29
N'Niambour	13	11	24
N'Dianème	9	15	24
N'Diémou	14	11	25
N'Dokh	14	11	25
N'Ghonine	15	16	31
Sagne	20	12	32
Satème	non enquêté		
Wakhaldiam	17	11	28
Ensemble	169	142	311

R – MF – 2

Groupes d'âges

Groupes d'âges	M	F
15 – 19 ans	16	13
20 – 29	25	28
30 – 39	31	30
40 – 49	32	37
50 – 59	30	16
60 et +	35	18
Ensemble	169	142

R – MF – 3**Caste**

Les sujets hésitent à se déclarer castés, c'est-à-dire : ni noble, ni libre. D'où 117 non-réponses, 4 sujets se déclarent castés, 15 nobles (Tiedo) et 31 libres, 2 sujets ne sont pas Sérèr.

R – MF – 4**Religion**

Religion	M	F
Musulmans confrérie N.D.	18	16
— — Mouride	62	51
— — Tidjane	40	29
— — Kadhiri	11	9
Traditionnelle	18	19
Catholique	20	18
Ensemble	169	142

138 hommes (82%) et 105 femmes (74%) sont musulmans. L'importance des mourides et des musulmans non affiliés à une confrérie marque le caractère plus officiel que réel de l'appartenance religieuse.

R – MF – 5

Français : *Avez-vous été malade le mois dernier ? Quelle maladie ?*

Sérèr : *Ndax jür aa no ngologe fafna ? Kum domogong ?*

60 hommes et 52 femmes ont déclaré une maladie (dont voici la répartition selon la maladie) soit 36% de malades ce qui est supérieur au taux de 24% enregistré à l'enquête démographique

Maladie	M	F
Vénérienne	3	1
de la tête	10	7
de la poitrine	2	9
du ventre	13	13
de la peau	3	1
du corps	16	16
Autres	13	5
Ensemble	60	52

R – MF – 6

F : *Pour cette maladie qui vous a soigné ? Combien avez-vous payé ?*

S : *An wading ong no jirof len ? Ndax rafidano podnum ?*

- 15 hommes et 19 femmes ont pris des médicaments soit 30% des sujets malades.
- Les sujets ont consulté soit un médecin : 33, soit un guérisseur : 6 ; 11 se sont soignés seuls et 62 ne se sont pas soignés.
- Aucune dépense n'a été engagée.

Cette question appelle plusieurs remarques :

- 1 Les réponses sont biaisées, malgré toutes les précautions prises, par l'impact des journées médicales où les gens furent soignés (le questionnaire était passé après les journées médicales).
- 2 Par rapport à la question précédente, l'on remarque que les maladies sont moins nombreuses : des personnes se sont entretemps rétractées : cas des maux de tête ou des maux de corps.
- 3 Les hommes se soignent moins souvent que les femmes : 40% des hommes et 30% des femmes n'ont pris aucun soins.

R – MF – 7

F : *Avez-vous eu une maladie grave, laquelle ?*

S : *Ndax mosa jir jir domu ?*

59 hommes (35%) et 32 femmes (22%) jugent n'avoir pas eu de maladie grave.

Voici la répartition des malades :

Maladie	M	F
Vénéérienne	7	-
de la tête	19	19
de la poitrine	4	5
du ventre	30	29
de la peau	6	9
du corps	17	7
mentale	6	12
yeux – oreilles	3	3
Autre	18	26
Ensemble	110	110

R – MF – 8

Thérapeutique suivie pour cette maladie grave

Thérapeutique	M	F
Occidentale	30	2
Traditionnelle	32	29
Les deux	3	18
Autre et néant	45	61
Ensemble	110	110

Les hommes choisissent également, soit la médecine occidentale, soit la médecine sérère. Les femmes au contraire choisissent plutôt la médecine traditionnelle et de toute façon ne font pas suffisamment confiance à l'occidentale pour lui confier à elle seule leur santé.

R – MF – 9

F : *Combien d'arachide avez-vous vendu pendant la dernière traite ?*

S : *Podnum arer jikwo na tret fe ?*

4% des hommes et 29% des femmes ne commercialisent aucune arachide.

La plus grande fréquence se situe autour de 100 kg :

- 65% parmi les sujets qui commercialisent
- 17% des hommes qui commercialisent, vendent plus d'une tonne d'arachide.

R – MF – 10

F : *Possédez-vous personnellement : bœufs, chevaux ... ?*

S : *Ndax juga na xoxof nak o fam, pis ... ?*

- 44 hommes (26%) et 84 femmes (59%) ne possèdent aucune bête
- 97 hommes et 6 femmes possèdent des chevaux ou ânes
- 95 hommes et 50 femmes possèdent ovins et caprins

Quand on considère l'association des animaux, on voit que 87 hommes possèdent au moins des chevaux ou des ânes ; 75 des chevaux ou ânes et ovins ou caprins et 35 possèdent l'ensemble. D'autre part, 9 sujets masculins possèdent seulement des moutons et chèvres et 3 seulement des moutons et chèvres et 3 seulement des bœufs.

Les femmes par contre investissent dans les bœufs : 45 d'entre elles n'ont que des bœufs.

R – MF – 11

F : *Quels sont les frais en argent qui vous préoccupent le plus ?*

S : *Soxla fum majom otis noka xalis a daxa ?*

1er souci :

La nourriture est le souci principal pour 64 hommes (40%) et 37 femmes (26%). Le logement n'est un souci que pour les femmes (19 sujets soit 13%). Les hommes s'inquiètent également de l'impôt et des charges sociales imposées par les fêtes et les cérémonies : 27 et 26 sujets respectivement soit 16% pour chaque « souci ». L'habillement n'est cité que 10 fois (7 hommes et 3 femmes).

2ème souci :

Le premier des soucis secondaires est l'habillement pour les hommes (25 cas) et la nourriture pour les femmes (25 cas) chez qui l'habillement n'est pas cité. La nourriture, les fêtes et l'impôt viennent ensuite chez les hommes quand les femmes s'inquiètent fort des distractions (16 cas) et des voyages (11 cas).

R – MF – 12

F : *Pensez-vous que ce proverbe : « seul celui qui n'a (ou ne sait) rien reste cultivateur », est : vrai, faux, une plaisanterie ?*

S : *Kenalayel ee « okiju som nadama na kok » ndax ndigilo, mbito o mab, ndi tiaxano ?*

Réponse	M	F
Vrai	97	90
Faux	51	30
Les deux	9	1
Plaisanterie	3	4
N.S.P.	9	17
Ensemble	169	142

D'une part, le proverbe est pris au sérieux et la majorité des sujets (60%) le jugent vrai. La condition paysanne n'est donc placée pas très haut dans l'estime des sujets paysans eux-mêmes.

R – MF – 13

Durée de la scolarité

Les sujets scolarisés n'ont passé que très peu de temps à l'école : 1 ou 2 ans.

R – MF – 14

École française fréquentée

Seulement 16 hommes et 1 femme sont scolarisés, 9 par la mission catholique.

R – MF – 15

Raisons de la migration à Dakar

48 sujets (27%) y sont allés pour y trouver du travail ; 26 (14%) pour des raisons de famille et 9 (5%) pour des raisons de santé, l'autre moitié des sujets qui sont allés en ville donnent des raisons diverses (en général, achats).

R – MF – 16

F : *Combien de temps avez-vous passé dans chaque ville ?*

S : *Sate oasate a kol a podnum wala nyal mofo maga ?*

Plus longue durée dans une ville	M	F
Moins d'un an	73	60
Plus d'un an	26	2
Ensemble	90	62

Les femmes n'ont été en ville le plus souvent que pour des durées de un trimestre. Les hommes y ont passé parfois d'assez longues périodes (pour le service militaire ou pour un travail).

R – MF – 17

F : *Le dernier vêtement possédé a-t-il été acheté ou offert ?*

S : *Ndox no falakona diega ndax wo djikun mbit ko tyel o ten ?*

Pour 131 hommes et 100 femmes, le dernier vêtement a été acheté, pour les autres reçu en cadeau : 38 hommes et 39 femmes.

Le pourcentage des achats est plus faible chez les femmes (70%) que chez les hommes 78%.

R – MF – 18

F : *Au cours du dernier mois à combien de marchés êtes-vous allés ?*

S : *No ngolonge fafna marse podnum reto ?*

46 hommes n'ont été à aucun marché le mois précédent. 26 hommes et 17 femmes ne peuvent le préciser, en toute probabilité ce sont des sujets qui ne se sont rendus à aucun marché. On peut donc dire que 40% des hommes contre 10% des femmes ne se sont rendus à aucun marché le mois précédent.

Pour les autres sujets des deux sexes, 30% ont assisté à un marché et 70% à au moins deux marchés. La fréquence est élevée pour les femmes qui souvent n'arrivent pas à la préciser, cependant, la fréquence maximum qui est de 4 marchés par mois est le fait du 1/4 des hommes qui se rendent à des marchés contre le 1/10e des femmes.

En conclusion, on peut affirmer que les femmes vont systématiquement à un marché et que les hommes quand ils y vont, c'est pour des affaires précises et que parfois ils y tirent quelque revenu régulier en s'y rendant systématiquement.

R – MF – 19

F : *Qu'avez-vous mangé hier, avant-hier ?*

S : *Ndax waga xongo lamit ko nyamona faak, fode faak ?*

Les repas types sont du couscous de mil le matin, de la bouillie de mil à midi et du couscous le soir, pour 148 hommes et 127 femmes soit 88% des sujets.

22 hommes et 14 femmes ont eu du riz au moins une fois ; 11 hommes et 2 femmes ont mangé de la viande ou parfois du poisson au moins une fois, les hommes sont donc moins défavorisés.

R – MF – 20

F : *Je ne vous demande pas de nom, mais pouvez-vous me dire si parmi les gens du village, il y en a avec lesquels vous n'aimez pas vous accompagner ? Pourquoi ?*

S : *Lam tiron gon nolling, no win we sate faga o kinga wa bugerona yonit lam xar ?*

64 hommes et 70 femmes répondent n'avoir aucun préjugé et 15 (7 hommes et 8 femmes) ne répondent pas. Pour les 162 sujets qui répondent affirmativement, voici le nombre de réponses par raison avancée :

Raisons	M	F
Pour pouvoir surnaturel attribué à l'autre	20	9
Pour différence de caste	12	21
Par manque de confiance	18	10
Par antipathie personnelle	22	27
Autre	32	3

(Le tableau ne comporte pas de sommes puisque un même sujet peut avoir avancé plusieurs causes).

7 fois la méfiance est associée au pouvoir surnaturel. 5 fois la caste est associée au pouvoir surnaturel.

On remarque que les femmes fournissent toujours une raison et qu'elles privilégient la caste et l'antipathie dans leur non-fréquentation. Les hommes, eux, diversifient plus les raisons.

R – MF – 21

F : *A quelles activités sociales avez-vous participé ?*

S : *No kena xewa na satefe, naga fogaten ?*
(*Mis, xoy, mboxator, ngamir*).

En prenant les années 1968 et 1969, on obtenait au maximum 8 occasions (4 fêtes par mois) de participer à des activités sociales.

Mais certains sujets étaient absents ou non informés. Ainsi, 21 sujets dont 17 femmes ont déclaré qu'aucune activité sociale n'était possible pour eux. 153 sujets dont 87 femmes n'ont eu aucune activité. D'une part, les hommes déclarent plus d'activités possibles et d'autre part, ils fréquentent plus les fêtes : 60% contre 40% pour les femmes.

Les causes de la non participation n'ont pas de signification étant donné le grand nombre de non déclarations. On peut signaler cependant que les causes religieuses (certains croyants, musulmans ou catholiques, évitant les fêtes traditionnelles, trop « païennes ») sont avancées par 16 hommes et 5 femmes.

Quand on croise les colonnes en cause, l'on constate que seulement 10% des hommes assistent à la totalité des fêtes possibles.

R – MF – 22

F : *Lisez-vous ?*

S : *Naga lira ?*

144 hommes et 138 femmes ne savent pas lire, soit respectivement : 85% et 97%.

R – MF – 23

F : *Écoutez-vous la radio ?*

S : *Nanga nan gilwa radiole ?*

Écoute	M	F
Souvent	69	21
Parfois	68	88
Pratiquement jamais	32	33
Ensemble	169	142

Les hommes ont une plus grande fréquence d'écoute que les femmes.

R – MF – 24

F : *Qu'écoutez-vous de préférence à la radio ?*

S : « *Émission* » *kum modianong no radiole ?*

L'on n'a chiffré que les réponses concernant l'écoute des informations : 26 hommes et 10 femmes ne les écoutent pas. Pour ceux qui les écoutent, c'est en sérèr pour 60% des hommes et pour 75% des femmes.

R – MF – 25

F : *Y-a-t-il dans votre village des séances de radio-éducative ? Y participez-vous ?*

S : *Ndax sate nun jega « radio éducative » ? Ndax naga fogaten ?*

Les séances de radio-éducative existaient dans quelques villages et n'avaient pas eu lieu depuis un certain temps. Les réponses fournies ne semblent pas valides.

R – MF – 26

F : *Participez-vous à une association ?*

S : *Ndax foga no mal na sate fe ?*

Toute association, quel qu'en soit l'objectif, est un *mbotay* : 25 % des sujets déclarent appartenir à un *mbotay*.

R – MF – 27

F : *Etes-vous adhérent à une coopérative ?*

S : *Ndax adere a « coopérative » ?*

110 hommes et 3 femmes sont adhérents à une coopérative soit 65% et 2% respectivement.

R – MF – 28

F : *Pourriez-vous vivre avec d'autres personnes que les Sérèr ?*

S : *Ndax waga nyow fo win lakas wa ndeferna serer ?*

Le taux des réponses est remarquable : seulement 3% d'hésitants. 108 hommes (54%) et 32 femmes (23%) répondent affirmativement. Pour les réponses négatives, la cause est linguistique pour 55% des hommes et pour 40% des femmes. 10% des sujets n'ont nulle envie de tenter l'expérience.

R – MF – 29

F : *Etes-vous contents des examens médicaux qui ont eu lieu dans votre village : pour vous personnellement, pour votre village ? Pourquoi ?*

S : *Ndax kontan ana visit fe, doktor ke jeg, inna na sate fe, pur wo, pur sete fe ? Yamkum ?*

- 176 sujets (107 hommes et 69 femmes) soit 55%, sont totalement satisfaits de la visite médicale.
- 181 sujets (35 hommes et 46 femmes) soit 25% le sont pour eux-mêmes, mais ne prennent pas position pour l'ensemble du village.
- 37 sujets soit 11% ne sont que partiellement satisfaits.
- 12 sujets, soit 4% s'abstiennent de répondre :

un certain nombre en fait doivent être mécontents des examens médicaux, mais les règles de politesse sérèr les obligent à ne pas humilier un étranger qui s'est dérangé pour eux et qui les interroge sous leur propre toit : l'enquêteur.

On doit noter que si le pourcentage global des sujets satisfaits est le même selon le sexe : 80% des hommes prennent plus position pour le village que les femmes : les 3/4 contre les 3/5.

- 245 sujets (dont 137 hommes et 108 femmes), soit 96% des sujets satisfaits le sont parce qu'ils ont reçu des soins (201 cas) ou que la visite médicale est bonne en elle-même (44 cas). L'importance des soins pendant la visite médicale apparaît primordiale pour la réussite d'une telle enquête.
- 40 sujets, partiellement satisfaits, ou qui se sont abstenus de répondre à la première question, émettent des critiques. La moitié de ceux-ci n'ayant pas reçu de soins jugent inutile la visite. 15 sujets sont mécontents de la tenue générale de la visite en particulier pour des raisons de pudeur. 3 sujets sont contre parce qu'il y avait une prise de sang.

Le croisement de ces colonnes montre que 15% des sujets après s'être déclarés satisfaits, expliquent leurs choix par des réserves. Ce sont des « OUI, MAIS » qui renforcent sensiblement la position des sujets mécontents.

R – MF – 30

Satisfaction des sujets à la visite médicale, par village.

	Sujets satisfaits				
	OUI	NON	N.S.P.	N.D.	Ens.
Barry N'Dondol	25	0	1	4	30
Kalome N'Dofane	24	3	1	6	34
Languème	16	7	1	6	30
M'Badatte	26	0	0	3	29
N'Diambour	15	3	3	3	24
N'Dianème	17	3	2	2	24
N'Diémou	20	1	3	1	25
N'Dokh	16	0	3	6	25
N'Ghonine	21	1	4	5	31
Sagne	24	2	2	4	32
Wakhaldiam	15	3	8	2	28
Ensemble	219	23	28	42	312

R – MF – 31

F : *Le passage de ce questionnaire vous a-t-il ennuyé ? Pourquoi ?*

S : *Ndax lamit ke ngid landam ? Yamkum ?*

- Pour 234 sujets, soit les 3/4, ce questionnaire n'a pas été ennuyeux.
 - 35 sujets ont été ennuyés par cette longue interview.
 - 42 sujets n'émettent pas d'opinion.
- Les raisons avancées par les sujets pour motiver leurs réponses sont :
 - pour les mécontents : la longueur de l'interview, le moment choisi (ils avaient du travail), l'incompréhension de l'enquête qu'ils trouvent parfois trop indiscrète.
 - pour les autres, ils se déclarent souvent flattés par l'intérêt qui leur est porté (cas plus fréquent chez les hommes que chez les femmes : 14 contents) ou par l'espoir d'une amélioration sanitaire plus forte chez les femmes (28 cas) que chez les hommes (16 cas).

R – MF – 32

Conditions de l'interview (l'enquêteur notait si le sujet était isolé)

85 hommes (50%) et 63 femmes (43%) étaient seuls pendant la passation du questionnaire.

Les sujets qui n'étaient pas seuls pendant l'interview étaient le plus généralement accompagnés de membres proches de leur famille.

R – MF – 33

Comportement du sujet (estimé par l'enquêteur)

Les enquêteurs estiment que 209 sujets (67%) sont contents de l'interview.

Aucune différence par sexe. Par contre, 6 hommes et 13 femmes leur ont paru franchement mécontents.

Pour 27% des sujets (83 cas) les enquêteurs n'ont pas pu se prononcer.

2 RÉSULTATS SPÉCIFIQUES AUX HOMMES

R – M – 34

Situation matrimoniale

38 sujets masculins sont célibataires
125 sujets sont mariés dont 85 monogames
6 sujets sont veufs ou divorcés.

La forte proportion de polygames provient de la forte proportion de chefs de concession dans l'échantillon due aux individus interviewés en plus de l'échantillon résultant du tirage aléatoire.

R – M – 35

Parenté par rapport au chef de concession

- 82 sujets sont chefs de concessions soit 49% des sujets.
- un seul n'est pas apparenté au chef de concession, 9 sont des frères, 66 appartiennent à la parenté paternelle, 11 à la parenté maternelle.

Ceci est la conséquence de l'habitat qui est virilocal malgré certaines exceptions : 8% des concessions sont maternelles.

R – M – 36

F : *La concession dans laquelle vous habitez est-elle paternelle ou maternelle et est-ce une maison mère ou une maison secondaire ? (*)*

S : *Ndax mbind no mbind yayo, ndax mbind fap ? Ndax mbind mako, ndax mbind ndep ?*

Maison	Mère	Secondaire	Ensemble	Non-réponses
Paternelle	115	32	147	8
Maternelle	8	6	14	
Ensemble	123	38	161	

(*) C'est-à-dire : la dévolution de la charge de chef de concession est-elle en lignée maternelle ou paternelle, et est-ce une maison fondée par le 1er ancêtre de la lignée venu dans le village ou est-elle issue du bourgeonnement d'une autre concession du village ?

R – M – 37

(si le sujet est chef de concession)

F : *Avez-vous fondé cette maison ?*

S : *Ndax wo singn mbine ?*

(si NON) :

F : *Est-ce un de vos parents qui a fondé cette concession ? Parenté paternelle ou maternelle ?*

S : *Ndax o pagof singin xar nu mbogan fap wi yay ?*

- 10 non-réponses
- 24 sujets ont fondé la concession, soit 14%
- 5 sujets sont le frère du fondateur
- 113 sujets sont apparentés en ligne paternelle
- 17 sujets sont apparentés en ligne maternelle.

Les concessions sont essentiellement des concessions paternelles d'où cette forte proportion de parents paternels. On peut aussi remarquer que 24% des concessions au moins ont été fondées à une date récente.

R – M – 38

F : *Quel est votre rang pour être chef de concession ?*

S : *Mba norefka yaal mbind ?*

Si l'on exclut les 82 sujets déjà chefs de concession, et les 4 sujets qui ne peuvent l'être, voici la répartition des sujets selon leur rang.

Rang	N.A.
1er	20
2ème	18
3ème	12
4ème +	15
N.D.	18
Ens.	83

R – M – 39

F : *Quels sont vos rangs dans les héritages maternels et paternels ?*

S : *Win fod num refano solam ka yayay ? mba fap ?*

Une dizaine de personnes ne sont pas concernées, soit qu'elles aient hérité, soit qu'elles n'aient aucun droit. Les autres se répartissent de la manière suivante :

Rang	Héritage maternel	Héritage paternel
1er	36	65
2ème	41	37
3ème	21	17
4ème +	27	17
N.S.P.	36	17
Ens.	161	153

Le fait le plus frappant n'est pas les non-déclarés auxquels il ne faut pas s'attacher, mais dans la différence entre le 1er et le 2ème rang, selon la ligne paternelle ou maternelle. L'héritage maternel est plus loin d'accès que le paternel car celui-ci ne couvre que des biens d'usage qu'utilisent des gens assez proches dans la parenté (c'est la famille élargie de la concession ou des concessions secondaires). Tandis que l'héritage maternel comprend les biens (troupeaux, terres...) du matri-lignage qui est plus large que le patri-lignage.

Quand on croise les colonnes d'héritage avec le rang pour être chef de concession, l'on constate que 40 sujets ont le même rang d'héritage paternel que pour être chef de concession et que 25 sujets ont le même rang pour l'héritage maternel et pour être chef de concession. Quand on croise les deux rangs d'héritage, on constate que 45 hommes ont le même rang dans les deux héritages. Pour 27 d'entre eux, ce rang est le premier ; 52 ont un rang plus élevé dans l'héritage maternel et 17 dans l'héritage paternel.

R – M – 40

F : *Avez-vous vous-mêmes construit votre case ?*

S : *Wa fi au xoxaf an ndoqof ?*

90% des sujets ont construit eux-mêmes la case où ils habitent.

R – M – 41

F : *Avez-vous cultivé l'hivernage dernier ?*

S : *Xoxa no nding ne safna ?*

95% des sujets ont cultivé. 3 sujets n'ont pas cultivé pour cause de maladie.

R – M – 42

F : *Avez-vous effectué des tâches rémunératrices pendant l'hivernage ?*

S : *Kam ndig ne dialoga lakas ka wago onga tyox xalis ?*

85% des sujets n'ont pas effectué de tâches rémunératrices autres que la culture. Les 26 sujets qui en ont effectué une étaient soit des commerçants, soit des artisans.

R – M – 43

Les champs cultivés étaient personnels

Sur les 159 sujets concernés, 135 soit 85% avaient des champs en majorité personnels, les autres avaient certes des champs personnels, mais en minorité parmi les champs cultivés.

R – M – 44

F : *Qu'avez-vous cultivé ?*

S : *Xaxoxo no xole ? (mat, basi, fod, arer)*

Les sujets ont cultivé à 86 % une association de mil et d'arachide.

R – M – 45

Parmi les quatre instruments : semoirs, houes, souleveuses, charrette, lesquels sont utilisés pour cultiver ? Ces instruments étaient-ils personnels ou loués ?

Nombre et statut des outils	N.A.
1 personnel	23
2 personnels	52
1 loué	21
2 loués	15
2 loué et personnel	22
Pas d'instruments	35
Ensemble	168

21 % des sujets n'ont aucun moyen moderne de production. Pour ceux qui en ont, 56 % n'utilisent que des instruments personnels. La location atteint très vite sa saturation : il n'est guère possible de louer plus d'un instrument.

R – M – 46

F : *Avez-vous pu disposer seul du revenu de ce champ ?*

S : *Wo jegu ke xoxe gona no ndigne ?*

68 sujets n'ont rien déclaré et 16 ont répondu qu'ils ne disposaient pas seuls du revenu de leurs champs. On pourrait penser que les non-déclarés sont plus probablement des gens qui n'ont pas une forte autonomie économique et qui ont préféré s'abstenir.

En fait le croisement avec la relation de parenté (R – M – 35) montre que cette hypothèse est erronée : la proportion de non-déclarés pour les chefs de concessions est identique aux autres. Cette question a été parfois mal comprise et a pu être alors interprétée comme une question sur la solidarité familiale.

R – M – 47

Production d'arachide

Production	N.A.
moins de 100 kg	18
101 à 200 kg	15
201 à 300 kg	18
301 à 400 kg	22
501 à 1.000 kg	41
plus d'une tonne	17
N.D.	21
Ensemble	171

50 % des sujets ont récolté moins de 400 kg d'arachide en 1969. 10 % ont dépassé une tonne.

R – M – 48

Quantité d'arachide commercialisée

2 individus seulement ont commercialisé plus qu'ils n'ont récolté, 45 autant et 99 ont moins commercialisé qu'ils n'ont récolté. («Autant » signifie que cela se situe dans la même classe décrite en R – M – 47). La partie non commercialisée est importante comme le montre le tableau suivant.

Arachide récoltée en kg	Arachide non commercialisée en kg					
	0	100	200	300 à 500	600 à 1.000	Ens.
0 – 200	20	11	–	–	–	31
201 – 500	11	11	28	17	–	67
501 – 1.000	11	–	–	14	15	40
1.001	3	–	–	6	6	15
Ensemble	45	22	28	37	21	143 (1)

(1) Les N.D. ne sont pas inclus.

La partie non commercialisée a été calculée par différence à partir des classes faites pour la production commercialisée. Ce n'est donc qu'un ordre de grandeur, en particulier les cases marquées par un tiret ne signifient pas 0.

R – M – 49

F : *Avez-vous effectué des tâches rémunératrices durant cette saison sèche-ci ?*

S : *Ndax no fid ne diala ka bisid donga xalis ?*

- 127 sujets n'ont eu aucune activité rémunérée,
- 19 ont effectué des petits travaux sur place, 10 ont commercé,
- 8 ont rejoint la ville et 14 ont eu une activité imprécise.

R – M – 50

F : *Avez-vous séjourné dans d'autres villes que Dakar ? Lesquelles ?*

S : *Mos a ref na teru ma referna Ndakaru mam fu mam ?*

- 70 sujets soit 41 % ne connaissent aucune ville
- 62 sujets soit 37 % connaissent une ville de la région
- 38 sujets soit 22 % connaissent une ville quelconque du Sénégal
- 8 sujets ne font aucune déclaration.

On doit souligner que pour les villes de la région Kaolack capitale régionale, est citée 27 fois, Fatick centre commercial et préfecture 27 fois et Bambey 8 fois seulement malgré sa proximité.

R – M – 51

Nombre de séjours à Dakar

- 98 sujets n'ont jamais séjourné à Dakar, soit 58 %
- 52 sujets y ont séjourné une fois
- 19 sujets y ont séjourné deux fois et plus

R – M – 52

Nombre de sujets ayant travaillé à Dakar

Sur les 71 sujets qui sont allés à Dakar, au moins 1 fois, 23 soit 32 % y ont travaillé.

R – M – 53

Qu'est-ce qui a été rapporté de Dakar

Les 23 sujets qui ont travaillé à Dakar ont pour moitié ramené et de l'argent et des biens, l'autre moitié a ramené soit l'un, soit l'autre.

R – M – 54

F : *Lors de votre premier départ pour Dakar, pour raison de travail, étiez-vous assuré d'un emploi en y allant ?*

S : *Na te tofaetan Nkakarú ndax a plasof a wa ang ?*

Seul un sujet avait un travail assuré sur les 23 concernés par cette question.

R – M – 55

F : *Au dernier séjour à Dakar, lorsque vous avez quitté, avez-vous renoncé à un emploi ?*

S : *Dial le falax tona Ndakarú ko was a plas of ?*

12 sujets, soit la moitié des sujets concernés, a renoncé à un emploi en quittant Dakar.

R – M – 56

F : *Lors de vos séjours à Dakar, avez-vous souvent chômé ?*

S : *Ye refa Ndakarú, ndax yob a nyak cialel ?*

La moitié des 23 sujets concernés répond oui et l'autre non à cette question.

R – M – 57

Le dernier vêtement acquis fut-il acheté ?

Date d'achat	Nombre
– d'un mois	37
de 1 à 3 mois	29
plus de 3 mois	103
Ensemble	169

40 % des sujets ont acheté un vêtement dans les 3 mois et 10 % n'en avaient pas acheté depuis plus d'un an.

R – M – 58

Lieu d'achat du dernier vêtement

Pour 24 sujets, le dernier vêtement a été offert.

Les autres l'ont acheté au village pour la majorité (78 sujets), dans une ville pour 49 sujets et à un marchand ambulant ayant visité la concession pour 12 sujets, 6 sujets ne s'en souvenant pas.

R – M – 59

Coût du dernier vêtement

29 sujets n'ont pas répondu à la question : ils l'ont reçu en cadeau. Pour les autres, 31 ont dépensé moins de 500 francs CFA, 40 entre 500 et 1.000 francs, 45 plus de 1.000 francs CFA dont 13 au-dessus de 2.000 francs.

R – M – 60

A quelle occasion fut acheté ou offert le dernier vêtement ?

Seuls 29 sujets ont acheté ou reçu le vêtement à l'occasion d'une fête. Les autres sujets n'ont donné aucune précision.

3 RÉSULTATS SPÉCIFIQUES AUX FEMMES

R – F – 61

F : *Dans quel village êtes-vous née ?*

S : *Na satenuim mîmté ?*

60 sujets sont nés dans leur village de résidence. 46 autres sont nés dans l'arrondissement et 36 hors de l'arrondissement de Niakhar.

R – F – 62

F : *Par qui avez-vous été élevée ?*

S : *An yarong ?*

Élevé par	N.A.
Père ou mère	111
Parents paternels	7
Parents maternels	21
Autre	3
Ensemble	142

80 % des sujets ont été élevés par leur père ou leur mère (ou les deux). Pour les autres on voit la force de la parenté maternelle : les 3/4, contre 1/4 à l'autre parenté.

R – F – 63

F : *Avez-vous été élevée dans votre village ?*

S : *Ndax na sate nun yaroxo ?*

Pour 106 femmes la réponse est positive.

Notes aux questions R – F – 63 à R – F – 70

Ces questions ne visaient pas à approcher la fécondité des femmes de l'échantillon : celui-ci est trop restreint pour être soumis à l'analyse. Il s'agissait seulement de situer les sujets pour l'enquête médicale. Les questions étaient posées pour chaque mariage en demandant le nombre d'enfants décédés et vivants à chaque fois.

R – F – 64

F : *Combien de fois avez-vous fait de fausses-couches ?*

S : *A ciafa podnum diego fudowatu ?*

Sur 134 réponses, 76 sujets n'ont fait aucune fausse-couche, 35 sujets en ont fait une et 23 sujets en ont fait 2 et plus.

R – F – 65

F : *Combien avez-vous eu d'enfants au total ?*

S : *A tex a podnum diego fop ?*

19 sujets n'ont pas eu d'enfants, 24 en ont eu de 1 à 3 enfants, 43 en ont eu de 4 à 6, 56 ont eu plus de 6 enfants.

13 % des femmes n'ont pas eu d'enfants, ceci est à mettre en rapport avec le fait que ce sont des sujets de 15 ans et plus qui se sont récemment mariés.

L'âge au mariage étant bas, l'on n'a trouvé que 4 célibataires.

R – F – 66

Nombre d'enfants actuellement vivants

Sur les 123 femmes concernées (ôtées les 19 sans enfants), nous obtenons la répartition suivante :

Enfants vivants	N.A.
0	6
1 – 3	65
4 – 6	46
6 +	6
Ensemble	123

R – F – 67

Nombre d'enfants décédés

Sur les 123 femmes concernées, on obtient la répartition suivante :

Enfants décédés	N.A.
0	12
1 – 3	75
4 – 6	25
6 +	11
Ensemble	123

R – F – 68

F : *Il y a combien de temps que vous avez eu votre premier enfant ?*

S : *Ya tawluona fa ndiki xa kid a podnum o ?*

Sur les 123 femmes concernées, on obtient la répartition suivante :

Durée	N.A.
0 – 4 ans	10
5 – 9 ans	11
10 – 14 ans	14
15 – 19 ans	18
20 ans et +	47
N.D.	23
Ensemble	123

R – F – 69

F : *Votre premier enfant est-il vivant ou est-il décédé ?*

S : *A gnowa ndi gnowé ?*

Pour les 123 femmes concernées, 53 ont l'aîné de leur enfant en vie et 70 ont leur premier enfant décédé, soit 57 %.

D'après les données de P. Cantrelle, avec le taux de mortalité à 0 an corrigé, la table de survie donne 43 % de survivants à 20 ans, ce qui correspond approximativement à l'âge moyen qu'auraient les aînés.

R – F – 70

F : *Quel âge a votre premier enfant vivant ?*

S : *O befonge nyowna xa kid xa podnum a diegu ?*

Age du 1er enfant	N.A.
Moins de 10 ans	26
Entre 10 et 20 ans	34
Plus de 20 ans	43
N.S.P.	15
Non concernées (pas d'enfant)	24
Ensemble	142

R – F – 71

F : *Votre mari est-il votre parent ? Est-il plus précisément votre masir (cousin croisé) ?*

S : *Ndax okorof o pogof a refu ? Ndax okorof o masir of o ?*

Sur les 138 réponses on obtient :

- 76 femmes n'ont pas de lien de parenté avec leur mari,
- 62 femmes sont parentes de leur mari, et parmi elle, 40 ont leur **masir** pour époux.

R – F – 72

F : *Votre mari vient-il du même village que vous ? De quelle ethnie est votre mari ?*

S : *Ndax nun fokorof mbogu satefenu mbintena ?*

5 femmes ont un époux qui n'est pas Sérèr. La moitié des femmes ont épousé un homme de leur village.

R – F – 73

F : *Que fait votre mari ?*

S : *Xa korof a diala ?*

Activité du mari	N.A.
Cultivateur actuellement au village	106
Travaille en ville	7
Cultivateur, possède métier au village	21
Non déclaré ou non concerné	8
Ensemble	142

R – F – 74

F : *Votre mari vous donne-t-il de l'argent ?*

S : *O kor of o ciodogang xalis ?*

61 femmes ont répondu oui et 68 ont répondu non. A cette question, 9 se sont absentes sur les 138 concernées.

R – F – 75

Situation matrimoniale

Seulement 4 sujets sont célibataires.

85 se sont mariés (60 %) une seule fois et le sont encore.

53 se sont mariés plus d'une fois (40 %) et sont encore mariés.

R – F – 76

F : *Comment gagnez-vous votre argent ?*

S : *Nam o diogta xalis ?*

Mode des gains monétaires	N.A.
Culture	85
Commerce avec boutique	40
Petit commerce	11
Matrone	2
Ne gagne rien	4
Ensemble	142

36 % des femmes ont une activité en dehors de la culture.

R – F – 77

F : *Avez-vous cultivé l'hivernage dernier ? Avez-vous un champ personnel ?*

S : *Xoxao no ndigne fafna ? Wo jega num xoxof ?*

		A cultivé		
		OUI	NON	ENS.
Champ personnel	OUI	119	15	134
	NON	5	3	8
	ENS.	124	18	142

Pratiquement toutes les femmes ont cultivé et ont un champ personnel.

R – F – 78

F : Gardez-vous de l'argent pour le capital (xalal) ?

S : Xalal a ndok ya ?

78 femmes gardent de l'argent pour le **xalal** (capital personnel de sécurité des femmes)
60 sujets le font quand cela leur est possible.

4 non-réponses.

R – F – 79

Nombres de grands boubous possédés et situation avant le premier mariage

Sur les 138 femmes concernées, 48, soit 34 %, n'ont jamais possédé de grand boubou.
48, soit 34 %, n'en possédaient pas avant leur mariage et en possèdent actuellement.
31, soit 22 %, en possédaient déjà avant leur mariage.

R – F – 80

Villes connues avant le mariage

Pour les 138 femmes actuellement mariées, 76 n'ont connu aucune ville, soit 55 % ;
38 connaissaient une ville de la région, soit 28 % ; 11, soit 8 %, connaissaient une autre ville du Sénégal et 13 connaissaient Dakar, soit 9 %.

R – F – 81

Lors des séjours en ville pour raison de travail : logement (où, chez qui) ; quoi fut amené

Sur les 19 réponses fournies (soit 29 non-réponses) :

17 femmes logeaient chez des parents et 2 louaient

19 femmes ont ramené de l'argent et des biens (tissus et bijoux).

R – F – 82

Durant le premier mariage, village de résidence, chez qui

Lors de leurs premières noces, 96 femmes (70 %) ont épousé un homme de leur village et 42 (30 %) un homme d'un autre village que le leur.

Les femmes demeurent chez leur mari sauf pour quelques unes d'entre elles, récemment mariées et qui ne rejoindront le domicile conjugal que lorsque la compensation matrimoniale sera intégralement versée.

R – F – 83

Au premier divorce ou veuvage, village de résidence, chez qui

Les femmes retournent chez elles et viennent ou continuent de résider dans leur propre village aux 4/5e.

R – F – 84

Village de résidence lors du 2ème mariage

La totalité des femmes a épousé en secondes noces un homme de son village d'origine et la moitié a résidé chez son 2ème mari.

R – F – 85

Village de résidence au 2ème divorce ou veuvage

La moitié des 17 femmes concernées a continué de vivre dans son village d'origine.

R – F – 86

Village de résidence au 3ème mariage

Les femmes en 3ème noces n'ont pratiquement pas résidé hors de leur village. On peut conclure de ces 3 dernières questions que plus souvent les femmes se marient, plus elles restent chez elles dans leur village. Il se peut que les mariages entre personnes de villages différents soient plus fragiles que ceux qui ont lieu entre personnes du même village.

R – F – 87

F : *Depuis votre mariage, êtes-vous allée dans une ville ?*

S : *Ya dal wona be ndixi ndax reta na toru ?*

(Un tableau était rempli avec les villes, la cause et la durée du séjour).

- 1 Sur 138 sujets, 44 (32 %) n'ont pas été en ville depuis leur mariage, 60 (44 %) ont été dans une ville de la région, 13 (9 %) ont été dans une autre ville du Sénégal et 21 (15 %) ont été à Dakar.
- 2 Tous les séjours relevés ont été très brefs : de l'ordre de quelques jours pour des raisons de famille (1/3), de santé (1/3), et pour le 1/3 restant, pour des raisons diverses (achats, ...).

CHAPITRE III

RÉSULTATS DE LA ZONE URBAINE

I – DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

1 PÉNÉTRATION DU MILIEU SÉRÈRE DE DAKAR ET DÉNOMBREMENT

Les premiers contacts, effectués par le sociologue responsable de l'enquête urbaine Benjamin Diouf, ont été aisés. En effet, très peu de refus catégoriques ont été enregistrés durant la première période de préparation du terrain. Il semble que le facteur déterminant ait été la présence d'un Sérère dans le groupe de direction de l'enquête.

Voici le déroulement des contacts préalables à l'enquête elle-même :

- La prise de contact avec le premier noyau de migrants de Niakhar à Dakar a eu lieu dans la première quinzaine de décembre à la Sicap Baobab, chez un ancien élève de l'ENEA, qui travaille dans l'animation rurale. Elle a lieu en présence d'un ressortissant de Niakhar.

Cette première rencontre permet :

- a d'expliquer sommairement les buts de l'enquête,
 - b de situer les zones de résidence à Dakar de la plupart des migrants de l'arrondissement (Baye-Laye, Usine, Gueule-Tapée, etc.),
 - c de fixer les dates des prochaines réunions dans les zones principales:
- C'est ainsi qu'a lieu la première rencontre avec le milieu de Niakhar à Usine—Bène Taly, où se trouve la plus forte concentration des ressortissants de l'arrondissement.
- A Usine, la première personne qui nous est présentée, est un des responsables

de l'association des « Frères Unis du Sine ». Rendez-vous est pris chez lui le jour où doit se tenir une réunion de l'association, ce responsable devant préparer l'arrivée du groupe de l'enquête.

- C'est lors de cette réunion que le contact s'établit réellement. Nous expliquons le thème de l'enquête et demandons la collaboration des assistants. Au début, il n'y a pas de réponse, et nous sentons une certaine méfiance, due à l'incompréhension de la méthode globale de l'enquête. Ils estiment notamment inutile d'interroger tant de gens alors que l'expérience de quelques individus suffirait. Malgré cela, ils promettent de se concerter et de donner une réponse prochainement.
- Une nouvelle réunion avec ce même groupe de Sérèr a lieu le 21 décembre à Dieupeul III et c'est ce jour-là que l'accord est donné. Ils nous indiquent en outre un 2ème groupe de migrants aussi important que le leur, qui réside dans la zone de Baye-Laye. A la fin de cette réunion, la méfiance semble se dissiper.
- Début janvier, c'est surtout vers le premier responsable rencontré que nous nous tournons. Ce dernier manifeste une volonté de collaboration évidente en préparant les gens à nos futures visites. Il nous présente en particulier au président de l'association **Amicale des Jeunes Sérères du Sine**, qui regroupe les migrants de Niakhar, résidant dans la zone de Baye-Laye.

Nous employons pour cette nouvelle zone le même procédé que pour Usine ; nous fixons une réunion et l'accord est immédiat, plus ou moins déterminé d'ailleurs par l'accord préalable obtenu à Usine.

- A partir de ce moment-là, la détection des autres zones importantes et des petits noyaux se fait avec le concours de ces deux informateurs. Le premier nous introduit à Pikine, Médina et le second à Kip-Coco, Colobane, Grand-Yoff et N'Gor.

En conclusion, on peut dire que cette première prise de contact dans les différents quartiers du Cap-Vert s'est faite selon le schéma suivant :

- 1er temps : présentation du leader d'un groupe ou de la personne présentée comme telle.
- 2ème temps : réunion en notre présence du groupe à la résidence de ce leader.
- 3ème temps : visites de quelques individus chez eux afin de préparer le recensement.
- 4ème temps : visites de sécurisation où un certain nombre de problèmes plus précis relatifs à l'enquête sont abordés.

La première prise de contact avec le milieu migrant donne lieu aux observations suivantes :

1 Quatre modalités s'observent dans la répartition des individus au sein du quartier :

- des groupes de célibataires (garçons ou filles) vivant dans la même pièce,
- des ménages avec quelques individus, qui sont généralement des collatéraux de l'un ou l'autre des conjoints,
- des ménages avec un ou plusieurs groupes de célibataires satellisés autour,
- des individus isolés (cas le plus rare).

- 2 Dans chaque quartier, l'on constate que la majorité des individus connaissent avec assez de précision les lieux où résident dans le quartier leurs compatriotes de l'arrondissement de Niakhar. Il semble que cela soit un moyen de contrôle du groupe sur les individus dans la mesure où, d'après eux les personnes dont on ne connaît pas l'adresse sont celles qui ont quelque chose à cacher au groupe. Ce sont des individus qui auraient peur de la censure de leur comportement par le groupe.

Le dénombrement a commencé une fois les contacts suffisamment établis.

Tout d'abord la région du Cap-Vert est divisée en 11 zones. Elle est répartie entre les trois enquêteurs initialement embauchés. Deux des enquêteurs sont Sérèr de l'arrondissement de Niakhar, le troisième est Wolof. Comme nous l'avons dit, le fait d'être Sérèr facilite le travail mais ce critère a ses limites et nous l'avons constaté au cours du recensement. Le troisième enquêteur, bien que Wolof, et ayant déjà une bonne expérience d'enquêteur, a eu peu de difficultés par opposition à un des enquêteurs sérèr. Les qualités propres à l'individu sont les plus importantes : facilité de contact, mise en confiance des sujets que l'on rencontre, dédramatisation de la situation afin de dissiper la méfiance du premier contact.

La méthode de travail a consisté en deux opérations parallèles : recensement — figure U 1 — et repérage — figure U 2 —, l'enquêteur demandant toujours à celui qu'il recense s'il connaît des Sérèr de l'arrondissement dans son quartier ou dans un autre. Chaque matin, la mise en commun des fiches permettait la coordination entre les différents enquêteurs et les zones enquêtées.

Les contraintes du travail en ville ont imposé l'organisation suivante : le matin le travail avait lieu au bureau. Les références de chaque individu sont mises sur fiche à perforation marginale avec comme renseignements principaux : prénom, nom, tim (c'est-à-dire nom du clan maternel), date et lieu de naissance, situation matrimoniale, villages de l'arrondissement de Niakhar où l'individu a vécu, date d'arrivée à Dakar et zone urbaine habitée.

L'après-midi était réservée au travail sur le terrain, les contacts étant difficiles sur le terrain avant 18 heures à cause des horaires de travail de la population. Nous avons remis en question cette méthode à la moitié de l'opération, en libérant les enquêteurs le matin, afin qu'ils tâchent de repérer les zones et puissent prendre des rendez-vous pour le soir.

L'opération repérage fut effectuée différemment selon les enquêteurs. L'enquêteur Wolof dans les quartiers où aucun individu n'était signalé prenait contact avec le chef de quartier. Cette méthode, pour lui, a été bonne, mais elle a ses limites surtout quand le chef de quartier nous accompagne chez l'un ou l'autre Sérèr qu'il connaît. Nous sommes alors perçus comme agents du gouvernement et la première réaction est la méfiance. Par contre, s'il nous fait une liste, le premier contact est plus facile.

Les deux enquêteurs sérèr après avoir mis en confiance un ou deux individus (qu'ils connaissaient déjà, ou qui leur avaient été signalés dans un autre quartier) se faisaient accompagner dans les concessions voisines, le dénombrement se faisant ainsi de proche en proche.

RECENSEMENT CAP-VERT

COMMUNE _____ Quartier _____
 Parcelle n° _____ C.P. _____
 Type habitat _____ Nbre de pièces _____

Enquêteur _____

 Date _____

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	ZONE DE NIAKHAR		13	14
N°	Prénom Nom	Tim	V P A	Parenté	M. F.	Date de naissance	Age	Lieu de naissance	Situation matrimoniale	11 Village	12 Chef de concession	date d'arrivée DAKAR	Observations

Fig. U1 Questionnaire du recensement.

On peut faire un certain nombre de remarques sur cette opération de dénombrement. Nous avons rencontré des difficultés qu'il nous semble bon de préciser.

Un dénombrement systématique était impossible dans les zones enquêtées. D'une part le quadrillage des rues est d'abord très imprécis, d'autre part et surtout, le risque de créer un climat général de méfiance nous a arrêtés. Cette méthode n'offre pas la garantie d'efficacité présumée. Le dénombrement devait être effectué dans le plus bref délai, cette méthode aurait réclamé beaucoup plus de temps étant donné l'étendue des quartiers.

Une autre difficulté à noter, est l'impossibilité de faire des réunions de quartiers comme dans les villages. D'une part, il y a un problème de lieu, et surtout un problème d'horaire, les gens travaillant à des heures différentes et ayant souvent d'autres occupations.

Ainsi, l'explication de l'enquête prit beaucoup de temps puisqu'aucune information collective n'a pu être faite. Pour chaque individu rencontré, un travail de mise en confiance devait être effectué.

Beaucoup de temps était perdu par des rendez-vous pris, puis reportés. Les rencontres ne peuvent se faire qu'entre 18 h et 22 h, il était souvent gênant de rester à parler tranquillement avec les gens. Ils rentrent fatigués du travail, c'est le repas, la pièce où l'individu nous reçoit est petite et surpeuplée et nos visites ne pouvaient durer longtemps. C'est pour cela d'ailleurs que nous prenions le plus possible de rendez-vous le samedi et le dimanche où la disponibilité est plus grande.

Nous avons rencontré quatre sortes de réactions.

Soit l'accueil très favorable, soit c'était la méfiance, soit l'indifférence, soit le refus dû parfois au fait qu'ils avaient déjà été recensés à Niakhar, ou qu'ils avaient déjà été dénombrés au niveau de l'enquête statistique nationale.

Ce sont les groupes de « bonnes » qui ont présenté le plus de réticences. Il était nécessaire d'avoir l'autorisation de leur « tuteur » ou d'une autre personne responsable d'elles. Elles craignaient surtout d'être expulsées. Mais cette attitude est aussi due aux recommandations faites par le milieu d'origine. Les groupes de célibataires hommes sont beaucoup plus prêts à discuter et c'est souvent par leur intermédiaire que les groupes de « bonnes » ont pu être recensés.

Nous nous présentions comme travaillant à l'Hôpital de Fann et le fait de citer certaines personnes ayant travaillé à Niakhar et connues de tous, aidait. Mais certains individus cherchaient une contrepartie à l'accueil qu'ils nous faisaient. Certains, par exemple, espéraient qu'on leur trouve du travail. D'autres nous faisaient part de leurs problèmes de santé et espéraient des médicaments. Nos réponses étaient toujours évasives. La présentation de l'enquête habitat-hygiène et de l'enquête médicale a entraîné beaucoup de réactions de ce genre.

Un autre fait, dans certains cas, nous a facilité le travail, c'est l'opération recensement entreprise au niveau de Dakar, la radio ayant lancé un communiqué demandant d'accueillir les gens venus pour poser certaines questions.

2 LES JOURNÉES MÉDICALES

Pour des raisons financières, les journées médicales en milieu urbain n'ont pu se dérouler d'une manière continue.

- Un premier échantillon de 50 sujets adultes (plus les enfants) a été déterminé (journées du 12 et 13 mai 1970). La préparation put être faite dans de bonnes conditions.
- Un second échantillon, limité aux zones à forts noyaux de peuplement sérère, a été déterminé pour les journées médicales suivantes. La préparation fut inégale, défectueuse dans les débuts, améliorée après 2 semaines de pause.

**Tableau U 1 : PARTICIPATION AUX JOURNÉES MÉDICALES DE MAI
(1er échantillon)**

Journée du	Adultes			Enfants	
	Présents	Convoqués	% de présents	Présents	Convoqués
12 mai	22	26	85	24	27
13 mai	20	25	80	14	22
Ensemble	42	51	82	38	49

**Tableau U 2 : PARTICIPATION AUX JOURNÉES MÉDICALES DE JUIN
ET JUILLET (2ème échantillon)**

Journée du	Adultes			Enfants (*)	
	Présents	Convoqués	% de présents	Présents	Convoqués
2 juin	20	29	70	10	12
3 -	17	29	60	10	12
9 -	22	37	60	28	30
10 -	12	28	40	13	25
30 -	15	26	60	-	-
1er juillet	39	40	100	-	-
8 -	30	38	80	11	-
9 -	31	48	60	9	-
Ensemble	186	275	70	81	79

(*) Les enfants au début ont été convoqués, l'absence trop fréquente des pédiatres nous a amenés à ne plus les convoquer expressément. Les adultes amenaient leurs enfants lesquels ont seulement été soignés les 30 juin et 1er juillet.

Les journées de Mai (premier échantillon)

La préparation de ces deux premières journées fut très soignée. Dès les premiers contacts avec les groupes de Sérèr, les individus avaient déjà été mis au courant de cette future visite médicale parmi les objectifs de l'enquête.

Dix jours avant les examens médicaux, une visite fut faite à chaque individu de l'échantillon, avec une explication détaillée de chaque phase des examens. Deux examens étaient difficiles à faire admettre : la prise de sang et les analyses de selles et d'urines.

Au cours de cette visite, on a relevé les adresses des employeurs des sujets afin de leur envoyer une lettre explicative de l'enquête, leur collaboration était sollicitée : il leur était demandé de laisser une journée aux sujets sans que celle-ci leur soit décomptée. Dans certains cas, des explications complémentaires furent fournies par téléphone. Sur 17 individus, deux (qui travaillaient dans la même entreprise) furent sanctionnés par leurs employeurs : leur journée impayée a dû être prise en charge par l'enquête.

Durant la même semaine, une convocation individuelle a été déposée chez chaque sujet avec éventuellement un double des lettres envoyées aux employeurs par les intéressés.

La veille de la visite, il y a eu le dépôt des sacs en plastique et des tubes à essais pour le recueil des selles et des urines en vue de leur analyse. Cela a permis de prévenir les gens et de s'assurer une plus grande participation.

L'enquête médicale s'est déroulée en deux journées. Les 50 adultes furent répartis en deux groupes de 25 devant passer respectivement en deux journées. Les adultes venaient accompagnés de leurs enfants désignés par le tirage.

Un certain flottement eut lieu au début de la première journée, dû à l'arrivée très étalée des médecins alors que les individus convoqués à 7 h.30 arrivèrent très à l'heure. Le problème de matériel s'ajoutant à cela, il fut difficile d'organiser un circuit « rationnel ». En particulier, le matériel de pédiatrie n'étant arrivé qu'à midi, les enfants n'ont pu tous passer le mardi et ont dû être reconvoqués pour le jeudi matin.

Une autre difficulté dans le déroulement provient du fait qu'ayant demandé aux gens de venir à jeun, vers 10 h., une certaine fatigue se faisait sentir. Vers midi, des sandwiches ont dû être préparés et du lait servi aux enfants.

Sur la perception de l'enquête médicale par les sujets, l'on peut dire que la réaction à cette future visite fut favorable. Nous n'avons rencontré pratiquement aucune réticence. Nous leur avons montré l'avantage pour eux d'obtenir un bilan complet de santé et une occasion de prendre contact avec des médecins traitants de Dakar.

On peut se demander d'autre part si cet accueil favorable n'était pas dû à l'espoir de se faire traiter en cas de besoin et de recevoir certains médicaments.

De plus, il est à noter l'étonnement devant cette proposition assez insolite pour des individus qui ont toujours beaucoup de difficultés à obtenir des rendez-vous que ce soit au dispensaire ou à l'hôpital.

Une deuxième observation est à faire au niveau de la coordination médecins-équipe socio-démographique. Un contact personnel aurait été souhaitable afin de permettre un meilleur déroulement et une meilleure relation entre les médecins et les sujets.

La troisième observation à faire est le retard dans l'envoi des bilans médicaux. On peut dire que cela a gêné le déroulement du passage des questionnaires sociologiques, passage postérieur à l'enquête médicale.

Enfin notons que les questionnaires sociologiques, et psychiatriques des sujets présents à ces deux journées, n'ont été passés qu'ensuite et à domicile, ce qui a compliqué la tâche de l'équipe et a accru les coûts.

Les journées de juin – juillet (deuxième échantillon)

Les sujets de ces journées ont été tirés dans les quartiers d'Usine, de Colobane, et à Pikine.

Il n'était plus promis aux sujets convoqués que les résultats biologiques leur seraient fournis. Des soins par contre, leur étaient promis. Les sujets prévenaient eux-mêmes leurs employeurs par une lettre qui leur était fournie. Ceci mis à part, la procédure de convocation était identique à celle des premières journées. Le remboursement du transport était prévu. La nourriture du déjeuner de midi était fournie.

Le questionnaire psychiatrique devait être passé parmi les examens médicaux. Au contraire du premier échantillon où ce questionnaire était passé au domicile du sujet.

Les journées du 2, 3, 9 et 10 juin n'ont pu être préparées qu'en une semaine et donc les sujets n'ont pu être visités que deux fois avant la passation des examens médicaux. A cette trop rapide préparation, d'autres événements se joignirent pour faire baisser la proportion de présents de 70 à 40 %. Les sujets ayant passé précédemment la visite ne reçurent ni les résultats promis des examens (cas des individus du premier échantillon), ni les soins promis quand ils se présentèrent munis de leur fiche de diagnostic aux hôpitaux. Aussi firent-ils une contre-propagande active. A la dernière journée du 10 juin ne se présentèrent plus que des individus en quête de soins précis.

Devant la désaffection de la population envers l'enquête, et après une semaine d'arrêt (durant laquelle le questionnaire sociologique était passé aux sujets ayant subi les examens médicaux), il a été possible de reprendre le même type de préparation que lors des journées de mai (1er échantillon) : trois visites dont une la veille de la journée médicale et systématiquement passation du questionnaire sociologique.

Il semblerait que cette longue interview (de 40 à 60 mn) ait mis en confiance les sujets en leur permettant la compréhension concrète de l'enquête et en minimisant la part prise par les examens médicaux perçus comme dangereux (prise de sang) ou humiliants (selles et urines).

Le **déroulement** fut très inégal. Les horaires en particulier étaient mal respectés. Convoqués et présents à 7 h.30, les sujets attendaient trop inutilement (certaines journées ont duré jusqu'à 10 heures d'affilée).

L'équipe médicale n'a jamais été complète. Les sujets n'ont donc pas subi l'intégralité des examens. La principale difficulté réside dans le fait que ce n'était pas forcément les mêmes examens qui manquaient d'une journée à l'autre.

L'inégalité dans la durée des différents examens, en particulier la longueur de l'examen clinique et de l'interview psychiatrique a entraîné des difficultés dans l'établissement d'un circuit des examens médicaux et a rendu pour certains sujets la visite très chaotique et longue.

Il n'était pas possible d'établir avec chaque sujet un contact personnel continu tout au long de la visite : il aurait fallu quasiment un guide pour deux ou trois sujets. Cette situation dépersonnalisante rendait frustrant le vécu de la visite pour les sujets.

Malgré l'intérêt de cette visite médicale gratuite et des soins promis pour des gens qui connaissent des difficultés dans la satisfaction de leur demande médicale, les journées de juin ont été mal perçues par les sujets.

Le mécontentement s'est traduit par des plaintes portant sur :

- l'examen clinique des femmes qui était effectué par des médecins hommes,
- l'examen dermatologique qui était effectué par une femme pour tous les sujets,
- le transport des selles et des urines qui fut jugé humiliant,
- la prise de sang qui a été perçue comme un vol et comme étant la raison profonde de l'enquête, le reste des examens servant d'alibi,
- le diagnostic, fourni sur le champ, qui a paru manquer de sérieux.

Il ne nous semble pas cependant que ces reproches adressés à l'enquête soient la cause de la désaffection de la population mais plutôt la désaffection à l'enquête qui a cristallisé les reproches — La désaffection elle-même provenant de l'inutilité de l'enquête pour la population (nos promesses n'étant pas tenues) et du caractère humiliant et frustrant des journées médicales. La preuve de ceci est apportée par les quatre dernières journées médicales : préparées attentivement, elles ont provoqué dans la population un regain d'intérêt. D'autre part des soins étaient réellement dispensés et les promesses tenues pour les sujets des journées de Mai et Juin. Cela a fait naître une vague de sujets volontaires soucieux, quel que soit leur propre état de santé de disposer d'un bilan médical pour eux-mêmes et leur famille. Ceci est la marque de la forte demande médicale des populations urbaines.

L'enquête médicale urbaine a pour contraintes principales :

- d'une part la nécessité d'une préparation minutieuse de la population si l'on veut obtenir sa coopération. La prise en considération des demandes et des besoins de cette population, ainsi que le respect de ses spécificités culturelles et sociales garantissent sa volonté de participation.
- d'autre part la nécessité de comprendre que l'on a affaire non à des malades,

lesquels sont demandeurs de soins, mais à des sujets, à qui on demande de sacrifier du temps pour subir certaines manipulations, perçues au mieux comme incompréhensibles et gênantes.

Les sujets d'une enquête doivent être considérés comme des collaborateurs et non comme des cobayes. La continuation sur moyenne et longue période d'une observation médicale est à ce prix.

3 L'ENQUETE HABITAT-HYGIENE

Pour le premier échantillon urbain, l'enquête habitat-hygiène s'est déroulée avant les journées médicales entre le 25 avril et le 10 mai 1970.

Pour le second échantillon, le questionnaire, légèrement modifié, a été passé en même temps que le questionnaire sociologique.

Peu de difficultés ont été rencontrées, cependant voici les principales observations qui ont été faites.

Pour leur toilette les travailleurs prennent le plus souvent leur douche sur le lieu de travail, pour les hommes à la sortie de l'usine, pour les femmes chez leurs patrons. On a donc choisi et noté l'endroit habituellement fréquenté.

En milieu urbain, la différenciation des 4 catégories d'eau (boisson, cuisine, toilette, lessive) s'est avérée inutile. En général, il n'y a qu'un seul lieu de provenance, soit public, soit privé.

Pour ce qui est de l'état des W.C. utilisés, l'enquêteur s'est référé aux jugements de l'enquêté et n'a pu aller vérifier lui-même. Si c'était dans la concession même, il était gênant de s'y faire conduire et pour les W.C. publics, la distance était parfois trop grande.

Il s'est avéré important de demander à l'individu s'il y avait un ramassage, public ou non, des ordures au niveau du quartier, pour permettre de distinguer l'état général des différentes zones.

Mais les remarques les plus importantes à faire concernent la **catégorie des jeunes célibataires** : c'est une population instable, souvent saisonnière, qui déménage fréquemment. Les jeunes ne sont pas forcément rattachés à une seule concession comme en milieu rural : bien souvent ils dorment à un endroit et passent la journée dans un autre lieu.

Le problème de surpeuplement varie d'un jour à l'autre. En une semaine le groupe vivant dans une même pièce peut passer de 6 à 13 par exemple. Ainsi, les informations recueillies sur cette population ne présentent-elles qu'une valeur relative.

Enfin la question concernant les eaux usées était inutile pour eux qui ne font ni cuisine, ni lessive.

4 L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

L'enquête socio-démographique a été effectuée conjointement avec celle portant sur la santé mentale pendant tout le mois de Mai. La période de préparation du milieu a été la même pour les deux enquêtes. Pour le deuxième échantillon le questionnaire sociologique couplé avec le questionnaire habitat-hygiène, a été passé aux sujets convoqués lors des convocations, c'est-à-dire avant les journées médicales.

Peu de refus ont été enregistrés. Trois individus sont rentrés au village au cours de l'enquête. Deux femmes ont refusé : l'une faisant état du non consentement de son mari et l'autre de l'absence du sien. Au total 46 sur 51 individus ont été enquêtés.

On peut noter l'étonnement de tous devant tant de questions dont ils ne comprennent pas la raison d'être. Souvent, il a été nécessaire de réexpliquer le sens général de l'enquête. Comme pour toutes les autres enquêtes, des rendez-vous ont été pris la veille avec les individus. Mais cette précaution n'a pas toujours permis de trouver les individus sur place à l'heure fixée.

L'équipe a essayé le plus possible de ne pas faire subir les deux questionnaires (santé mentale et socio-démographique) à un individu dans la même semaine, ce qui a engendré des difficultés de coordination des différents enquêteurs, surtout que les psychiatres ne connaissaient pas du tout le milieu. Il fallait toujours qu'ils soient accompagnés d'un membre de notre équipe, en plus de leur interprète.

De toutes façons, le fait de faire 3 enquêtes différentes (médicale, santé mentale et psycho-sociologique) dans la même période est de nature à indisposer les sujets. Il apparaît nécessaire d'observer un intervalle minimum d'un mois entre les différentes enquêtes.

L'expérience des interviews réalisées à 18 h.30, au retour du travail a révélé que cette méthode diminue la qualité de l'information recueillie. Cette constatation a amené l'équipe urbaine à répartir la population de l'échantillon en deux catégories : les travailleurs et les non-travailleurs. Les interviews ont été effectuées pendant les week-end pour les individus de la première catégorie. Il faut toutefois signaler qu'une petite proportion de ces individus avaient des horaires de travail qui ne permettaient pas toujours de les avoir pendant le week-end, ceux-ci sont essentiellement les ouvriers des usines de la banlieue de Dakar qui travaillent par quart, et les «bonnes» (personnel domestique féminin).

Les interviews des non-travailleurs n'ont pas été faites selon un horaire défini, mais selon la disponibilité des sujets. Pour les femmes, elles ont eu lieu généralement après les heures de marché.

Il n'a pas été toujours possible d'interroger les individus en tête-à-tête surtout les femmes, bien qu'on ait toujours pris le soin de la leur demander. Elles objectaient souvent qu'elles n'avaient rien à cacher à la personne présente qui généralement était une parente.

La critique globale du questionnaire sera faite sur trois types de questions :

Les questions ouvertes, Peu nombreuses dans l'ensemble du questionnaire, ont fourni très peu de renseignements, le sujet ne répondant la plupart du temps que par 2 ou 3 mots. Il semble que la concision des réponses soit due d'une part à l'inaccoutumance des sujets à cette pratique et d'autre part à la difficulté inhérente à l'explicitation de tout sentiment personnel. Si ces questions ont leur place dans le questionnaire, leur pratique exige un enquêteur averti de la méthode de l'interview semi-directive seule capable de faire préciser au sujet ses impressions ou ses sentiments.

Généralement les personnes interrogées ont bien répondu aux **questions de fait**, sauf si la réponse exigeait qu'on remonte loin dans le temps. C'est ainsi qu'il est difficile au sujet de reconstituer son histoire professionnelle, si la durée de son séjour en ville atteint ou excède 10 ans. Cette reconstitution est par ailleurs d'autant plus astreignante que cette histoire professionnelle est riche en péripéties.

Par contre, l'imprécision notée dans les réponses touchant à la répartition du budget tient moins à des difficultés de mémoire qu'à l'absence de rigueur dans cette répartition elle-même. L'individu, connaît avec précision le montant des deux plus importants postes de son budget : le loyer et la nourriture. Les autres postes étant classés par lui comme secondaires, la somme qu'il y affecte varie d'un mois à l'autre et par conséquent, le sujet ne peut pas le retenir.

L'examen général de ce genre de questions factuelles et rétrospectives permet de faire les recommandations suivantes :

- 1 Nécessité de circonscrire avec précision les périodes pour lesquelles on veut des renseignements. Les longues périodes permettent de recueillir les informations que le sujet juge importantes dans sa vie, donc les plus significatives de son histoire.
- 2 Délimiter des périodes courtes si l'on veut obtenir une information plus riche, mais moins révélatrice de l'histoire de l'individu.

Les questions d'opinion ont fourni des réponses assez différentes de ce qui avait été découvert par les interviews non directives. On constate que le questionnaire ne permet pas d'atteindre un certain niveau d'information. Pour certains thèmes comme l'opinion du sujet sur les autres groupes ethniques ou sur certaines catégories de personnes appartenant à la même ethnie que lui. Cette limite de la technique du questionnaire était connue des enquêteurs, mais ceux-ci ont été fortement influencés par l'analyse des interviews non directives effectuées pour l'élaboration du questionnaire. Ceci nous amène à une deuxième constatation relative à la forme des questions.

Baucoup de questions portant sur les opinions ou les sentiments des individus sont inductives parce que culpabilisantes. Très souvent elles appellent deux types de jugements :

- un jugement de l'enquêteur sur le sujet enquêté, tout au moins l'interviewé peut la percevoir comme telle : exemple : les causes du changement de travail : un individu licencié par incapacité ne peut pas le dire à l'enquêteur de peur que celui-ci le juge. Cependant, cette lacune a été comblée en partie par le fait que le questionnaire a été passé par des personnes n'appartenant pas au milieu enquêté.

- le deuxième jugement provient de questions comme celle-ci « avez-vous le sentiment qu'on manque de considération pour vous dans votre lieu de travail ? ». La réponse à cette question ne peut être que négative dans la mesure où sa forme culpabilise l'individu.

Les questions ouvertes tendant à faire préciser au sujet les raisons de ses réponses sur les questions d'opinion ne sont la plupart du temps qu'une justification devant annuler un éventuel jugement négatif de l'enquêteur sur le sujet.

D'une manière générale, le questionnaire sociologique aurait gagné à être soit uniquement sociologique, soit uniquement psychologique. La combinaison des préoccupations d'ordre sociologique et d'ordre psychologique a introduit une certaine disharmonie dans le questionnaire. *Le problème reste posé de savoir quelle est la méthode d'investigation qui permet de mieux appréhender le mécanisme de l'adaptation en ville.* Cependant, l'expérience a montré que sur ce plan, le questionnaire classique ne permet de saisir que certaines tendances générales. Les explications à certains phénomènes, trouvées dans les interviews libres, comme le désir de prestige comme motivation du départ n'apparaissent pas dans les réponses du questionnaire.

II – L'ÉCHANTILLONNAGE

1 LE 1er ÉCHANTILLON DE 50 INDIVIDUS

Pour des raisons d'ordre pratique, un premier échantillon de cinquante individus a été étudié.

Les 50 individus retenus ne sont pas, comme il l'avait été prévu, ceux repérés dans l'arrondissement de Niakhar par l'équipe rurale. En effet cette idée a été abandonnée : cet échantillon n'aurait pas été représentatif de l'ensemble de la population migrante ; il n'aurait pas compris toutes les catégories que l'on rencontre à Dakar. D'autre part, les individus émigrant le plus souvent par groupe, auraient été de la même classe d'âge et auraient habité la même zone urbaine.

Ceci explique que le tirage ait été effectué parmi les individus recensés en provenance des 65 villages de l'arrondissement de Niakhar et non des 13 villages retenus pour l'enquête rurale.

Les 4 variables contrôlées pour établir cet échantillon sont les suivantes :

- . la zone d'habitation
- . le groupe d'âge
- . la date d'arrivée à Dakar
- . le sexe.

Quatre zones représentatives ont été choisies (voir plus bas la description des zones) :

- Baye-Laye : zone essentiellement de baraques où vivent pour la plus grande part des groupes de jeunes célibataires. C'est une zone d'accueil pour les nouveaux migrants et plusieurs clubs y sont présents.
- Pikine : c'est la banlieue dakaroise.
- La Médina, au centre de Dakar est habitée par une population plus anciennement installée.
- Les SICAP — c'est une zone de constructions exclusivement en dur, représentative d'un milieu plus urbanisé et d'individus ayant une position sociale plus stable.

Les groupes d'âges

L'échantillon est constitué d'adultes, c'est-à-dire d'individus ayant plus de 15 ans.

- Le 1er groupe, est composé de gens entre 15 et 24 ans.
Pour les femmes, c'est le groupe le plus nombreux, généralement non mariées, elles travaillent comme bonnes à Dakar.
Pour les hommes, ce groupe est essentiellement composé de célibataires.
- Le 2ème groupe : 25 à 39 ans : composé pour la majorité d'hommes, les femmes de cette classe étant mariées au village.
- Le 3ème groupe comprend les individus ayant 40 ans et plus.

Quatre classes de dates d'arrivée à Dakar ont été établies d'après les fréquences observées (tableau U 15) :

- les individus arrivés en 1959 et avant
- les individus arrivés entre 1960 et 1965
- les individus arrivés entre 1966 et 1968
- les individus arrivés en 1969 et 1970

Le recensement ayant consisté en un simple repérage, la variable profession n'apparaît pas ; les autres variables retenues ont été celles qui permettaient d'identifier l'individu. Ainsi, l'échantillon n'a pas été établi en fonction de la situation sociale. Les zones d'habitat, par leurs caractéristiques, ont remédié un peu à ce manque.

Étant donné la taille de l'échantillon, il n'a pas été adopté un **taux de sondage constant**.

Les classes d'âges, de date d'arrivée à Dakar et le sexe conduisaient à 24 catégories. Les catégories trop faiblement représentées ont été regroupées selon les dates d'arrivée pour obtenir 7 catégories par sexe. Les fiches individuelles des zones retenues ont été triées par catégorie, un tirage aléatoire de 4 individus a alors été fait sauf pour les deux catégories les moins représentées où 3 individus seulement ont été retenus.

Le tableau U 3 donne le nombre d'individus pour chaque catégorie (sexes réunis à

répartir pour moitié en sexe masculin et pour moitié en sexe féminin). En fait environ 70 individus ont dû être tirés pour remplacer ceux qui étaient répartis à Niakhar.

Tableau U 3 : STRATIFICATION DU 1er ÉCHANTILLON URBAIN DE 50 INDIVIDUS

Age	Durée de résidence à Dakar			
	10 ans et +	5 à 10 ans	2 à 4 ans	Moins de 1 an
15 – 24 ans	8		8	8
25 – 39 ans	8	8	6	
40 ans et +	6			

2 Le 2ème ÉCHANTILLON

Quand il fut décidé de prolonger l'enquête, la stratification retenue pour le 1er échantillon était impraticable : d'une part le premier échantillon avec les remplaçants avait pratiquement épuisé certaines catégories, d'autre part l'approche de la saison des pluies amène les personnes à rentrer à Niakhar pour les cultures. Ceci aurait conduit à renvoyer les enquêteurs de nombreuses fois sur le terrain pour trouver les individus tirés puis les remplaçants successifs.

Le sondage retenu se rapproche d'un sondage aréolaire, les enquêteurs étaient envoyés dans certaines zones avec pour charge de prendre dans l'échantillon tous les Sénégalais de la zone. Une consigne supplémentaire leur était donnée pour qu'ils ne prennent qu'une femme sur deux parmi celles de 15 à 19 ans. Pour l'enquête sociologique, ces femmes ne représentent pas un sujet très intéressant car elles sont trop homogènes entre elles.

Les enquêteurs qui faisaient passer le questionnaire sociologique en convoquant les individus pour les journées médicales, se désintéressèrent-ils de ces femmes souvent célibataires et bonnes qui n'avaient pas grand chose à répondre aux différentes questions, et moins d'une sur deux a été enquêtée.

Cette tendance n'étant pas apparue dès le début de l'enquête, quand nous nous en sommes rendu compte, il était trop tard pour y remédier.

Ce qui explique que le rapport de masculinité du 2ème échantillon est de 135 contre 120 dans la population d'origine en divisant par 2 l'effectif féminin 15–19 ans.

III – ANALYSE DU DÉNOMBREMENT DES MIGRANTS, ORIGINAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR, RÉSIDANT A DAKAR ENTRE FÉVRIER ET AVRIL 1970

Le choix de l'échantillon des sujets urbains pouvait être considéré de plusieurs manières différentes. L'on pouvait le vouloir comparable à l'échantillon rural selon certains critères, ou bien le vouloir significatif de l'effet du temps de résidence en ville ou bien encore représentatif des Sérèr du milieu urbain. Le raccourcissement de la durée de l'enquête nous a obligés à tenter de cerner la population sérèr à Dakar indépendamment, dans un premier temps, des renseignements sur les départs en ville que pouvait fournir le milieu rural.

Après quelques essais, il s'est révélé que les Sérèr de l'arrondissement de Niakhar vivaient regroupés en plusieurs noyaux dont le dénombrement, semblant réalisable, a été décidé.

Deux solutions alors étaient concevables :

- soit un **recensement lourd**, c'est-à-dire enregistrant le maximum de variables,
- soit un **dénombrement léger** portant sur les variables d'identification.

La seconde solution a été choisie afin :

- 1 d'abrégé au maximum cette phase de l'opération : on ignorait à quel chiffre se montait la population totale des migrants de Niakhar.
- 2 de ne pas surcharger l'enquêteur en lui permettant de porter toute son attention sur la recherche des réseaux.
- 3 même lourd, le questionnaire n'aurait pu apporter des renseignements sociologiques pertinents.

Les questionnaires utilisés sont présentés aux figures U 1 et U 2 : l'un servait au dénombrement, l'autre au repérage des individus signalés par la personne enquêtée.

Pour chaque individu recensé, étaient relevés les nom, prénom, matronyme (*Tim*), âge, sexe, situation matrimoniale, village de naissance et date d'arrivée à Dakar.

L'objet de ce sous-chapitre est l'analyse démographique de la population des migrants originaires de l'arrondissement de Niakhar dénombrés à Dakar entre Février et Avril 1970. Les personnes trouvées par la suite sont exclues de cette population. La sous-estimation du dénombrement urbain est de l'ordre de 2 migrants pour 9 existants (voir supra p. 86). Ce dénombrement ayant pour objet de permettre le tirage au sort d'un échantillon de sujets adultes (plus de 15 ans) pour l'enquête médicale, n'a touché que les personnes nées dans l'arrondissement de Niakhar et demeurant de manière permanente ou momentanément à Dakar.

Les enfants ont été relevés lors du dénombrement mais ils sont exclus de cette analyse, étant donné que nombre d'entre eux étant nés à Dakar, ils échappent à la définition du migrant et se sont révélés très difficiles à saisir lors de l'enquête : les critères de résidence se révèlent plus flous pour eux que pour les adultes (les bonnes de 10 à 14 ans ont été classées avec les enfants).

Tableau U 4 : POPULATION DE MOINS DE 15 ANS, ORIGINAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR DÉNOMBREE A DAKAR

Groupes d'âges	Nés à Niakhar		Nés à Dakar		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
0 – 4	15	22	51	54	66	76
5 – 9	5	33	20	23	25	56
10 – 14	—	190	18	8	18	198
Ensemble	20	245	89	85	109	330

Le grand nombre de filles de 10–14 ans nées à Niakhar est dû au fait que c'est dès cet âge qu'elles louent leurs services dans les familles urbaines.

La population née à Dakar de parents de Niakhar a été exclue de l'échantillon (y compris 17 individus au-dessus de 15 ans).

Les quelques femmes nées dans un arrondissement voisin de celui de Niakhar mais épouses d'individus de l'arrondissement, ont été incluses dans cette population.

La population est composée de deux grands groupes :

- 1 Les immigrants installés définitivement à Dakar et qui ne retournent plus cultiver durant l'hivernage dans leur village d'origine.
- 2 Les migrants saisonniers venus à Dakar durant la saison sèche (morte saison des travaux agricoles) en quête d'un emploi. Les hommes n'ayant pas de spécialisation trouvent des places de journaliers. Les jeunes femmes sont bonnes dans les familles urbaines.

Le tableau U 5, et la figure U 1 (Pyramide 1) présentent la **pyramide d'âge** de cette population (individus de 15 à 65 ans).

Le fait le plus frappant de la pyramide est l'importance des femmes de 15 à 19 ans qui forment le 1/3 de la population totale. L'importance de ce groupe s'explique par la migration saisonnière qui draine vers Dakar les jeunes filles ou jeunes femmes en quête d'un emploi de bonnes. 54 % de la population totale des migrants est composée de femmes.

La population masculine est également une population d'actifs : 70 % des hommes ont entre 20 et 40 ans.

Globalement c'est une population jeune, seulement 2 % des individus ont plus de 50 ans.

Tableau U5 : MIGRANTS SERER A DAKAR – MARS 1970

Groupes d'âges	Sexe				Rapport de masculinité
	M		F		
	N.A.	N.P.	N.A.	N.P.	
15 – 19	46	7	189	31	34
20 – 24	65	11	66	11	100
25 – 29	71	12	31	5	230
30 – 39	66	11	34	5	194
40 – 49	28	4	5	1	560
50 et +	10	1	6	1	167
Ensemble	286	46	331	54	86

Les graphiques de la figure U 3 (tirés du tableau U 6) permettent de comparer les pyramides des âges (15 ans et plus).

- des résidents de Niakhar en 1963 (Cantrelle 1969) (Pyramide 4)
- de la population résidente dans les concessions de l'échantillon (enquête rurale 1970) (Pyramide 2)
- des migrants de Niakhar 1963-65 (Lacombe 1969) (Pyramide 3) (quelles que soient leur destination ou leur provenance)
- des migrants dénombrés à Dakar (1970) (Pyramide 1)
- des migrants vers Dakar dénombrés dans les concessions de l'échantillon rural 1970 (étant donnée la faiblesse des effectifs cette pyramide n'a pas été représentée).

Une certaine ressemblance existe entre les pyramides des migrants. Cependant celle des migrants de Dakar 1970 est comme un cas extrême de celle des migrants de Niakhar 1963-65, sauf pour les plus de 40 ans qui sont en nombre très inférieur à Dakar où la migration est essentiellement le fait des jeunes. Celle à Niakhar des migrants à Dakar est intermédiaire entre elles (cette pyramide n'est pas représentée ici).

Aucune ressemblance par contre n'existe entre les populations migrantes et les populations résidentes. Remarquons cependant que les migrants sont plus jeunes que les résidents.

On doit noter une inversion du rapport de masculinité au-delà de 20 ans entre les migrants de Dakar 1970 et les migrants de Niakhar 1963-1965. La migration à Dakar est une migration de travailleurs, les jeunes hommes adultes sont majoritaires alors qu'à Niakhar la migration relève de la logique de la parenté sérère où les femmes vont et viennent quand les hommes sont relativement plus fixés.

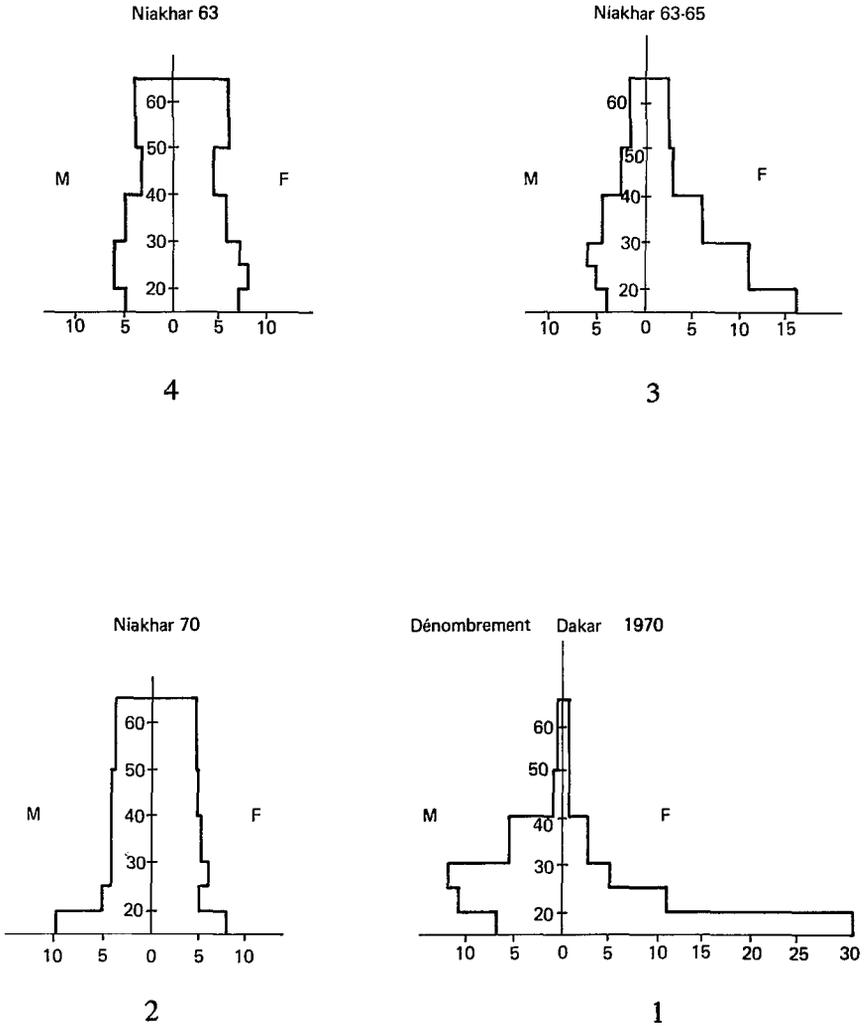


Fig. U3 Pyramide des âges des migrants Sérère repérés à Dakar.

**Tableau U 6 : COMPARAISON DES DIFFÉRENTES PYRAMIDES D'ÂGES DISPONIBLES POUR LES SERER DE NIAKHAR
AU-DELA DE L'AGE DE 15 ans.**

Effectifs proportionnels en %

Groupes d'âges	Résidents (1) Niakhar 1963		Résidents 1970 Concession- Échantillon		Migrants (2) Niakhar 63-65		Migrants Dakar 1970		Niakhar 1970 Migrants à Dakar	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
15 – 19 ans	5	7	10	8	4	16	7	31	14	21
20 – 24	6	8	5	5	5	12	11	11	10	12
25 – 29	16	17	4	16	6	12	12	5	14	6
30 – 39	10	11	8	11	9	12	11	5	9	6
40 – 49	7	8	8	10	5	6	4	1	3	2
50 et +	12	13	11	14	5	8	1	1	2	1
Ensemble	46	54	46	54	34	66	46	54	52	48
Effectifs	18.412		2.174		9.505		617		176	

(1) Cantrelle 1969 (2) Lacombe 1969

La situation matrimoniale globale par sexe (tableau U 7) n'appelle pas de commentaires particuliers en dehors de la plus grande importance des femmes veuves ou divorcées (9%) par rapport aux hommes de même statut matrimonial (moins de 1%).

Les tableaux U 8 et U 9 regroupent les mariés, veufs et divorcés sous la rubrique non-célibataires, c'est-à-dire individus ayant été mariés au moins une fois.

Selon le groupe d'âge, l'on remarque (tableau U 8) que les femmes se marient autour de l'âge de 20 ans et les hommes autour de 30 ans.

A 30 ans révolus pour les femmes et 40 ans révolus pour les hommes, tous les individus ont été au moins mariés une fois.

Si l'on détaille par année d'âge la situation matrimoniale des femmes de 15 à 19 ans (tableau U 9) on remarque que les premiers mariages sont en proportion notable à partir de 17 ans.

Tableau U 7 : SITUATION MATRIMONIALE PAR SEXE

Sexe		Situation matrimoniale			
		C	M	V et D	Ens.
M	N.A.	141	138	7	286
	N.P.	53	47	—	100
F	N.A.	152	148	31	331
	N.P.	46	45	9	100

Tableau U 8 : PROPORTION DE CÉLIBATAIRES ET NON-CÉLIBATAIRES SELON LE GROUPE D'ÂGES

Groupes d'âges	M			F		
	C	NC	Ens.	C	NC	Ens.
15 – 19 ans	100	—	100	70	30	100
20 – 24	86	14	100	24	76	100
25 – 29	46	54	100	13	87	100
30 – 39	11	89	100	—	100	100
40 – 49	—	100	100	—	100	100
50 et +	—	100	100	—	100	100

**Tableau U 9 : SITUATION MATRIMONIALE DES FEMMES DE 15 A 19 ANS
PAR ANNÉES D'AGE**

Age	C	NC	Ens.
15 ans	59	5	64
16	34	6	40
17	18	13	31
18	12	15	27
19	9	18	27
Ens.	132	57	189

Note aux tableaux U 7 à U 9

C : célibataires

NC : non-célibataires = mariés ou ayant été mariés (veufs – divorcés)

V : veufs

D : divorcés

M : mariés

Le tableau U 10 ventile la population dénombrée selon les années d'arrivée à Dakar. On constate que l'arrivée de la population féminine connaît entre 1964 et 1967 une plus forte accélération que celle de la population masculine. Depuis 1967, les deux populations ont le même rythme (figure U 4 et 5).

La migration principalement saisonnière, est en relation directe avec les crises agricoles particulièrement accentuées ces années-là. Cependant l'accélération de la migration féminine connaît d'autres causes qui sont des conséquences de la dégradation du milieu rural traditionnel et de l'affaiblissement relatif de l'autorité familiale.

Tableau U 10 : ANNÉES D'ARRIVÉE DES MIGRANTS A DAKAR

	Année d'arrivée											
	avant 1960	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Nb Abs.	86	21	8	19	13	21	10	18	11	25	35	19
M Nb cumulés	86	107	115	134	147	168	178	196	207	232	267	286
% cumulés	31	37	42	47	51	59	62	69	72	81	93	100
Nb Abs.	34	26	9	19	22	24	41	27	27	20	59	23
F Nb cumulés	34	60	69	88	110	134	175	202	229	249	308	331
% cumulés	10	18	21	27	33	40	53	61	69	75	93	100

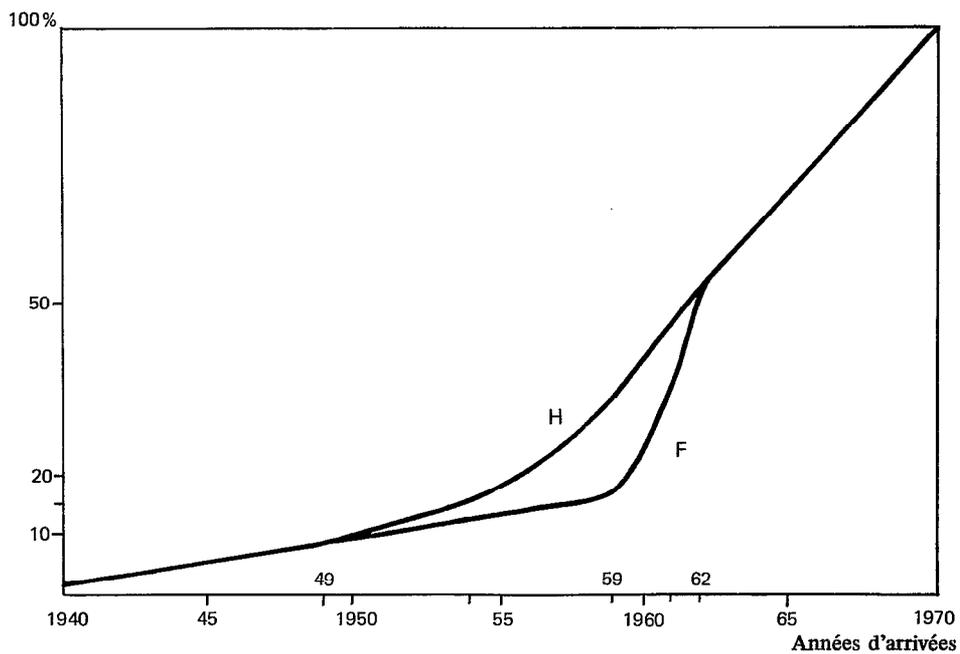


Fig. U4 ARRIVÉES A DAKAR – Courbes en cumulés selon le sexe.

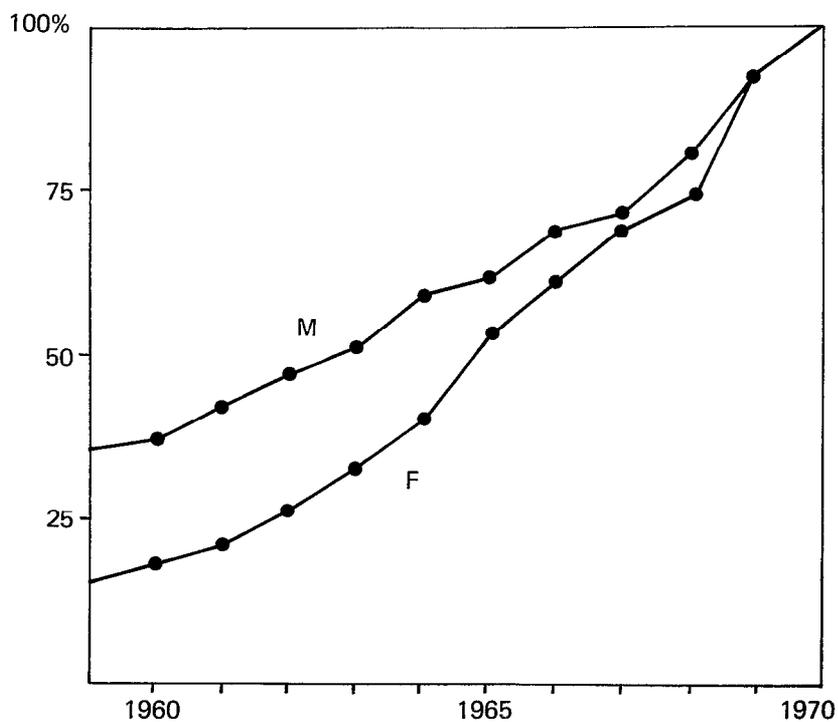


Fig. U5 DÉNOMBREMENT URBAIN Progression des arrivées depuis 1960, par sexe (pourcentages cumulés)

Les migrants sérér demeurant dans le Cap-Vert sont limités dans cette étude à ceux de Dakar, Grand-Dakar, Pikine, Thiaroye et Rufisque. Les zones d'enquête sont regroupées sous la dénomination de Dakar dans la suite de cette enquête.

Dakar a été découpé en 11 zones dont la composition est donnée au tableau U 11 et une description dans la partie Habitat—hygiène plus loin.

Les Sérér originaires de Niakhar se regroupent principalement dans trois zones de résidence : ce sont les zones de Colobane et d'Usine regroupant des quartiers semi-flottants dont les habitations sont en majorité des baraques et la zone de Pikine.

Tableau U 11 : MIGRANTS SÉRER SELON LE SEXE PAR ZONE DE RÉSIDENCE A DAKAR

Zones		M	F	Ens.	Rapport de masculinité
Nom	N°				
Yoff	1	7	12	19	—
Pikine	2	53	59	112	90
Baye-Laye	3	89	109	198	82
Champ de Courses	4	—	7	7	—
Médina	5	23	13	36	—
Rebeuss	6	—	—	—	—
Gueule Tapée	7	5	4	9	—
Sicap	8	12	9	21	—
Grand-Dakar	9	5	4	9	—
Usine	10	80	104	184	77
Dakar-Banlieue	11	12	10	22	—
Ensemble		286	331	617	86

Tableau U 12 : DAKAR : ZONES URBAINES : REGROUPEMENTS OPÉRÉS
(est en caractère gras le nom servant à désigner la zone)

N° de la zone		N° de la zone	
1	YOFF	6	REBEUSS
2	N'GOR		NIAYES THIOKER
3	WAKAAM		PARC A FOURRAGE
2	PIKINE	7	GUEULE TAPÉE
3	BAYE-LAYE		FANN HOCK
	DARUKHAN		FASS
	WAKHINAAN	8	SICAP
	KIP KOKO		LIBERTÉ
	ALMINKO		DIEPPEUL
	COLOBANE	9	GRAND-DAKAR I
	ANGLE MOUSSE		- GRAND-DAKAR
	NIMZATT		- RUE 10
4	CHAMP DE COURSES		- TAIBA
	GIBRALTAR	10	USINE
	FITCH-MITCH		- BENE TALI
5	MÉDINA		- NIARI TALI
	- MALICK SY		- BOPP
	- CORNICHE		- NIMZATT
	- ALLÉES DU CENTENAIRE	11	DAKAR-BANLIEUE
	- THIRIGNE		THIAROYE
	- ABATTOIRS		GRAND-YOFF
	PLATEAU		RUFISQUE

Pikine est plutôt peuplé d'immigrants installés et urbanisés alors que les quartiers Baye-Laye et Usine sont surtout les lieux d'accueil des nouveaux immigrants et des migrants saisonniers. Les dernières zones ont une population très mobile. La faiblesse des effectifs des autres zones ne permet pas d'analyse. Le regroupement n'a été fait qu'à titre indicatif.

Pikine, Baye-Laye et Usine regroupent 80 % de la population sérère repérée (Tableau U 13).

Les rapports de masculinité donnés au même tableau montrent que la population est plus stable à Pikine (le rapport de masculinité y est le plus fort).

Le tableau U 13 montre que la proportion des jeunes au-dessous de 25 ans est d'autant plus forte que la zone est plus instable : zone très peu bâtie et dont les habitations sont des baraques. Elle est maximum à Usine et minimum à Pikine.

**TABLEAU U 13 : MIGRANTS SERER A DAKAR PAR ZONE :
PROPORTION DE LA POPULATION DE — de 25 ANS**

Zones	M	F
Pikine	30 %	60 %
Baye-Laye	40 %	80 %
Usine	45 %	85 %
Autres	35 %	70 %
Ensemble	38 %	62 %

Le tableau U 14 permet de constater que la migration féminine s'est accélérée plus que la migration masculine depuis 1965.

On constate d'autre part que Baye-Laye et Usine accueillent la population nouvellement installée, ce qui est conforme aux observations précédentes.

**Tableau U 14 : PROPORTION DE LA POPULATION ARRIVÉE A DAKAR
AVANT 1965 ET AVANT 1968 SELON LA ZONE**

Quartier	M			F		
	avant 1965	avant 1968	Accroissement (indice 100 en 1965)	avant 1965	avant 1968	Accroissement (indice 100 en 1965)
Pikine	65 %	75 %	115	70 %	85 %	120
Colobane	50 %	75 %	150	35 %	65 %	185
Usine	60 %	85 %	140	55 %	80 %	150
Autres	65 %	80 %	125	60 %	70 %	115
Ensemble	61 %	79 %	130	52 %	74 %	140

Les migrants sérère à Dakar ont été répartis par village d'origine, lesquels ont été regroupés selon les strates déterminées par l'analyse factorielle pour l'échantillonnage rural (voir chapitre II et les résultats de l'analyse factorielle).

Le nombre de migrants à Dakar, originaires de chaque strate a été rapporté à la population de la strate recensée en 1966 (Cantrelle P. 1969). Le taux calculé appelé « taux de migrants urbains », est présenté au tableau U 15 en % . Ce taux peut être

considéré, malgré les distorsions introduites, par les méthodes d'enquête comme indice de l'intensité de l'exode rural.

Le tableau U 16 effectue un autre regroupement. Pour chaque facteur de stratification est calculé ce même taux selon l'intensité du facteur (forte ou faible). Le taux moyen pondéré pour l'ensemble des strates est de 17,5 ‰ (616 migrants pour 34.916 personnes).

Une personne du village atypique qui n'appartient à aucune strate n'est pas prise en compte.

Ces taux ne signifient que par leurs valeurs relatives, il a été montré plus haut qu'ils ne sont que les 2/9e des taux réels (supra pages 31 et 86).

Tableau U 15 : STRATES DES VILLAGES DE NIAKHAR : PROPORTION (‰) DES MIGRANTS A DAKAR EN 1970 PAR RAPPORT A LA POPULATION DES VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE NIAKHAR EN 1966

Facteur I Adhésion au progrès technique	Forte				Moyenne				Faible			
	Forte		Faible		Forte		Faible		Forte		Faible	
Facteur II Ouverture sur le monde extérieur	Forte		Faible		Forte		Faible		Forte		Faible	
Facteur III Instabilité	Fo	fa	Fo	fa	Fo	fa	Fo	fa	Fo	fa	Fo	fa
Taux % (indice d'exode rural)	23	26	36	16	10	35	14	6	9	15	9	10
Nombre de migrants	42	73	59	26	18	86	40	15	47	67	32	11
Effectif de la strate en dizaines	182	285	163	162	188	532	278	252	542	443	355	110

Note : Fo = forte fa = faible.

**Tableau U 16 : STRATES DES VILLAGES DE NIAKHAR – TAUX MOYENS
% DE MIGRANTS ET DISPERSION DES TAUX DES STRATES
SELON LE FACTEUR ET SON INTENSITÉ**

(Migrants à Dakar en 1970 par rapport à la population des villages de l'arrondissement de Niakhar en 1963)

facteur	intensité	Moyenne des taux		Dispersion des taux des strates
		Pondérée	Arithmétique	
I Adhésion au progrès technique	Forte	25	25	16, 23, 26, 36,
	Moyenne	21	16	6, 10, 14, 35,
	Faible	11	11	9, 9, 10, 15,
II Ouverture sur le monde extérieur	Forte	20	20	9, 10, 15, 23, 26, 35
	Faible	14	15	6, 9, 10, 14, 16, 36
III Instabilité	Forte	13	17	9, 9, 10, 14, 23, 36
	Faible	21	18	6, 10, 15, 16, 26, 35

L'adhésion au progrès technique (facteur I) entraîne presque systématiquement, et de toute façon en moyenne, un fort exode rural. L'ouverture sur le monde extérieur (facteur II) entraîne peut-être une augmentation de l'exode rural mais moins que le facteur I. Le facteur III, l'instabilité, est d'analyse plus complexe. D'une part les taux sont les mêmes quelle que soit l'intensité forte ou faible du facteur III et d'autre part plus la cohésion villageoise est forte, plus l'indice de l'exode rural est élevé. L'analyse des données disponibles ne permet pas de conclure.

Cette analyse par strate ne doit pas faire oublier que de fortes variations peuvent exister à l'intérieur d'une strate : notamment pour le village de Niakhar dont le taux de migrants s'établit à 72 % contre 13 % pour le reste de l'arrondissement.

IV – RÉSULTATS DE L'ENQUETE HABITAT-HYGIENE

L'effectif de l'échantillon est de 238 personnes : 102 femmes et 136 hommes.

Pour certaines questions, le questionnaire Habitat-Hygiène (figure U 6) était inadéquat ; deux réponses étant possibles par rapport au lieu de travail ou par rapport au domicile, car de nombreuses personnes vivent plus à leur lieu de travail que chez elles (voir supra I déroulement de l'enquête). Pour les mêmes raisons on trouve de nombreuses réponses « non-déclarées » (N.D.) qui sont le fait de gens non concernés par ces questions. A l'exploitation, on a ajouté aux réponses « non-déclarées » les réponses « autres ». En général, les effectifs « non-déclarés » restent faibles, et expliquent les différences entre le total des réponses déclarées et le total des individus.

Pour la présentation des résultats, on a repris la division en données collectives et données individuelles utilisée pour la zone rurale. Cette présentation rend possible une comparaison rapide des résultats des deux zones.

Figure U6 : questionnaire habitat-hygiène urbain

ZONE

Date : NOM : N° :

Enquêteur : Chef Parcelle :

- 1) *Cour* : sable, terre battue, ciment, autre.
- 2) *Sexe* : 3) *Age* :
- 4) *Nature* : groupe ou seul, famille.
- 5) *Animaux en liberté dans la cour* : chiens, moutons, poules, chats.
- 6) *Pièce où dort l'individu* : dimensions :
 - Murs, nature : Revêtement :
 - Toit, nature : État :
 - Sol, sable, terre battue, ciment, autre.
 - Nombre de personnes dans le même lit :
 - Nombre de personnes dans la même pièce :
- 7) *Toilette* : lieu : Mode :
 - Quantité : Fréquence :
- 8) *Eau* : provenance : Distance aller :
 - Besoin : Canaris boisson :
- 9) *Matières fécales* :

Lieu habituel	Si latrines, W.C. publics, etc . . .		
	Souillures	Déborde	Mouches

- 10) *Eaux usées* : égout cour, égout dehors, sol cour, sol dehors, canalisation privée . . .
- 11) *Ordures ménagères* :
 - pas d'ordures, tas dans la cour, récipient ouvert, récipient fermé, autre.
- 12) *Ramassage public* : OUI – NON

1 DONNÉES COLLECTIVES

État de la cour

On trouve 186 cours en sable et 45 cours en ciment.

Animaux :

On trouve des chiens dans 29 cas (12 %), des moutons dans 40 cas (17 %), des poules dans 53 cas (22 %) et des chats dans 156 cas (66 %). L'urbanisation a un effet très net quant aux animaux domestiques ; les fréquences par rapport à la zone rurale sont inversées, ici il n'y a que les chats qu'on trouve dans plus de la moitié des cas, alors qu'à Niakhar ce sont les seuls qu'on trouve dans moins de la moitié des cas.

L'eau provient en général d'un robinet public (174 cas), plus rarement d'un robinet privé (48 cas) qui ne se trouve pas toujours dans la concession de l'enquêté.

Tableau U 17 : DISTANCE AU ROBINET D'EAU (en mètres)

0	50 et +	51 à 100	101 à 200	201 et +	N.D.
36	53	44	48	44	13

164 personnes trouvent qu'il y a assez d'eau, 15 ne s'expriment pas et 59 n'ont pas assez. Ceux qui ont l'eau à 0 mètre (robinet privé) sont tous satisfaits. Pour les autres la satisfaction est à peu près indépendante de la distance. En ville, la satisfaction est nettement plus élevée qu'en zone rurale. Exception faite pour 20 individus, il y a toujours un canari spécial pour la boisson.

Déchets

Pour les matières fécales, 41 personnes (17 %) utilisent les W.C. de leur travail, 63 (27 %) ont des W.C. privés, 91 (39 %) utilisent les W.C. publics et 41 (17 %) vont dans les terrains vagues. Dans 30 % des cas il y a des souillures et des mouches, des débordements fréquents dans 15 % des cas et occasionnels dans 22 % des cas.

Les eaux usées sont jetées dehors dans 110 cas (47 %), dans un égout dans 87 cas (38 %) et dans la cour pour 14 cas (6 %), 20 personnes (9 %) seulement disposent d'une canalisation privée.

Les ordures sont mises le plus souvent dans un récipient ouvert (168 cas) ou fermé (13 cas), seules 10 personnes font un tas dans la cour. Seules 36 personnes n'ont pas leurs ordures ramassées par voirie municipale.

2 DONNÉES INDIVIDUELLES

Habitat

Les hommes vivent en groupe dans 50 % des cas et les femmes dans 20 % des cas seulement. Les groupes sont des groupes de célibataires par opposition aux familles organisées autour d'un ménage. Les pièces sont plus petites qu'à Niakhar : 80 % des pièces ont moins de 14 m² contre 40 % à Niakhar.

Tableau U 18 : SURFACE DES PIECES

Surface en m ²	NA	NP
0 à 9	69	29
10 à 14	98	42
15 et +	69	29
Ensemble	236	100

Les murs sont en bois ou en dur, nus ou revêtus (tableau U 19). Dans 7 cas on trouve des murs en paille ou en banco. Le toit est le plus souvent en dur (196 cas), parfois fait de matériaux divers (41 cas), l'étanchéité est réalisée quel que soit le matériau dans 85 % des cas. Le sol est toujours cimenté. L'habitat est donc en général meilleur qu'à Niakhar.

Tableau U 19 : RÉPARTITION DE L'HABITAT SELON LA NATURE DES MURS

Matériau	nu	revêtu	ensemble
Bois	46	4	50
Dur	108	71	179
Ensemble	154	75	229

Surpeuplement

Dans le même lit on trouve le plus souvent plusieurs personnes, être seule, pour une femme, est l'exception. A fortiori les pièces sont occupées par de nombreuses personnes.

Tableau U 20 : NOMBRE DE PERSONNES DANS LE LIT DU SUJET

Nombre	M	F
1	21	5
2	52	42
3	58	39
4 ou 5	4	16
Ensemble	135	102

Le nombre de personnes par pièce est élevé, une différence apparaît selon la nature du groupe d'individus : 4 personnes en moyenne pour une famille, 4,3 pour un groupe. Par rapport à la zone rurale le nombre de personnes par pièce est plus élevé de 50 % en moyenne alors que les pièces sont plus petites.

Tableau U 21 : NOMBRE DE PERSONNES DANS LA PIECE DU SUJET

Nombre	M	F
1	10	2
2	26	8
3	39	15
4 ou 5	39	45
6 et +	22	28
Moyenne	3,6	4,3

Toilette :

Tableau U 22 : LIEUX DE TOILETTE

Lieux	N.A.	N.P.
Travail	38	16
Douche publique	13	6
Douche privée	40	17
Coin dans la cour	145	61
Ensemble	236	100

La question portant sur le lieu de toilette a présenté une difficulté dans la mesure où de nombreux individus utilisaient différents lieux de toilette. La quantité d'eau utilisée, exception faite des douches à eau courante, pour laquelle l'évaluation est impossible, est rarement inférieure à 5 litres (voir tableau U 23).

La fréquence journalière est élevée au moins une fois par jour : 1 fois pour 66 personnes, 2 fois pour 148 personnes. Par rapport à la zone rurale la fréquence est plus élevée, la quantité d'eau plus importante et surtout le savon est utilisé par tous (sauf 10 personnes).

3 RÉSULTATS PAR ZONE URBAINE

Les variations du niveau d'hygiène et des conditions d'habitat, sont présentées au tableau U 25 ; seules 3 zones disposent d'un effectif suffisant pour être isolées, les autres ont été regroupées. Cette dernière catégorie comprend notamment 8 individus en Sicap et 14 en Médina.

En allant du meilleur au moins bon, on peut distinguer 5 types d'habitat et d'environnement correspondant à des zones d'habitation retenues par l'enquête.

TABLEAU U 23

ENQUETE HABITAT - HYGIENE : RÉSULTATS PAR ZONE

Variables	ZONES	PIKINE	USINE	BAYE-LAYE	Autres
POPULATION	1. Effectif	43	65	88	42
	2. Rapport de masculinité (1)	70	210	110	1,8
	3. % d'individus vivant en groupe	7	58	56	24
COUR	4. % de cours en ciment	2	18	17	40
	5. % de cours avec des chiens	14	6	17	10
	6. % de cours avec des moutons	19	29	5	21
	7. % de cours avec des poules	40	18	19	17
	8. % de cours avec des chats	49	82	64	62
EAU	9. % de robinets privés	7	25	15	38
	10. Distance moyenne en m.	140	90	130	80
	11. % de satisfaits	63	51	84	71
DÉCHETS	12. % de W.C. privés	30	21	18	50
	13. % de W.C. publics ou/et de w.c. du lieu de travail	28	74	69	29
	14. % de «terrains vagues»	42	5	13	21
	15. Principaux lieux des eaux usées	sol	égouts	sol + égouts	sol + égouts + canalisat privées
	HABITAT	16. % de cas avec ramassage d'ordures	42	92	90
	17. % de murs en dur	47	29	16	52
	18. % de toits étanches	70	89	81	90
	19. % de pièces de moins de 14m ²	79	57	80	59
	20. % Nb. moyen de personnes/lit	2,3	2,6	2,5	2,4
	21. % Nb. moyen de personnes/pièce	3,7	4,2	4,3	4,1
TOILETTE	22. % «coin dans la cour»	81	65	59	38
	23. % de plus d'une douche/jour	58	45	36	31
	24. Quantité moyenne d'eau/douche (en litres)	7	7	6	7

(1) Pour les sujets de l'habitat - hygiène ce qui est différent des résultats du dénombrement (tableau U 12).

1 Sicap

Cette zone est entièrement urbanisée et construite en dur. On note quelques grands immeubles, mais la majorité des familles dispose individuellement d'une villa ou d'un logement possédant toujours au moins une cour. Cette zone fournit donc à l'ensemble de ses habitants un milieu de vie favorable.

Un problème, cependant, existe pour certaines familles : la dimension souvent vaste de la famille africaine et la traditionnelle hospitalité peuvent amener un certain surpeuplement.

2 Pikine

Zone immense, très hétérogène et en extension rapide, Pikine se heurte principalement à des problèmes d'assainissement, puisqu'aucun réseau d'égout n'existe à l'heure actuelle.

Cependant, la nature du sol (un sable très absorbant), la proximité de la « brousse » (un certain nombre d'habitants continuent à l'utiliser comme ils en avaient l'habitude dans leur village) (Variables 14 – 15 – 16 – 22) (1), le fait aussi que cette zone soit occupée par l'homme depuis fort peu de temps, tout ceci concourt à donner à Pikine un aspect relativement propre.

Le type général d'habitat est la maison en dur (variable 17) mais construite de façon artisanale et avec des moyens réduits (variable 18). La concession abrite souvent une seule famille.

Malgré les problèmes posés par l'assainissement, problèmes résolus évidemment de façon plus ou moins satisfaisante selon les familles, Pikine constitue donc un milieu de vie relativement correct.

3 Quartier Usine

Le type d'habitat est hétérogène allant de la maison en dur à étages à la baraque de planches (variable 17), mais en règle générale ces habitations sont récentes et en bon état (variable 18) ; souvent plusieurs familles cohabitent dans la même concession.

Les problèmes d'assainissement sont résolus de façon variable selon les possibilités (variables 9 – 12 – 13).

- eau courante à domicile (souvent un seul robinet dans la cour) et W.C. sur égout dans la plupart des maisons des rues urbanisées.
- bornes fontaines publiques, W.C. à fosse étanche ou W.C. collectifs dans les rues secondaires.

Trois points semblent à signaler concernant l'hygiène au niveau du quartier :

- les enfants d'âge préscolaire n'utilisent guère les W.C. collectifs ou même familiaux ; ils souillent les terrains vagues, les aires normalement prévues pour le

(1) Les numéros des variables renvoient au tableau U 23.

stockage des ordures ménagères, etc ... ;

- les fontaines publiques sont souvent mal entretenues et entourées de flaques d'eau stagnante ;
- les bouches d'égout des rues principales, utilisées pour l'élimination des eaux ménagères de tout le quartier, sont très malodorantes et encombrées de détrit.

4 Quartier Médina

C'est le plus vieux quartier africain de Dakar. Théoriquement cette zone est urbanisée, mais en pratique les possibilités offertes par l'urbanisation sont loin d'être exploitées par tous les habitants.

Le type d'habitat est très hétérogène : beaucoup d'habitations sont vétustes, fort mal entretenues, entassées les unes sur les autres.

Malgré l'existence de réseaux d'égouts et de canalisations d'eau, une bonne partie des habitants utilise les robinets publics souvent mal entretenus, les W.C. collectifs et déverse ses eaux usées dans les bouches d'égout.

Trois points semblent à signaler concernant l'hygiène au niveau du quartier :

- un canal à ciel ouvert borde le quartier ; il est normalement destiné à évacuer les eaux de pluie, mais sert, en fait, d'égout à ciel ouvert et de terrain d'épannage ;
- le réseau d'égout semble défectueux, de grandes mares d'eaux usées stagnent fréquemment dans les caniveaux ;
- le nombre d'habitants par concession est parfois très élevé et les habitations sont souvent en mauvais état.

5 Zone : Baye-Laye – Angle Mousse – Nimzatt

C'est la zone dite des quartiers « flottants » et qui est habitée par la fraction la plus pauvre de la population.

Dans ces quartiers aucun problème d'hygiène, d'habitat ou d'environnement n'est résolu de façon correcte.

Le type d'habitat est la baraque de bois (variable 17) ; ces baraques entassées les unes sur les autres sont surpeuplées (multiples locataires) (variable 19 et 21).

Les problèmes d'assainissement ne peuvent être résolus que de façon collective. Dans tous ces quartiers existent un certain nombre d'endroits régulièrement souillés par les enfants dans la journée et les adultes la nuit.

Même si certains habitants arrivent à faire régner à l'intérieur de leur concession l'ordre et la propreté, les conditions d'hygiène, d'habitat et d'environnement sont déplorables dans tous ces quartiers.

V – RÉSULTATS DE L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

Comme pour la zone rurale, les questions sont présentées numérotées en une seule série. Les questions regardant les deux sexes sont présentées en premier (U – MF – 1 à 64), ensuite les questions n'intéressant que les seuls hommes (U – M – 65 à 80), enfin les questions spécifiques aux femmes (U – F – 81 à 90).

1 QUESTIONS COMMUNES AUX HOMMES ET AUX FEMMES

U – MF – 1

Zones de résidence

Voici les zones de résidence à Dakar des 234 sujets de l'échantillon urbain :

- Baye-Laye 96
- Usine 64
- Pikine 40
- Dispersés dans Dakar et la banlieue : 34.

U – MF – 2

Situation matrimoniale

Situation matrimoniale	M	F
Célibataire	67	24
Marié	60	65
Veuf ou Divorcé	4	14
Ensemble	131	103

51 % des hommes contre 23 % des femmes sont célibataires.

La proportion des veufs et divorcés est beaucoup plus importante chez les femmes (14 %) que chez les hommes. (3 %).

U – MF – 3

Age

Groupe d'âges	Nombres absolus	
	M	F
15 – 19	20	34
20 – 29	63	39
30 – 39	31	22
40 – 49	12	6
50 – 59	2	1
60 et +	3	1
Ensemble	131	103

70 % des sujets ont moins de 30 ans.

Les hommes ont entre 20 et 30 ans pour 50 % contre 40 % des femmes.

Au-dessus de 50 ans, les effectifs sont insignifiants.

U – MF – 4

Age et situation matrimoniale

Quand l'on croise la situation matrimoniale par l'âge, l'on voit qu'aucun homme n'est marié avant 20 ans.

Les hommes se marient entre 20 et 29 ans et les femmes entre 15 et 19 ans.

U – MF – 5

F : *Quelle est votre caste ?*

S : *O nanum refo ?*

Les réponses à cette question sont très sujettes à caution étant donné l'opprobre qui s'attache à l'appartenance aux castes de métier. On peut regrouper les castes sous trois catégories :

- les castés proprement dits (métiers)
- les hommes libres (Sinik, Diambur, Badolo)
- les nobles (Tiedo, Guelwar).

Certains individus sont inclassables par exemple certaines familles de tiedo dont le statut est variable (par exemple pour les esclaves de la couronne).

Sur les 234 sujets de l'échantillon, seulement 22 se déclarent castés (9 %), 117 se déclarent hommes libres (38 %), 89 nobles-guerriers (50 %) et 6 n'ont pas déclaré leur caste.

La validité douteuse des réponses ne permet pas de tirer de conclusions ni de comparer à la répartition (elle-même douteuse) des castes en milieu d'origine : 6 % castés, 57 % libres, 37 % nobles.

La question de l'influence de la caste sur la migration ne peut être tranchée ici quoique l'on puisse penser que la migration est une des échappatoires à la fuite de sa condition, laquelle peut être vécue d'une manière humiliante avec l'urbanisation.

U – MF – 6

F : *Quelle est votre religion ? si musulman, quelle confrérie ?*

S : *A refu a dat of ? Sirñ: O numum refo ?*

Des informations extérieures permettent d'affirmer qu'en milieu urbain, les réponses sont plus valides qu'en milieu rural où les sujets ont tendance à masquer leur appartenance aux pratiques religieuses traditionnelles. Voici les déclarations enregistrées pour 234 sujets :

Religion		N.A.	N.P.	
Musulman	Mouride	92	39	
Musulman	Tidjane	99	42	83
Musulman	Khadir	4	2	
Catholiques		36	16	
Religion traditionnelle		3	1	
Ensemble		234	100	

Nous enregistrons ce à quoi nous nous attendions : une très nette baisse dans la religion traditionnelle par rapport au milieu d'origine rural : 1 % contre 10 %. Les musulmans sont 83 % au lieu de 79 % et les catholiques 16 % au lieu de 11 %.

On ne peut conclure, devant les effectifs en cause, que la religion ait une influence nette sur la migration sauf que la vie urbaine amène à abandonner plus rapidement une religion traditionnelle de type agraire.

U – MF – 7

F : *Quelle est la date de votre premier contact avec Dakar ?*

S : *O mbam fere gar Ndakaru ?*

Globalement, l'analyse de la date d'arrivée à Dakar donne :

- 17 % des sujets résident à Dakar depuis plus de 10 ans.
- 73 % résident à Dakar depuis plus de 5 ans.
- 27 % des sujets sont arrivés ces 5 dernières années.

La durée de résidence des sujets paraît relativement longue quand l'on sait que 41 % des sujets

habitent dans une zone d'immigration récente (Baye-Laye).

Le mouvement d'immigration à Dakar s'est accéléré pour les hommes à partir de 1955 et de 1960 pour les femmes (voir fig. U 5 et U 6). Avant 1950 et après 1962, le rythme d'arrivée est identique pour les deux sexes. Ceci est conforme aux résultats du dénombrement urbain.

U – MF – 8

F : *L'année de votre départ, la cuisine avait-elle assez de mil et d'arachide ?*

S : *Ndax ye o gara ngap of a diegda o nyow fa arer ?*

Il y a un biais dans les réponses : une certaine gêne existait d'avouer les difficultés économiques familiales.

- 158 sujets soit 63 % estiment qu'à l'année de leur départ, la récolte était normale tant pour le mil que pour l'arachide.
- 42 sujets soit 18 % estiment que les deux récoltes étaient insuffisantes.

U – MF – 9

F : *Le dernier hivernage précédant votre départ aviez-vous un champ ?*

Si oui, aviez-vous seul le droit sur ce champ ?

S : *O xid olc indiana ma, guidiona ?*

O diegdanga ndax wo dieganondum Xoxof ?

Champ possédé	Nombres Absolus		Nombres Proport.	
	M	F	M	F
Ne possède pas de champ	40	62	31	60
Champ droit exclusif	83	26	63	25
Champ droit partagé	6	7	5	7
Non concerné par la question	2	8	1	8
Ensemble	131	103	100	100

En principe, dès 15 ans un Sérère peut cultiver son propre champ et donc les pourcentages relevés paraissent faibles (31 % des hommes et 60 % des femmes n'avaient pas de champs lors de leur départ).

Quoique la relation de cause à effet ne puisse être établie, l'absence d'autonomie économique est liée à la migration. Ce que la question voulait appréhender.

La différence très nette entre les deux sexes apparaît logique dans la mesure où les femmes émigrent beaucoup plus jeunes que les hommes : cette différence est un reflet de la pyramide des âges.

U – MF – 10

F : *Habitez-vous dans une maison paternelle ou maternelle ? Était-ce une maison mère ou une maison secondaire ?*

S : *Ndax no mbind fap ciosan ndax ndeb mbat, no mbind yay ciosan, ndax ndeb geno ?*

Cette question est liée à la suivante, surtout pour les hommes. Les maisons peuvent être fondées par le lignage maternel auquel cas l'héritage va donc de l'oncle au neveu utérin, ou par le lignage paternel, auquel cas le fils hérite du père. Elles sont, soit d'origine, soit provenant d'un bourgeonnement. La maison suit les mêmes droits que les terres de cultures. Un certain biais se glisse par une interprétation qui a peut-être été celle de certains sujets : maison maternelle = maison de l'oncle maternel (alors que celui-ci, la tenant de son père, la maison elle-même est paternelle).

Aucune différence notable n'est à signaler entre les hommes et les femmes, mais chez ces dernières la comparaison avec la maison du mari diminue trop la significativité. On ne raisonnera que sur les réponses des hommes.

Maison	Mère	Seconde	Ensemble
Paternelle	87	14	101
Maternelle	24	6	30
Ensemble	111	20	131

- 1 On remarque la forte importance des maisons maternelles 23 % (contre 9 % en zone rurale) ce qui lie les deux phénomènes : maison maternelle et migration.
- 2 On remarque la faible importance des maisons secondaires : 15 % (contre 24 % en zone rurale).

De ces deux remarques, on peut conclure que la migration est d'autant plus forte que la cohésion des concessions d'origine est plus fragile. Le lignage maternel est soumis à des forces centrifuges et la maison secondaire est déjà la marque d'une rupture qui peut éviter la migration.

U – MF – 11

F : *Y a-t-il dans votre famille des gens qui doivent passer avant pour l'héritage maternel ? paternel ?*

S : *Ndax diegawa mbarna olam bo xela lam no den yay ? no kurciala ?*

Cette question n'est signifiante que pour les hommes, 30 % des femmes n'ont rien déclaré ou très souvent ont répondu pour leur mari, en fait elles ne sont guère concernées.

Pour l'un ou l'autre des héritages, les sujets masculins se ventilent presque de la même manière :

Héritage	Rang					
	1	2	3	4	5 et +	Ens.
maternel	22	17	27	19	46	103
paternel	19	21	29	15	47	

Le croisement des rangs dans l'héritage maternel et paternel montre que le tiers des hommes a le même rang dans les 2 héritages et donc pour la plupart d'entre eux, l'héritage maternel est le même que l'héritage paternel.

U – MF – 12

F : *Avez-vous été à l'école ? Si oui, dans quels lieux, nombre d'années dans chacun d'eux ? Quelle est la dernière classe que vous avez faite ? Quel diplôme avez-vous obtenu ?*

S : *Ndax roka ekol ; mam diangto fa a kid a podnum mbin o mbin, no klas a lum falagto diangta : xa sutoro ekol ?*

Seulement 15 % des femmes et 52 % des hommes ont été scolarisés. Seuls les hommes dépassent réellement le niveau de l'école primaire.

Niveau scolaire	M	F
École primaire	48	11
du CEP à la 4ème	12	1
3ème et +	8	–
Ensemble scolarisé	68	12
Non scolarisé	63	91

U – MF – 13

Le lieu de scolarisation est le suivant :

Nombre d'élèves	M	F
Paroisse	37	9
Ville	8	3
Les deux	23	–
Ensemble	68	12

Étant donné que nous avons affaire à un échantillon urbain, le nombre d'élèves ayant été scolarisés en ville est important (45 % des scolarisés).

U – MF – 14

F : *Avez-vous séjourné dans d'autres villes que Dakar ? Lesquelles ?*

S : *Mos a ref na teru ma referna Ndakarur ? mam fa mam ?*

L'échantillon restreint et le trop grand nombre de villes citées font que les réponses sont regroupées dans le tableau suivant selon l'expérience urbaine (hors Dakar) acquise par les sujets.

Expériences urbaines	M	F
Néant	39	46
Grandes villes	62	44
Petites villes	30	13
Ensemble	131	103

Les hommes ont plus d'expériences urbaines que les femmes, 70 % contre 54 %. D'autre part, les femmes ne connaissent que les villes de la Région de Niakhar (Kaolack comme grande ville et Fatick ou Bambey comme petites) quand ceci ne se réalise que pour 50 % des hommes dont l'expérience est plus variée.

Notons aussi qu'il n'y a pas de relations décelables entre les villes connues (régionales ou nationales) et l'âge.

U – MF – 15

F : *Combien de temps avez-vous passé dans chaque ville citée ?*

S : *Sate o sate o kal o podnum wala nyal mofo maga ?*

(seule a été codée la durée maximum).

Les sujets ayant une expérience urbaine peuvent être divisés en ceux qui ont eu plus d'une année de résidence en ville et qui donc n'ont pas cultivé au moins une saison (de ceux-là, on peut affirmer qu'ils ont eu une véritable vie urbaine), et les autres qui n'ont jamais abandonné la culture.

63 % des sujets, ont vécu plus d'une année de suite dans une ville. Aucune différence n'existe selon le sexe.

U – MF – 16

Quand on croise la durée du séjour urbain le plus long par l'âge, on obtient pour les hommes le tableau suivant (pour les durées déclarées)

Age	Séjour	
	– d'1 an	+ d'1 an
15 – 19 ans	17	11
20 – 29 ans	4	39
30 ans et +	21	25
Ensemble	42	75

On constate qu'il y a une modification avec les jeunes générations de la nature de la migration qui de saisonnière devient permanente après 20 ans.

Pour les femmes le même phénomène existe mais de manière moins caractéristique. La moitié des femmes ayant entre 20 et 29 ans ont une expérience urbaine de plus d'un an.

U – MF – 17

Dakar n'est-il pas aussi l'endroit où l'on gagne de la force, du prestige ?

27 % des sujets approuvent et 55 % répondent par la négative. On peut donc penser que les valeurs urbaines ne sont donc pas finalement intégrées dans les normes culturelles sérèr.

U – MF – 18

Raisons de la migration en ville.

35 % des hommes et 32 % des femmes ont été dans une ville pour y travailler avant de venir à Dakar.

Les femmes sont manifestement moins sensibles à Dakar centre culturel que les hommes.

L'intersection des réponses simultanément positives aux trois questions (Dakar = argent + culture + prestige) représente 43 % des femmes et 67 % des hommes.

L'intersection des réponses simultanément négatives représente 14 % des femmes et 1 % des hommes.

Les départs des femmes étant moins fréquemment volontaires (question suivante) que les départs des hommes, il est normal que les femmes aient de Dakar une image moins positive que les hommes.

U – MF – 19

F : *Etes-vous partis de votre plein gré, ou vous a-t-on demandé de partir ?*

S : *Ndax wogaran xox of wala ko layel e reti. Ma an reto ye fadiodona Ndakaru ?*

Départ	M	F
Volontaire	107	41
Suggéré	19	55
N.D.	5	4
Ensemble	131	103

Ce tableau corrobore les précédents : les femmes sont incitées à partir dans 54 % des cas contre 15 % pour les hommes.

La forte proportion de femmes dont la migration n'est pas autonome s'explique par le fait que souvent les femmes viennent rejoindre leur mari qui travaille à Dakar : 48 %.

U – MF – 20

F : *A Dakar chez qui avez-vous été ?*

S : *Ma an retoye fadiodona Ndakaru ?*

Parmi les 48 femmes qui sont venues pour rejoindre leur mari, 40 ont effectivement rejoint le domicile de leur mari, parmi ces 40 femmes, 11 ont déclaré être venues volontairement. Le tableau suivant concerne les 63 autres femmes et les 131 hommes.

Parenté	M	F
Famille maternelle	51	27
Famille paternelle	29	19
Amis	29	10
Frères et sœurs (*)	9	–
Inconnus	8	2
N.D.	5	5
Ensemble	131	63

(*) même père, même mère.

Ce tableau souligne l'importance des liens utérins plus forts que les liens paternels, surtout si l'on ajoute les frères (qui sont par définition de même mère)

U – MF – 21

F : *Comment avez-vous obtenu le billet de transport ?*

S : *Nam diegto pas xoxof, fog of ?*

Paiement	M	F
Soi-même	81	12
Parents	39	46
Mari	—	40
Autres	11	5
Ensemble	131	103

62 % des hommes et 12 % des femmes sont au départ économiquement indépendants, l'argent du voyage provient en général de la vente de l'arachide.

Quand les femmes sont assistées, elles le sont pour 49 % des cas par leur mari. Dans 58 % des cas, c'est un parent qui paye le voyage, le plus souvent la mère. Les hommes apparaissent également assistés d'une manière importante (38 % des cas) généralement par leur mère, mais d'autres parents interviennent plus fréquemment.

Chez les hommes quand le départ est volontaire, le transport est payé aux 3/4 des cas par le migrant lui-même, quand le départ est suggéré, il est payé dans le tiers des cas par lui-même.

Chez les femmes que le départ soit volontaire ou non, les parents payent quasiment toujours le billet du voyage. Ceci est la marque de la volonté des familles à favoriser la migration.

U – MF – 22

Par qui le sujet est-il **accompagné pendant le trajet à Dakar** ?

Le voyage est fait seul pour 80 cas (76 %) chez les hommes, et 22 cas (21 %) chez les femmes.

L'accompagnement s'effectue pour les femmes en général avec un parent, maternel ou paternel (37 cas), avec le mari (19 cas).

U – MF – 23

F : *Etes-vous venu en taxi, en car ou en train ?*

S : *Na xar rokhido na taxi, na kar, na saxar ?*

Moyen de transport	M	F
Taxi	27	12
Car ou train	104	91
Ensemble	131	103

Les hommes emploient davantage le taxi que les femmes : 21 % des cas. C'est le moyen le plus rapide et le plus coûteux.

U – MF – 24

F : *Lorsque vous êtes partis de Niakhar, vous a-t-on donné des gris-gris (amulettes) pour trouver facilement du travail ou pour vous protéger ?*

S : *Ya gara ndax tiodé teck nda o yob o dieg tialet ndi ka na gayang ?*

37 % des hommes (49 cas) ont reçu des gris-gris avant leur départ et 62 % des femmes (69 cas).

L'attachement aux normes traditionnelles paraît plus important chez les femmes. D'autre part, leur départ étant plus ou moins voulu par la famille, celle-ci se doit de les protéger. Enfin, les risques encourus par les jeunes filles à Dakar (où elles se font fréquemment « enceinter ») est une autre motivation de la famille pour les protéger.

U – MF – 25

F : *Aviez-vous un emploi sûr en arrivant ?*

S : *Ndax diegda tyalel mbolu yé gara ?*

17 % des hommes (18 cas) avaient un emploi sûr en partant à Dakar contre 3 % des femmes (3 cas).

U – MF – 26

Le croisement du temps de résidence par la cause de la venue en ville montre pour les hommes que quand ils viennent pour étudier c'est pour un temps assez long, que si les hommes viennent pour rendre visite à leur famille c'est pour peu de temps et quand ils travaillent, cela peut être aussi bien pour une saison que pour plusieurs années.

Les femmes, elles, restent souvent en ville plus d'un an quand elles sont venues rendre visite à leur famille ou rejoindre leur mari. La proportion des saisonniers est plus forte que chez les hommes.

U – MF – 27

F : *Pourquoi êtes-vous venus à Dakar ?*

S : *Xar taru ogar Ndakaru ?*

Les raisons scolaires n'affectent que les hommes : 10 % (13 cas). Les raisons de travail affectent principalement les hommes 75 % (98 cas) et 32 % chez les femmes (32 cas).

Les femmes rejoignent leur mari dans près de la moitié des cas (48 sur 103).

U – MF – 28

F : *Dakar, n'était-il pas pour vous l'endroit où l'on gagne de l'argent, où l'on peut s'instruire, où l'on peut mieux connaître les événements du monde ?*

S : *Ndax Ndakaru rede na vo itam ma : o wadan xalis, maokin a baata ngin um ; mao kin a xotta o and o yadiw ?*

Dakar est avant tout l'endroit où l'on gagne de l'argent : pour 78 % des hommes et 69 % des femmes. L'ouverture sur le monde extérieur et l'instruction que Dakar peut fournir sont aussi des facteurs de motivations.

Séparément, voici les réponses positives fournies :

Aspect positif de Dakar	M	F
Argent	78 %	69 %
Monde	74 %	60 %
Instruction	72 %	50 %

U – MF – 29

F : *Votre famille vous a-t-elle donné quelque chose lors de votre départ du village ?*

S : *Ye gara nda fog of a tiodang tig ?*

Les familles n'ont rien donné que dans 51 cas (39 %) chez les hommes et 18 cas (17 %) chez les femmes. Simple conséquence de la proportion de départs suggérés chez les femmes (54 %).

Ce qui est donné est plus généralement de la nourriture : pour les femmes 62 % des cas où il est donné quelque chose, et 55 % chez les hommes.

U – MF – 30

F : *Au départ de Niakhar parliez-vous français ?*

F : *Ye inora na sate faa ndax nanda français ?*

Connaissance du français	M	F
Parlait déjà le français	71	8
A appris le français à Dakar	28	9
Ne le parle pas	30	85
Ensemble	131	103

Les hommes sont plus avantagés dès le départ : ils parlent ou comprennent fréquemment le français dès le départ (54 %). 23 % seulement disent ne pas le savoir contre 83 % de femmes. Cependant cette connaissance du français reste souvent très limitée.

U – MF – 31

F : *Au départ de Niakhar parliez-vous wolof ?*

F : *Ye movana saté pas ndax manda olof ?*

Connaissance du wolof	M	F
Parlait déjà wolof	115	80
A appris le wolof à Dakar	11	20
Ne le parle pas	3	2
Non déclaré	2	1
Ensemble	131	103

Tous les sujets connaissent le wolof. Cependant cette langue a été apprise à Dakar pour 19 % des femmes et seulement 8 % des hommes, ceux-ci l'ayant apprise auparavant.

Ce fait est à mettre en rapport avec les expériences urbaines plus nombreuses chez les hommes avant leur arrivée à Dakar.

U – MF – 32

Coût du loyer mensuel

55 hommes et 68 femmes sont hébergés. 10 hommes sont propriétaires. Le loyer de ceux qui en payent représente au plus 20 % du salaire.

Cette information croisée avec le montant du salaire ne permet aucune conclusion : il y a indépendance mais comme l'échantillon est trop petit, on ne peut rien affirmer.

U – MF – 33

Dépenses mensuelles de nourriture

Les réponses, difficiles à saisir, ont été codifiées en 1/10e du salaire arrondi par défaut.

Pour 42 % des hommes (55 cas) et 85 % des femmes (88 cas) la nourriture est à la charge du sujet, ce poste représente moins de 30 % du budget dans 23 cas, 30 à 60 % du budget pour 33 cas et plus de 60 % du budget pour 14 cas.

U – MF – 34

Combien est envoyé au village et combien est donné aux visiteurs chaque mois ?

45 hommes et 65 femmes ne disposent pas d'argent, 17 et 7 n'ont pas répondu à la question. Pour les autres, 60 % des hommes consacrent à ce poste budgétaire moins de 30 % de leur budget et les 40 % autres jusqu'à la moitié. Par contre, les femmes consacrent plus à ce poste : plus de 2/3 envoient de 30 à 80 % de leur argent. Ceci est la marque de la conséquence du caractère suggéré des migrations féminines.

U – MF – 35

Quelles dépenses causent le plus de soucis.

Ne sont codifiées que les deux premières réponses.

Le tableau suivant ne prend que 4 postes, les plus importants.

Soucis	1er souci		2ème souci		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F
Nourriture	57	22	21	5	78	27
Logement	20	3	26	9	46	12
Famille	17	16	26	23	43	39
Habillement	22	39	31	31	53	70
Ensemble	116	80	104	68	220	148

Le premier souci masculin est la nourriture, le second l’habillement. Pour les femmes c’est toujours l’habillement.

La migration des hommes a un caractère plus contraignant bien qu’elle soit volontaire. En fait bien que souvent les hommes mangent gratuitement (42 % des cas) cette situation d’assisté est vécue sur le mode de la honte.

U – MF – 36

La relation situation matrimoniale—soucis économiques donne :

Situation matrimoniale	Premier souci			
	Nourriture	Logement	Argent envoyé à la famille	Habillement
Célibataire	16	9	14	21
Marié	29	8	3	—

L’habillement, premier souci chez les célibataires n’est jamais cité par les hommes mariés.

La nourriture pour les hommes mariés est plus souvent citée comme premier souci économique.

Le croisement avec le deuxième souci économique donne :

Situation matrimoniale	Deuxième souci			Habillement
	Nourriture	Logement	Famille	
Célibataire	12	10	14	15
Marié	8	10	10	9

U – MF – 37

F : *Les deux derniers mois, avez-vous acheté des habits ? En quel tissu ?*

S : *A kol a dak a kene mbafna, ndax jiika ten yere ?*

Pour acheter des vêtements en milieu urbain, deux mois est une période suffisante étant donné la forte pression sociale qui s'exerce sur ce chapitre.

Le fait que la moitié des sujets n'ont rien acheté ces deux derniers mois marque bien les difficultés économiques des sujets.

Notons aussi que l'occasion d'achat de vêtements est fournie par les fêtes surtout pour les femmes.

U – MF – 38

Age et tenue vestimentaire

Un tiers des hommes s'habille à l'europpéenne.

En fonction de l'âge : c'est au-dessous de 30 ans que les hommes s'habillent le plus à l'europpéenne : le quart d'entre eux s'habille dans des tenues africaines.

Pratiquement toutes les femmes quel que soit leur âge s'habillent à l'africaine (sauf 3 cas).

U – MF – 39

F : *Quand vous allez à Niakhar, vous habillez-vous mieux que d'habitude ? Est-ce plus souvent une tenue africaine ou une tenue europpéenne ?*

S : *O nanga reta na sate faa nda na modia roko toki ? ndax yere tubab, yobo bis mbit o lof ?*

De manière générale, les sujets s'habillent mieux en rentrant au village. En dehors des 13 individus non concernés par la question (non rentrés au village), s'habillent mieux 81 hommes et 82 femmes contre 43 et 15 qui déclarent s'habiller de la même manière. Cependant, si l'on croise ces réponses avec la tenue vestimentaire, l'on constate que pour les hommes ceux qui s'habillent à l'europpéenne déclarent s'habiller s'habiller d'une manière identique au village (29 cas contre 10 avec une tenue africaine).

U – MF – 40

F : *Depuis que vous êtes à Dakar, avez-vous le sentiment que vous êtes aussi bien habillé que les autres ?*

S : *Ndax na refo Ndakaru yakara o nanga roxonta yere non dakararu ?*

De manière générale, le 1/4 des sujets se trouve moins bien habillé que les autres urbains. Le pourcentage est plus fort chez les hommes que chez les femmes (35 cas contre 21).

U – MF – 41

Habillement et relations Sérère et non-Sérère

Quand on croise le sentiment d'être aussi bien habillé que les autres urbains et le désir de fréquenter les Sénégalais non-sérère, on obtient le tableau suivant pour les hommes :

Désir de fréquenter des non-sérère	Sentiment d'égalité dans l'habillement	
	OUI	NON
OUI	47	25
NON	39	9

L'examen du tableau ferait penser à la conclusion suivante : plus le sujet est arrivé à se sentir un urbain, moins il désirerait fréquenter d'autres Sénégalais. Au test du Khi deux cette conclusion ne peut être affirmée. Cependant, elle pourrait peut-être l'être sur un plus grand échantillon, ce qui serait très éclairant sur certains aspects de l'adaptation. Pour les femmes, il y a indépendance entre ces deux réponses.

U – MF – 42

Habillement et salaire

Sentiment des sujets d'être aussi bien habillés que les urbains en fonction du montant du salaire :

Ce sont les hommes qui gagnent entre 7.500 francs et 15.000 francs par mois, c'est-à-dire un salaire qu'on pourrait qualifier de moyen, qui ont le plus souvent un sentiment d'égalité avec les autres citadins pour ce qui est de la tenue vestimentaire.

Au-dessus de 15.000 francs, c'est-à-dire quand ils fréquentent plus de Wolof, leur sentiment d'égalité sur le plan des vêtements décroît. On peut se demander si cela ne traduit pas la gêne d'être Sérère.

U – MF – 43

F : *Depuis un mois avez-vous été au cinéma, foot-ball, bal, lutte ?*

S : *O ngol o kine fafna nda reta : o ngolongene ?*

Devant le peu de réponses, seul le nombre de sorties a été retenu.

63 hommes et 76 femmes n'ont pris aucune distraction : soit 48 et 74 %. Les femmes mènent une vie beaucoup plus retirée. Pour les autres le 1/5 des sujets masculins a eu une seule sortie et la moitié en a eu moins de 4, le 1/3 des sujets féminins n'a eu qu'une seule sortie et la quasi totalité moins de 4.

En croisant cette information avec le salaire on constate, tout simplement, que plus le salaire est élevé, plus les distractions sont nombreuses ou plutôt moins rares.

U – MF – 44

F : *Pratiquez-vous un ou plusieurs sports ? Où ?*

S : *O nanga fia espor ? Ndax bo fia espor ?*

En dehors des élèves (18 garçons) aucun sujet ne pratique de sport.

U – MF – 45

F : *Lisez-vous ? Que lisez-vous ?*

S : *Ndax nanga tira ? Xar tira ?*

50 hommes et 95 femmes ne lisent pas. Parmi ceux qui lisent, 60 % lisent journaux et livres.

U – MF 46

F : *Écoutez-vous la radio ? L'avez-vous écoutée hier ?*

S : *Ndax nanga nangiloxa radio ? Ndax nangiloxa radio faak ?*

155 sujets, soit 66 % ont écouté la radio la veille de l'interview.

U – MF – 47

Consommation du café le matin, la veille et l'avant-veille ?

Nature du déjeuner	M	F
Déjeune avec du café	100	66
Déjeune sans café	16	31
Ne déjeune pas et N.D.	15	6
Ensemble	131	103

Les hommes ont une consommation de type urbain plus accentuée que les femmes chez lesquelles 30 % ne déjeunent pas de café, contre 12 % chez l'autre sexe.

Pour ceux qui ne consomment pas de café, la consommation usuelle est le quinqué-liba moins cher car de production locale.

U – MF – 48

F : *Qu'avez-vous mangé hier à midi, hier soir, avant-hier à midi, avant-hier soir ?*

S : *Xar gnano faak na put, faak kiran, fede faak na put, fédé faak kiran ?*

Seul le nombre de type de repas a été retenu. Les hommes semblent avoir une nourriture moins variée que les femmes, qui, quand elles sont bonnes, mangent chez leurs patrons.

Nombre de type de repas	M	F
1 seul	43	21
2	51	52
3 ou 4	33	27
Non déterminé	4	3
Ensemble	131	103

U – MF – 49

F : Où prenez-vous le petit déjeuner ?

S : Ma nyaktora ?

Petit déjeuner pris	M	F
Chez soi	60	64
Sur lieu de travail	27	35
Dans les tangana *	31	—
Chez un ami ou parents	4	—
Non déterminé	9	4
Ensemble	131	103

* Les tangana sont des étals non-couverts, installés en général sur le trottoir où l'on peut prendre son petit déjeuner.

Les femmes mangent chez elles (2/3) ou chez leurs patrons (1/3). Par contre, la proportion des hommes mangeant à l'extérieur est élevée : 25 %.

U – MF – 50

F : Où prenez-vous vos repas du soir ?

S : Man o nyanta a tiuha ?

Lieu du dîner	M	F
Chez soi	98	86
Lieu de travail	12	15
Chez parents ou amis	21	2
Ensemble	131	103

Seuls les hommes mangent fréquemment à l'extérieur.

U – MF – 51

Relations avec des inconnus

Arrive-t-il au sujet de prendre des repas avec des inconnus ?

Prend-il alors des précautions pour éviter qu'il ne lui arrive des événements néfastes ?

Repas avec des inconnus		M	F
Ne mange jamais avec des inconnus		43	41
Prend des précautions	OUI	39	29
	NON	49	33
Ensemble		131	103

Les femmes sont plus coupées du monde extérieur, par ailleurs, elles le craignent plus en semblant prendre plus souvent des précautions que les hommes.

U – MF – 52

F : *Avez-vous été malade le mois dernier ? Quelle maladie ?*

S : *Ndax djirda o ngol o ngo safna ? Djir lun damong ?*

Maladie du mois dernier	M	F
Aucune	92	57
Gastro-intestinale	12	17
Céphalées, migraines	7	14
Divers	20	15
Ensemble	131	103

Les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes.

Elles souffrent du ventre et de la tête plus fréquemment que les hommes : 45 % contre 60 %.

La fréquence des maladies du mois dernier apparaît très forte, mais sujette à caution étant donné que les sujets savaient que l'enquête était médicale, et qu'ils espéraient bien en obtenir des médicaments, la tendance à se déclarer une maladie était probablement très forte.

U – MF – 53

F : *Pour cette maladie qui vous a soigné ? Si vous avez vu un service compétent ou un guérisseur, avez-vous payé pour la consultation ? Avez-vous payé pour des médicaments ? Combien ?*

S : *No jir laaga an wadim ong ? O retanga na doktor, mbat o pan ndax rabida tex ? podnum ?*

Sur les 86 malades, 35 n'ont pris aucun soin : peut-être n'étaient-ils pas gravement atteints, peut-être ne le voulaient-ils ou ne le pouvaient-ils pas. Les femmes font appel au guérisseur quand les hommes se soignent eux-mêmes mais c'est surtout le médecin que l'on voit dans 60 % des cas où l'on voit quelqu'un.

Un médicament est pris dans 70 % des cas où il est pris des soins.

La moitié des sujets ont payé la consultation. La forte proportion de consultations non payantes doit être celles des dispensaires. A moins que des sujets interviewés après la journée médicale aient compris une consultation durant cette journée comme une réponse possible.

U – MF – 54

Maladie la plus grave contractée par le sujet

Maladie	M	F
Pas de maladie	46	34
Du squelette ou des muscles	15	7
Gastro-intestinale	21	23
Céphalées, migraines	14	12
Autres	35	27
Ensemble	131	103

Dans ce tableau ne sont indiquées que les trois maladies affectant le plus grand nombre de personnes.

Le tiers des sujets estime n'avoir pas eu de maladie grave.

U – MF – 55

F : *Avez-vous suivi une thérapeutique occidentale, traditionnelle, les deux ?*

S : *Pur jir nu refna nam vadinorto : badin dubab badin win bal, badin dix ké ?*

Thérapeutique	M	F
Occidentale	21	28
Traditionnelle	17	20
Les deux	8	10
N.S.P.	33	11
Aucune (mais malade)	4	3
Non malade ou thérapeutique non déterminée	48	34
Ensemble	131	103

Pour les thérapeutiques déclarées, 65 % sont soit totalement, soit partiellement occidentales.

U – MF – 56

F : *Avez-vous rencontré quelqu'un qui vous a aidé à mieux connaître les manières de vivre en ville ?*

S : *Ndax soba mene o kin oxa dimle onga ndax o ando o nogow teru ?*

Réponse	M	F
Oui	102	90
Non	29	13

82 % des sujets ont été aidés dans leur adaptation à la ville.

U – MF – 57

F : *Avec qui avez-vous eu des relations suivies les trois premiers mois de votre arrivée à Dakar ?*

S : *An modio diegrit na kol a tadak a perand ?*

Accueil	M	F
Parents	54	65
Amis	48	23
Autres	29	15
Ensemble	131	103

Les femmes dépendent nettement plus de leur famille que les hommes.

U – MF – 58

F : *Avez-vous eu le sentiment d'être isolé les premiers temps de votre séjour urbain urbain ?*

S : *Ndax yunga ye soga gar Ndakaru ?*

Sentiment d'isolement	M	F
Souvent	33	33
Parfois	40	30
Jamais	52	37
N.D. ou N.S.P.	6	3
Ensemble	131	103

Le sentiment d'isolement en milieu urbain est plus fort chez les femmes que chez les hommes.

U – MF – 59

F : *Parmi les Sérèr que vous connaissez ici, y en a-t-il avec lesquels vous n'aimez pas vous accompagner ? Pourquoi, parce qu'ils ont un pouvoir surnaturel ? parce qu'ils ne sont pas vos égaux ?*

S : *No serer be andona mene a diega wa bugerona o yonit ? Yam xar ? Ndax ka da ngupeng xox taxu ? Ndax ka ndefo nawle of ?*

Relations avec les autres Sérèr	M	F
N'évite personne	71	45
Évite les mêmes Sérèr qu'au village	37	51
Évite des personnes différentes de celles du village	20	7
N.D.	3	—
Ensemble	131	103

U – MF – 60

F : *Pouvez-vous dire que c'est le même genre de personne que vous évitiez au village ?*

S : *Ndax we moytexa maqe den moytoxoge sate fa ?*

Les femmes qui évitent davantage « certains Sérèr », évitent les mêmes personnes qu'au village. Alors que pour les hommes, un tiers de ceux qui évitent certains Sérèr, déclarent éviter des personnes différentes de celles du village.

Raisons pour éviter certains Sérèr	M	F
Moralité douteuse	16	27
Inégaux ou pouvoirs surnaturels	10	28
Les deux raisons	4	1
N.D.	27	2
Ensemble	57	58

Les raisons invoquées renforcent la différence entre sexes, en particulier avec l'importance des non-déclarés pour les hommes.

La raison « moralité douteuse » apparaît spécifiquement urbaine et liée aux dangers de la ville.

U – MF – 61

Appartenance à un club, fréquence des réunions et responsabilités assumées.

71 hommes et 76 femmes n'adhèrent à aucun club. Les femmes ne se sont pratiquement pas réunies le mois dernier (5 cas), par contre la moitié des hommes ont eu une réunion. Une autre différence : 17 femmes soit la moitié a une responsabilité contre 44 hommes soit les 3/4, mais ce sont en fait de tous petits clubs qui comptent presque autant de responsables que de membres.

U – MF – 62

F : *Avez-vous des relations suivies avec des Wolof, Peul ... ? Comment les avez-vous connus ? par le travail ? les loisirs ? le voisinage ?*

S : *Diega yon Wolof, Peul ? nam and toden ? tyalel ? fa ngas, ngentan ?*

37 % des sujets n'en ont pas (47 hommes et 39 femmes).

Les hommes connaissent manifestement des milieux plus variés que les femmes qui placées comme bonnes ne connaissent pratiquement que des wolofs. C'est le travail et le voisinage qui sont la cause des relations extra-ethniques.

U – MF – 63

F : *Avez-vous envie de fréquenter d'autres Sénégalais que les Sérèr ?*

S : *Ndax banga yona fo senegale lakas ka ndeferna sérèr ?*

Réponse	M	F
OUI	77	46
NON	48	42
N.S.P.	6	15
Ensemble	131	103

Les femmes sont plus repliées sur elles-mêmes que les hommes : elles ne désirent la fréquentation des non-Sérèr qu'à 45 % contre 59 % pour les hommes.

U – MF – 64

Fréquentations de non-Sérèr

En croisant la colonne qui nous donne les fréquentations avec les autres ethnies et celle qui nous montre le désir de connaître d'autres Sénégalais, non Sérèr, nous constatons pour les deux sexes que que quand les sujets ont des relations avec les autres ethnies, ils prennent plus position que quand ils n'en ont pas. D'autre part, ils ont un plus fort désir de connaître d'autres ethnies (position majoritaire) que quand ils n'ont pas de relation avec d'autres sénégalais (position minoritaire).

2 QUESTIONS SPÉCIFIQUES AUX HOMMES

U – M – 65

F : *Depuis que vous êtes à Dakar, avez-vous travaillé ? Quel travail ?*

S : *Na refo Ndakarū xar fa, xar dialo men ?*

Si l'on met à part les 11 écoliers et les 33 chômeurs, on peut répartir les autres selon le critère : régularité du travail, et le critère : possède un métier.

Métier	Régularité du travail			
	OUI	NON	N.D.	Ens.
OUI	37	4	2	43
NON	28	10	6	44
Ensemble	65	14	8	87

La possession d'un métier est très liée à la régularité du travail : 9/10e des cas contre 6/10e des cas quand l'individu n'a pas de métier.

U – M – 66

F : *Pourquoi avez-vous quitté votre dernier emploi ?*

S : *Xar taxu o was a plas ale falaktona diala ?*

Sur les 115 réponses obtenues, 45 déclarent ne pas avoir changé d'emploi. 35 ont dû quitter leur emploi à la suite de compression du personnel, 35 ont quitté leur emploi, soit volontairement, soit parce que licenciés.

Le nombre important des travailleurs n'ayant pas changé d'emploi, s'explique par le fait que certains journaliers peuvent chômer souvent, mais en travaillant toujours dans la même entreprise.

U – M – 67

F : *Combien de fois avez-vous chôme ?*

S : *A tiaf a podnum nyaka cialel ?*

N'ont pas répondu à cette question :

- les écoliers, les chômeurs permanents,
- les journaliers plus ou moins réguliers qui ne pouvaient pas compter.

Sur 99 réponses :
 – 42 ont chôme 1 fois,
 – 18 ont chôme 2 fois,
 – 14 ont chôme 3 fois et plus.

U – M – 68

Montant du salaire (pour les travailleurs) ou du dernier salaire (pour les chômeurs).

- 14 sujets gagnent ou gagnaient moins de 7.500 francs/mois ;
- 12 sujets entre 7.500 et 10.000 francs ;
- 26 sujets entre 10.000 et 15.000 francs ;
- 16 sujets entre 15.000 et 20.000 francs ;
- 16 sujets gagnent plus de 20.000 francs ;
- 47 sujets n'ont pu fournir de réponse.

U – M – 69

F : *La dernière fois que vous avez chômé, avez-vous renvoyé votre femme au village ?*

S : *Diɔf te falaktona nyaka citalel ndax mbis da o tef no saxla nda mon a mofdu ?*

Sur les 32 individus concernés, 8 n'avaient pas leur femme avec eux, 19 l'ont gardée avec eux durant leur chômage et 5 l'ont renvoyée au village.

U – M – 70

Célibataire : Problèmes des revenus en cas de chômage.

Au dernier chômage, très peu de sujets ont emprunté. La moitié s'est débrouillée par de petits travaux, l'autre moitié a vécu de dons. Deux individus seulement déclarent être rentrés au village. Le chômage n'apparaît pas être une cause de retour au village, du moins pour ceux qui sont encore en ville.

U – M – 71

F : *Votre femme est-elle retournée dans votre village ou dans le sien ? Combien de temps après que le chômage ait commencé ? Combien de temps y est-elle restée ?*

S : *Na sate num a rdu ndax no saté den ? Kol mbat nial podnum ndonoxo ten té ret ? Nial podnum mbat a kol a podnum a mofu maga ?*

Vu le petit nombre de sujets, les réponses ne peuvent pas être analysées.

U – M – 72

F : *Avez-vous chômé avant d'obtenir votre premier emploi, si oui, combien de temps ?*

S : *Ndax mofa mignu to dialiro so socka dial ? Podnum ?*

Sur les 106 individus concernés :

- 43 ont chômé moins d'un mois
- 16 ont chômé de 1 à 2 mois
- 24 ont chômé entre 2 et 9 mois
- 17 ont chômé plus de 9 mois.

Sont inclus dans les 43 ayant chômé moins d'un mois, les 23 individus ayant un travail assuré au départ de Niakhar.

U – M – 73

F : *Comment avez-vous trouvé votre premier emploi à Dakar ?*

S : *Nam diegto tialel ferand of Ndakaru ?*

Sur 106 réponses :

- 48 individus ont trouvé du travail par l'intermédiaire d'un parent
- 26 par l'intermédiaire d'un ami
- 22 par le porte-à-porte
- 5 par l'Office de la Main-d'œuvre.

54 % des individus cherchent du travail par leurs relations uniquement. Ce sont en général les journaliers qui font du porte-à-porte.

U – M – 74

Premier emploi et durée du chômage

Le croisement du mode de recherche du premier emploi avec la durée de chômage montre que ceux qui déclarent avoir recherché leur emploi par l'intermédiaire de leurs parents ou de leurs amis sont ceux qui ont chômé le plus longtemps. Les plus faibles durées sont chez ceux qui font du porte-à-porte. Ceux-ci sont probablement plus désireux de trouver un travail et peut-être sont moins difficiles sur leur choix de travail.

U – M – 75

F : *Actuellement quelle est la distance qui sépare votre lieu de travail de votre domicile ?*

S : *Me te refna nder me o dialo fo me genona nam o xodel ole a fodu ?*

(Les écoliers ont été considérés comme travailleurs).

Pour les réponses obtenues (en ôtant les 33 chômeurs actuels) on a la ventilation suivante :

Distance au lieu de travail	M
Nulle	13
1 à 2 km	34
3 à 4 km	29
5 km et +	20
Ensemble	96

La moitié des sujets habitent loin de leur lieu de travail (3 km et plus), c'est le cas de presque tous ceux qui habitent Pikine.

U – M – 76

F : *Combien de fois par jour faites-vous le trajet ?
Habituellement, mangez-vous sur votre lieu de travail ?*

S : *A tiaf a podnum gnadj an no bess tiafel ndax me o diala o gnamta ?*

(Les écoliers ont été considérés comme travailleurs).

- 37 font 1 aller et retour, et prennent leur repas sur leur lieu de travail.
- 31 font 2 aller et retour et prennent leur repas chez eux.
- 18 font la journée continue.
- les autres se répartissent de diverses manières.

U – M – 77

Mode de transport au lieu de travail

(Les écoliers ont été considérés comme travailleurs).

Individus concernés : 96

- 59 font le trajet à pied
- 16 prennent des cars rapides
- 6 possèdent un engin personnel
- 15 se rendent de diverses manières sur leur lieu de travail.

U – M – 78

Le croisement de la **distance** qui sépare le travailleur de son lieu de travail par le **mode de déplacement** montre que l'utilisation d'un moyen de transport public n'intervient qu'à partir de 2 km. Jusqu'à 4 km les 3/4 des sujets se rendent à pied au travail.

U – M – 79

F : *Etes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ?
Trouvez-vous que vous payez trop cher pour ce logement ?*

S : *Ndax vo diegu mbind ne gevona, ndax ko lué ? Ndax yakarae ke rabda a sera no mbind ne ?*

- 14 sujets sont propriétaires (dont 3 en location-vente), 4 sont logés par l'État.
- 46 sujets sont hébergés et 67 sont locataires.

50 % des sujets sont donc locataires.

Les 2/3 des locataires masculins trouvent leur loyer trop cher.

U – M – 80

F : *Votre femme vous donne-t-elle du souci pour l'habillement ?*

S : *Ndax o nyr o tef a nanga mo fia o ngalat ?*

Plus de la moitié des hommes mariés se font du souci pour l'habillement de leur femme.

3 QUESTIONS SPÉCIFIQUES AUX FEMMES

U – F – 81

F : *Votre mari vous donne-t-il de l'argent ? Gardez-vous de l'argent pour le capital ?*

S : *O korof a tiedo yong xalis ? A vidok ya ?*

Les femmes se constituent un pécule personnel autant qu'elles le peuvent.

Pour les 65 femmes mariées, 10 n'ont rien déclaré.

Pour les 48 cas où le mari donne de l'argent, dans 10 cas seulement, la femme épargne. Dans les 7 cas où le mari ne donne aucun argent, la femme n'a pas de pécule.

U – F – 82

F : *Combien de fois avez-vous fait de fausses-couches ?*

S : *A cifa podnum jiego fudowatu ?*

12 femmes mariées n'ont pas eu de fausses-couches, 28 en ont fait une, 4 plus de 2, 21 n'ont pas répondu.

Cette question a surtout pour but de situer le sujet pour l'enquête médicale.

U – F – 83

F : *Combien d'enfants avez-vous eu au total ?*

S : *A lok o podnum jiego fop ?*

Nombre d'enfants	Nombre de femmes
0	31
1	15
2	17
3	15
4 et +	25
Ensemble	103

U – F – 84

F : *Combien de fois vous êtes-vous mariée ?*

S : *A tyaf a podnum doluo ?*

Sur les 79 femmes mariées au moins une fois, seulement 15 ont déclaré avoir été mariées plus d'une fois.

U – F – 85

F : *Comment gagnez-vous votre argent ?*

S : *Nam o dieg ta xalis ?*

54 femmes sont sans travail, 41 sont bonnes, 8 exercent une autre activité.

U – F 86

F : *Combien avez-vous d'argent personnel en tout par mois ?*

S : *Podnum o jiegano xoxof na xalis par ongol ?*

54 femmes ne disposent d'aucun argent personnel, 13 gagnent moins de 3.000 francs, 27 gagnent entre 3.000 et 5.000 francs, 9 gagnent 5.000 francs et plus.

U – F – 87

F : *Où êtes-vous allée lors de votre dernier divorce ou veuvage ?*

S : *Ma reddo ni ngajir mbalaktne wo mbit niawne ?*

Lieu	Parents		
	Père Mère	Autres	Ensemble
Dakar	2	8	10
Village d'origine	3	1	4
Autres	3	2	5
Ensemble	8	11	19

Cette question ne concernait que 19 femmes. La réponse « Dakar » est biaisée vu la population interrogée. Par contre, on remarque le poids des père et mère chez qui la moitié des femmes se rendent après la rupture d'union.

U – F – 88

F : *De quelle ethnie est votre mari ?*

S : *O kor ofa nanum ?*

On ne trouve que 5 époux wolofs pour 65 femmes mariées, les 60 autres sont mariées à des Sérèr.

U – F – 89

F : *Que fait votre mari ? Où travaille-t-il ? Chôme-t-il souvent ?*

S : *Xar o kor of a diala ? Mam a diala ? A maya nyaka cialel ?*

Sur les 65 femmes mariées, 31 ont leurs époux à Dakar dont 25 ont un travail régulier et 6 sont fréquemment en chômage, 18 ont leur époux au village, 16 non-réponses.

Ce sont donc essentiellement les migrants disposant d'un revenu régulier qui se font rejoindre par leurs épouses.

U – F – 90

Nombre de **grands boubous** possédés actuellement et avant le premier mariage.

Sur les 76 femmes concernées (mariées au moins une fois), 21 n'ont pas répondu, 16 n'en ont jamais possédé. Sur les 43 femmes qui en possèdent, 19 en avaient avant leur mariage et 23 non.

BIBLIOGRAPHIE

Les notes internes et les documents de l'enquête ne sont pas répertoriées ici, à l'exception des 2 rapports préliminaires du CRP et de l'ORSTOM de 1970.

BEISER (M.), FELDMAN (J.C.), BENFARI (R.C.), EGELHOFF (C.), 1970.

Psychiatric Epidemiology in Senegal : Drawing a sample.

The Departments of Behavioral Science and Biostatistics, Harvard School of Public Health, (dactylogr.) : 12 p.

BENYOUSSEF (A.), 1973

Migrant's health and ajustement to urban life – Senegal.

UIESP – Congrès Génér. Septembre – Liège : 7 p.

CANTRELLE (P.), 1969

Étude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal). État-civil et observation démographique.

Travaux et Documents, n° 1. ORSTOM, Paris, 1969, 121 p.

CANTRELLE (P.), 1973

La méthode de l'observation démographique suivie par enquête à passages répétés. (OS/EPR).

Laboratories for Populations Statistics, Scientific Report Series n° 14, August 1974. University of North Carolina : 36 p.

CRP, 1970

Rapport préliminaire de la recherche collaborative des effets de l'urbanisation sur la santé physique et mentale d'une population de migrants – Résultats de l'enquête médicale.

CRP-Université, Dakar, Octobre, 300 p.

CRP–OMS–ORSTOM, 1973

Health effects of urban migration : adaptation of serer migrants to urban life in Dakar – Senegal.

Social Science Medecine – OMS.

Santé et migration rurale-urbaine : Adaptation des migrants sérère à la vie urbaine de Dakar.

Rapport Final – Genève : 94 p.

ÉQUIPE COLLABORATIVE SÉNÉGAL (OMS, ORSTOM, UNIV. de DAKAR),
1973.

Santé, migration et urbanisation. Une étude collective au Sénégal.
Bull. OMS 1973, 49 : 517-537. Publié en anglais, publié en russe.

DIEBOLT (G.), 1973

Santé et migration rurale-urbaine : l'étude collaborative Sénégal. CRP – OMS –
ORSTOM.
9ème Conf. Intern. de Méd. Trop.
Athènes, octobre : 10 p.

GUENA (R.) et RAVEL (J.L.), 1969

Problèmes méthodologiques en épidémiologie des maladies mentales. Communica-
tion à la Société de Psychopathologie et d'Hygiène Mentale de Dakar – Mars.

INED – INSEE – ORSTOM, 1971

*Les enquêtes démographiques à passages répétés. Application à l'Afrique d'expres-
sion française et Madagascar. Méthodologie.*
Paris, 290 p.

LACOMBE (B.), 1969

Mobilité et migration, quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloum, Sénégal.
in **Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.**, vol. VI, n° 4, 1969 : 11-42.

LACOMBE (B.), 1972

*Note descriptive sur les groupes de migrants relevés au Sénégal dans les enquêtes
rurales de Ngayorhème et Ndémène (Sénégal) de 1968 à 1970 et dans l'enquête
urbaine de Pikine (Cap Vert) en 1969.*
Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. IX, n° 4, 1972 : 413-424.

LACOMBE (B.), 1972

*Étude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans
l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal).*
Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. IX, n° 4, 393-412.

LACOMBE (B.) et BAVIERE (M.), 1971

*Chapitre sociologique de l'ouvrage collectif sur l'enquête collaborative CRP –
OMS – ORSTOM portant sur la santé mentale et physique des Sérère de l'arrondis-
sissement de Niakhar et des Sérère de Niakhar ayant émigré et résidant à Dakar.*
ORSTOM Dakar. multigr : 55 p.

LACOMBE (B.) et RAVEL (J.L.), 1969

*Établissement d'une base de sondage pour une étude épidémiologique des troubles
mentaux en milieu rural sénégalais.*
CRP – HSPH – ORSTOM. Dakar. multigr : 18 p

LERICOLLAIS (A.), 1972

SOB, étude géographique d'un terroir sérère – Sénégal.
Atlas des structures agraires au Sud du Sahara, n° 7.
ORSTOM 110 p. + cartes et pl. h.t.

MARTIN (Capitaine), 1863.

Voyage chez les Sérères de la Côte.
Dossier Archives Nationales, Dakar, n° 1 G 28.

MARTIN (V.), 1962

Recensement démographique de Dakar (1955). Données individuelles par quartier et données collectives.
Paris 1962, 143 + 69 p., 1 carte couleur h.t.

MILLS (C.W.), 1971

L'imagination sociologique.
Maspero – Paris, 240 p.

ORSTOM, 1970

Déroulement de l'enquête et résultats socio-démographiques de l'enquête collaborative sur la santé physique et mentale des Sérère de l'arrondissement de Niakhar et des migrants sérère de Niakhar à Dakar.
ORSTOM-Dakar septembre, (multigr.), 292 p.

PELISSIER (P.), 1966

Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance
Imprimerie Fabrègue, St Yriex - 940 p., 64 pl fotogr. h.t.

SECK (A.), 1968

Les grandes villes d'Afrique et de Madagascar : Dakar.
Documentation Française n° 3505-3506.

SECK (A.), 1970

Dakar, métropole ouest-africaine.
Mémoires IFAN n° 85, Dakar, 517 p.

INDEX

Dans cet index ne sont pas repris les thèmes mis en évidence dans le sommaire : titres, tableaux et figures ; se reporter pages 3 à 10.

Abréviation	12
Agriculture	30, 116, 126, 169
Alimentation	35, 108, 184
Amulette	176
Analyse factorielle	
Généralités	31, 156
Critique	32, 52, 69
Données de base	60
Facteurs	32
Strates	32, 156
Variables	62
Animaux	92, 105, 160
Arachide	105
Argent	38, 105, 125, 177, 180
Biographie	18
Calendrier (de l'enquête)	14
Caste	108, 167
Chômage	192
Concession	67, 79, 83, 114
Concession échantillon	67, 83

Critique (de l'enquête)	52, 139
Dakar	22, 23, 40, 154, 164, 166, 168
Déchets (élimination des)	93, 160
Dénombrement (voir aussi recensement)	132, 146
Déontologie (de l'enquête)	34
Déroutement (de l'enquête)	34
Divorce : (voir situation matrimoniale)	
Eau (approvisionnement en)	93
Échantillon	19, 31, 33, 143
Écoles : (voir scolarité)	
Économie (documentation)	60
Effectifs	19, 31, 33, 57, 59
Épouses (voir femmes)	40
Ethnie : (voir intégration nationale, séérer, relations sociales)	
Exode rural	37, 43
Femme (situation de la)	35, 36, 37, 40, 43, 127, 128, 196, 198
Français (Langue)	36, 178
Habillement	42, 107, 121, 181
Habitat	34, 56, 96, 160, 17
Harvard School of Public Health	31, 60
Historique de l'enquête	13
Hygiène	34, 56
Institut d'Hygiène Sociale (Dakar)	50, 86
Intégration nationale	43
Langues	76, 178
Loyer	179
Maladie(s)	81, 103, 104, 186

Marchés (les)	107
Mariage : (voir situation matrimoniale)	
Migrants	30, 39
Migrations	53, 64, 156, 173
Nation : (voir intégration nationale)	
Objectifs (de l'enquête)	13, 18, 20, 50
Observation médicale	55
Ouverture sur le monde extérieur	64
Parenté	79, 113, 114, 115
Participants (générique des)	15
Paysan (situation du)	106
Perception (de l'enquête)	111
Pénétration du milieu	54, 130, 135, 139
Problématique (de l'enquête) (voir aussi objectifs)	20
Progrès technique	63
Propagande pour l'enquête : (voir pénétration du milieu)	
Proverbe	35, 106
Questionnaires	57, 142
Radio (écoute de la)	36, 109, 110, 183
Recensement	67, 132, 146
Relations sociales	108, 109, 110, 183, 186, 188
Religion	36, 76, 102, 168
Salaire	179, 193
Santé : (voir maladie, thérapeutique)	
SATEC	31, 60
Scolarité	106, 171
Sérér agriculture	30

démographie	29, 30
migration	30
parenté	25
pays	24
sociologie	23, 40, 169
Sérèr (non –)	191
Situation matrimoniale	126, 128, 140, 151, 166
Sociologie	18, 48, 57, 141
Soins :	
(voir thérapeutique)	
Sujets (de l'enquête)	34, 101
Thérapeutique	103, 104, 187
Toilette	99, 140
Trajets – transports	195
Transcription	11
Urbanisés (sérèr)	40
Vie génésique	123, 197
Villes	107, 119, 127, 129, 168, 172
– du Sine	37
Ville (adaptation à la)	40
Ville (appel de la)	38
Voyages	175
Wolof	64
Wolof (Langue)	178

**Réalisation Pierre Roulland
Les Éditions du Sextant
94170 Le Perreux-sur-Marne
Dépôt Légal 1023 - 3e trimestre 1977**

Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes, les pays qui en font partie et sur les problèmes posés par leur développement.

CAHIERS ORSTOM (séries périodiques)

- **biologie**: études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale: agronomie, biologie et amélioration des plantes utiles, entomologie agricole, nématologie.
- **entomologie médicale et parasitologie**: systématique et biologie des arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire, parasitologie, épidémiologie des grandes endémies tropicales, méthodes de lutte contre les vecteurs et les nuisances.
- **géologie**: pétrologie et cycles des éléments (géochimie) - hydrogéologie - altération et érosion - sédimentologie - stratigraphie - orogénèse continentale - métallogenèse - paléogéographie - structure et évolution des fonds océaniques.
- **hydrologie**: études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes.
- **océanographie**: hydrologie, physico-chimie, hydrodynamique, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, niveaux de production, dynamique des stocks, prospection faunistique (Sud-ouest Pacifique, Canal de Mozambique et environs, Atlantique Tropical Est).
- **hydrobiologie**: physico-chimie, écologie, caractérisation des chaînes alimentaires, dynamique des stocks, action des insecticides sur la faune (Bassin Tchadien, Côte d'Ivoire).
- **pédologie**: problèmes soulevés par l'étude des sols: morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité.
- **sciences humaines**: études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques.

MÉMOIRES ORSTOM: consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (85 titres parus).

ANNALES HYDROLOGIQUES: depuis 1959, deux séries sont consacrées: l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

FAUNE TROPICALE: collection d'ouvrages principalement de systématique, pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (19 titres parus).

INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES: mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (33 titres parus).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM: cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (66 titres parus).

Les études en matière de géophysique (gravimétrie, sismologie, magnétisme...) sont publiées, ainsi que certaines données (magnétisme) dans des séries spéciales: **GÉOPHYSIQUE** et **OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES**.

L'HOMME D'OUTRE-MER: cette collection, exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, est réservée à des textes d'auteurs n'appartenant pas à l'ORSTOM, mais dont celui-ci assure la valeur scientifique (co-édition Berger-Levrault) (10 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THÉMATIQUES**, accompagnées de **NOTICES**, sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE (périodicité mensuelle; ancienne dénomination jusqu'en 1970: Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XXIV^e année).

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Direction générale : 24, Bayard - 75008 PARIS

Service des Publications :
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY

O.R.S.T.O.M. Éditeur
Dépôt légal : 2e trim. 1977
I.S.B.N. : 2-7099-0451-9